SIGNAL CONCEPT

Un **fabricant** à votre écoute

CATALOGUE
de produits

2025

SIGNAL CONCEPT

Signal Concept fait partie d'un groupement d'entreprises appartenant à la société mère **AZ Développement**. Ce groupe familial se compose de 4 entités aux activités complémentaires dans le domaine de la signalisation routière et de l'aménagement urbain, mais également de la signalétique et de l'enseigne.

Nous intervenons dans le **quart Nord Ouest de la France** en appréhendant les besoins de chaque collectivités et industries, avec lesquelles nous travaillons.

GROUPE DÉVELOPPEMENT

AZ EQUIPEMENT 1991 — SIGNAL CONCEPT 1998 — AB2 SIGNALISATION 1998 — AD Équipements 2001

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DE SIGNAL CONCEPT

Au départ implantée à Semoy (45), la structure vient rapidement s'implanter à **Notre Dame d'Oé**, à côté de Tours. Dans ces locaux mieux adaptés à son ouvrage, la production **prend alors une dimension industrielle**.

SERVICES

L'interaction de nos domaines d'activités et notre expérience accumulée donnent maturité et amplitude à vos projets. De la gestion partielle à totale de vos attentes, de l'unité à la série, nous restons à votre écoute. Conception graphique et technique, fabrication, montage, pose, **votre interlocuteur unique** dans les domaines de la **signalisation**, du **mobilier urbain**, de la **signalétique** et de l'**enseigne** depuis 1998.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SARL Signal Concept
6 rue Robert Schumann
37390 Notre Dame d'Oé

Standard : 02 47 40 75 50
E-mail : contact@signalconcept.fr
Site : www.signalconcept.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Information juridique :
Gérant : ARACIL Jean-Christophe
Date de création : 09 décembre 1998

HISTORIQUE

La société **Signal Concept** a été fondée en 1998 par Jean-Christophe ARACIL, dirigeant actuel de l'entreprise. La création de l'entreprise est née d'un constat : *les filiales du groupe ne peuvent mener à bien leurs marchés par manque de fournisseurs fiables*. **Signal Concept** viendra donc combler cette lacune.

L'investissement dans diverses machines permet d'étoffer progressivement notre gamme et bientôt de manufacturer tous les panneaux de signalisation. Rapidement, cela devient notre cœur de métier. L'atelier de chaudronnerie permet aussi de développer la partie équipement urbain qui vient s'ajouter à la partie signalétique.

La première certification de l'ASCQUER (Organisme Certificateur pour l'Équipement de la Route) est obtenue en 2006.

Puis, **Signal Concept** se lance à la conquête de la signalétique par l'acquisition d'une machine d'impression numérique grand format. Les acquis de notre bureau d'études et de notre studio graphique nous donnent une grande force pour élaborer vos projets. Nous excellons dans le domaine de la signalétique extérieure et intérieure, le covering de véhicule, ou encore les enseignes.

NOS ENGAGEMENTS

Afin de nous inscrire dans un engagement écologique, nous avons mis en place depuis 2014, notre gamme de mobilier urbain. Nommée **SC'PACK**, elle est fabriquée en PolyAl (Polyéthylène et Aluminium) issus du recyclage de briques alimentaires françaises. 100% fabriquée en France, 100% recyclé et 100% recyclable, elle s'inscrit totalement dans une économie circulaire.

En 2016, **Signal Concept** met au point un concept innovant, écologique et économique, permettant de redonner vie à une signalisation usagée. Cette technique s'appelle le resurfaçage. Nous venons rajouter une nouvelle face décorée sur un subjectile encore en bon état sans avoir besoin de démonter le panneau existant.

Enfin, nous ne cessons d'innover, afin d'améliorer continuellement nos gammes. Nous prenons en compte des valeurs telles que le développement durable pour élaborer nos nouveaux produits. De ce fait, notre entreprise se voit décerner, depuis 2021, le **label européen MORE** qui valorise l'action des plasturgistes pour l'économie circulaire et l'intégration de matières plastiques recyclées dans la production.

CHARTE RSE

En plus de nos démarches de responsabilités environnementales, nous intégrons quotidiennement des enjeux sociaux et économique à notre activité commerciale.

Nous mettons un point d'honneur à favoriser l'égalité et la diversité ainsi que la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs. Nous employons principalement des personnes en local et nous formons les jeunes à la particularité de nos métiers. Enfin, nous privilégions les circuits courts et les achats responsables avec nos fournisseurs et nos clients.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

SIGNALISATION ROUTIÈRE

Nos gammes de signalisation se veulent épurées et simples à monter. Elles se déclinent en différents coloris, en plusieurs matières, caissonnées ou non, pour mieux s'intégrer dans les différents environnements. Nous proposons, en relation avec ces produits, divers services, tels que la location et l'agencement de signalisation de chantier, l'implantation ou l'entretien des panneaux. **Nos panneaux sont certifiés NF Équipements de la Route, et depuis janvier 2013 ils sont homologués CE.**

Nous sommes équipés du logiciel **KADRI SIGNAL** qui nous permet de réaliser des panneaux type D21, EB10, E43 etc... dans le respect des instructions interministérielles prises par le ministre de l'équipement et du logement. Grâce à ce logiciel, nous garantissons, par exemple, les bonnes hauteurs de caractères ou les bons espacements toujours à jour selon les dernières normes adoptées.

LES DIFFÉRENTS PANNEAUX

- Panneau de signalisation de police et directionnel
- Panneau de balisage et signalisation lumineuse
- Aménagement urbain et de sécurité

SPÉCIFICITÉS DES PRODUITS

- Produits « NF » homologués par l'ASCQUER
- Gamme « premium » ALU PROFIL
- Gamme « éco » ECO

MOBILIERS URBAINS

Les agglomérations trouveront réponse à tous leurs besoins d'aménagements sécuritaires ou utilitaires de leurs espaces publics. De plus, nous vous proposons également notre gamme **SC'PACK** en matériaux 100% recyclés, 100% recyclables que nous fabriquons dans nos ateliers de Notre Dame d'Oé.

SÉCURITÉ ET MAÎTRISE D'ACCÈS

- Barrière, miroir ou plot de chaussée
- Borne, potelet, portique

GESTION DE LA CIRCULATION ET ÉQUIPEMENTS

- Ralentisseur, séparateur de voie, clous
- Abri-bus, support et range-vélos, arceaux de sécurité

AMÉNAGEMENTS USAGER

- Corbeille, poubelle, cendrier, aménagement de parking, tables ou pupitres...

SIGNALÉTIQUE (INTÉRIEURE OU EXTÉRIEURE)

Signal Concept effectue la conception, vente et pose d'éléments de **signalétique** tels que les totems, l'habillage de véhicules, la vitrophanie ou bien encore les éléments de signalétique d'entreprise et de sécurité. Pour cela, nous réalisons sur mesure vos projets les plus ambitieux. Notre service graphique dessinera ou adaptera vos visuels, tandis que notre bureau d'études analysera avec soin l'aspect technique de vos dossiers.

SUPPORTS TOURISTIQUES ET D'INFORMATIONS

- Totem, bi-mâts etc...
- R.I.S. (Relais Informations Service)

SIGNALÉTIQUE D'ENTREPRISE ET SÉCURITÉ

- Plaque de porte, panneau suspendu
- Habillage de vitrine et micro-perforé
- Décor adhésif en lettre à lettre

PANNEAU PUBLICITAIRE

- Roll-up ou drapeau
- Covering de véhicule

ENSEIGNES (LUMINEUSES OU NON)

Une enseigne est une indication signalétique, sous forme d'objet ou de panneau, lumineuse ou non, à caractère informatif, publicitaire ou décoratif, voire les trois, généralement à destination du public. Elle occupe une place toute particulière dans la culture matérielle. C'est pour cela que chez **Signal Concept**, nous prenons soin de maîtriser différentes techniques afin de proposer des prestations adaptées à vos besoins.

NOS TECHNIQUES D'ENSEIGNES

- Enseigne lumineuse LED éclairage directe, indirecte
- Tôle tablette ajourée, lettre boitier zinc
- Lettre boitier PMMA, enseigne drapeau
- Enseigne non lumineuse, lettre en relief
- Tôle tablette, panneau dibond, bâche tendue...
- Habillage de façade
- *Laquage des éléments selon nuancier RAL, à la demande*
- *Location d'une nacelle pour les projets en hauteur*

NOTRE SAVOIR-FAIRE

DONNONS UNE DEUXIÈME VIE À NOS DÉCHETS, QUAND LA BRIQUE ALIMENTAIRE FRANÇAISE DEVIENT MOBILIER URBAIN

La gamme SC'PACK témoigne d'un engagement écologique. Le respect de l'environnement est une valeur indispensable pour garantir l'avenir.

100% fabriqués en France et 100% recyclés et recyclables, nos produits s'inscrivent dans une vraie démarche d'économie circulaire.

LE MATÉRIAU : POLYAL

Le PolyAl est un matériau innovant issu du recyclage des briques alimentaires françaises. Ces dernières sont constituées à 73% de carton qui sera recyclé chez les cartonniers. Les résidus issus de cette séparation avec le carton sont composés à 23% de Polyéthylène et 4% d'Aluminium. Ce sont ces deux matériaux qui sont utilisés pour constituer le PolyAl.

Les briques de type Tetra Pak sont collectées en France, triées par les centres de traitement des déchets (via les bacs jaunes) et recyclées par une entreprise de la Région Centre – Val de Loire qui a breveté la fabrication du PolyAl.

À ce titre, en fabriquant notre mobilier urbain en Région Centre – Val de Loire à Notre dame d'Oé (37), nous contribuons à minimiser l'impact carbone sur l'environnement.

Sa couleur grise d'origine rappelle l'aspect du béton et est totalement naturelle. Certains pigments colorés, également naturels, peuvent être ajoutés à ce matériau. Actuellement, nous pouvons vous proposer 6 coloris : « gris naturel », « gris réunion », « brun », « marron » , « noir » et « anthracite ». De base, nos mobiliers urbains sont réalisés en couleur « gris naturel ».

Les avantages de ce matériau sont nombreux :

- Imputrescible,
- Résiste aux intempéries et vieillit bien mieux que le bois (sans échardes, n'éclate pas),
- Inerte, non toxique, sans entretien, il est à la fois souple et résistant,
- 100% fabriqué en Région Centre – Val de Loire, 100 % issu du recyclage et 100% recyclable en fin de vie.

Nous utilisons vos « déchets » pour fabriquer notre mobilier qui est lui-même recyclable en fin de vie et ainsi nous nous inscrivons à 100% dans le respect de l'environnement.

ÉTAPE 1
Collecte des briques alimentaires ou cartons.
Ils contiennent 73% de carton, 4% d'aluminium et de 23% de polymères.

ÉTAPE 2
Pulpage afin de séparer les différents composants.
Le carton recyclé restant servira pour la production de papier.

ÉTAPE 3
Création de notre mobilier urbain avec le PolyAl.
PolyAl = Polymères + Aluminium. 100% recyclé, 100% recyclable !

LE RESURFAÇAGE

Nous avons mis au point un concept innovant, écologique et économique, permettant de redonner vie à une signalisation inappropriée.

Le principe consiste à venir riveter une nouvelle face décorée en aluminium, pré-percée sur un subjectile (tôle) encore en bon état, sans avoir besoin de démonter l'existant. Les rivets sont peints et s'intègrent dans le décor, les rendant invisibles à 3 mètres. Ils permettent une fixation discrète et sécurisée. Les décors sont en impression numérique « route », c'est-à-dire avec des exigences en termes de films, encres et protections anti-UV, garantissant les meilleures durabilités.

- **30 à 70 % d'économie par rapport à un panneau neuf**
- **L'économie des colliers, des brides, des démontages ou des déposes compliquées**
- **Un gain de temps**
- **Une facilité de mise en place**
- **Et surtout une écologie certaine**

LE THERMOCOLLÉ (ROUTIER OU DE DÉCORATION)

Les thermocollés sont des produits qui offrent des possibilités infinies, autant pour **la signalisation et le marquage que pour la décoration**. Que ce soit pour des logos d'entreprise, ou tout autre dessin à appliquer à l'horizontale.

Nos thermocollés sont composés à **30% de microbilles de verre**, ce qui leur donne une forte réflectivité durant toute leur vie. La stabilité de notre gamme est due à l'utilisation de polymères uniques qui leur permet de s'user sans s'altérer. Et cela permet la flexibilité face aux faibles températures, permettant une grande résistance à la pression et aux fortes températures.

Tous les pigments que nous utilisons pour nos produits thermocollés sont **organiques**. Ainsi, aucun d'eux n'est toxique et ne contient de métaux lourds comme le plomb.

Sc' Thermo MARK DECO

Sc' Thermo MARK ROUTE

NOS FILIALES

MARQUAGE AU SOL

Nos agences AZ Équipement (37), AD Équipements (14) et AB2 Signalisation (45) travaillent également pour le compte de professionnels, de particuliers mais également de collectivités, pour réaliser tous types de marquages au sol : revêtements décoratifs (pavés résine, agrégats…), bandes de places de parking, traçage de jeux pour enfants, marquage dans les cours d'école et marquage des sols sportifs.

LES PRESTATIONS

- Marquage industriel (sécurité)
- Marquage spéciaux (piste aérodrome ou permis…)
- Marquage décoratif
- Marquage cours d'école ou terrain de sport

LES TECHNIQUES

- Peinture sans solvant (nocif) ou peinture à l'eau
- Résine à froid, à chaud, projetée ou époxy
- Sigles thermocollés
- Peinture mono ou bi composants

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS

Ces agences s'occupent de la mise en place de panneaux de signalisation temporaire sous circulation. Elles mettent également en location des panneaux de signalisation avec ou sans personnel détaché, dans leur secteur d'intervention.

POUR LES PROFESSIONNELS

- Mise en place de signalisations sous circulation
- Fermeture de passage à niveau
- Balisage de chantier, balisage lumineux
- Création de panneaux et d'informations sur mesure
- Location de panneaux avec ou sans personnel détaché
- Location de panneaux de signalisation routière temporaire et réservation de stationnement

POUR LES PARTICULIERS

- Déménagement : pose et dépose de panneaux

AUTRES PRESTATIONS

La société AZ Équipement (37), met également en place deux prestations supplémentaires dans l'Indre-et-Loire, à savoir :

L'HYDRO-DÉCAPAGE

Décapage, nettoyage et démoussage de tous types de surfaces extérieures par jets à très haute pression. Permet de retirer les anciens marquages au sol, le rafraîchissement de nombreux supports encrassés par le temps et le démoussage.

LE PONTAGE DE FISSURE

Le pontage consiste à recouvrir de manière superficielle une fissure, sans en garnir le fond. L'objectif est d'établir un pont entre les deux bords de la fissure afin d'imperméabiliser la chaussée. L'intérêt de ne pas remplir intégralement la fissure est de permettre au joint de profiter de l'élasticité du mastic pour « évoluer » dans la fissure en fonction des conditions climatiques et du trafic.

LA CERTIFICATION PRODUIT

La marque NF est une marque collective de certification. Elle apporte la preuve indiscutable à nos clients que nos produits répondent à leurs besoins et sont conformes à des caractéristiques de sécurité et de qualité en vigueur.

Notre certification NF Équipement de la Route nous a été délivrée par l'ASCQUER (organisme affilié à l'AFNOR) et se traduit par des audits périodiques sur notre site de production et par prélèvement de produits sur notre chaîne de fabrication.

Obtenir la marque NF, c'est voir récompenser la démarche qualité de notre entreprise initiée depuis sa création. La marque NF, vous apporte ainsi la garantie que nos produits répondent à toutes vos exigences de qualité, de sécurité et de performance.

La certification NF est un engagement dans la durée. Tous nos collaborateurs se mobilisent et continueront à se mobiliser afin de maintenir les engagements de qualité et de performance avec comme seul objectif votre complète satisfaction.

Depuis le 1er janvier 2013, tous les panneaux routiers permanents sont certifiés CE + NF complémentaire.

Le marquage CE a pour but une libre circulation des produits dans l'espace économique européen, mais aussi d'homogénéiser les produits implantés sur le réseau routier européen.

IDENTIFICATION EN SIGNALISATION VERTICALE POLICE

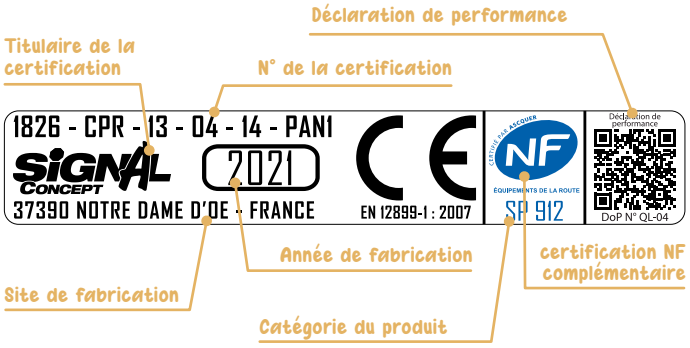

NOS CERTIFICATIONS

CE + SP912 PAN1	Panneaux permanents de police « aluprofil »
CE + SD912 PAN2	Panneaux permanents directionnels « aluprofil »
CE + SP912 PAN3	Panneaux permanents de police « éco »
TD-06	Panneaux temporaires directionnels « galva bords tombés »
TP-10	Panneaux temporaires de police « galva bords tombés »
TDS-02	Panneaux temporaires directionnels « plastique bords tombés »
TSI-11	Panneaux temporaires de police « plastique bords tombés »

REVÊTEMENTS DES PANNEAUX

FILM CLASSE 1 PRISMATIQUE BLANC
Marque : Avery Dennison®
Laize : 1220 mm (45 m)
Signalisation routière permanente. Garantie 7 ans.

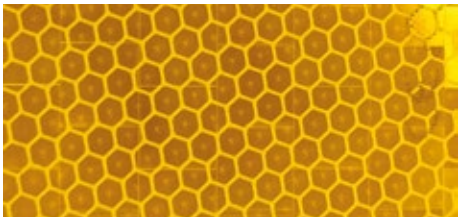

FILM T1 PRISMATIQUE JAUNE
Marque : Avery Dennison®
Laize : 1220 mm (45 m)
Signalisation routière permanente. Garantie 7 ans.

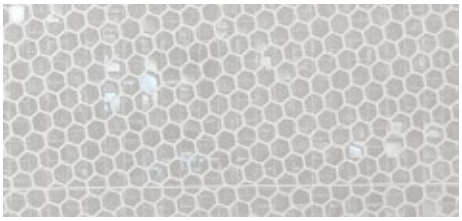

FILM CLASSE 2 MICROPRISMES BLANC
Marque : Avery Dennison®
Laize : 1220 mm (45 m)
Signalisation routière permanente et temporaire. Garantie 10 ans.

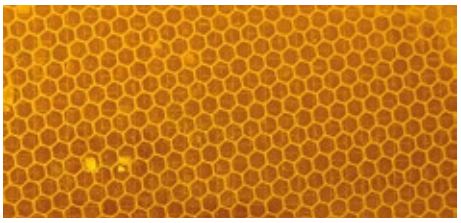

FILM T2 MICROPRISMES JAUNE
Marque : Avery Dennison®
Laize : 1220 mm (45 m)
Signalisation routière permanente et temporaire. Garantie 10 ans.

LAMINATION ANTI GRAFFITI
Marque : Avery Dennison®
Laize : 1220 mm (45 m)
Protection anti UV et anti tags pour la signalisation. Garantie 10 ans.

Conforme aux spécifications des normes NF et CE. Certification délivrée par l'ASCQUER. Nos films AVERY DENNISON sont homologués pour nos panneaux polices, directionnels et temporaires.

FILM CLASSE 1 MICROBILLES BLANC
Marque : ORAFOL®
Laize : 1235 mm (50 m)
Signalisation, panneaux d'information et signalétique. Garantie 4 ans.

FILM T1 MICROBILLES JAUNE
Marque : ORAFOL®
Laize : 1235 mm (50 m)
Signalisation, panneaux d'information et signalétique. Garantie 4 ans.

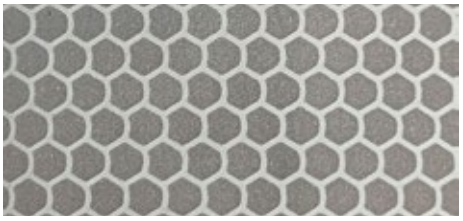

FILM CLASSE 2 MICROBILLES BLANC
Marque : ORAFOL®
Laize : 1235 mm (50 m)
Panneaux routiers, équipements et surfaces plastiques. Garantie 5 ans.

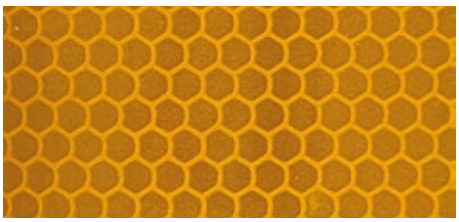

FILM CLASSE 2 MICROBILLES JAUNE
Marque : ORAFOL®
Laize : 1235 mm (50 m)
Panneaux temporaires de chantier, panneaux routiers. Garantie 5 ans.

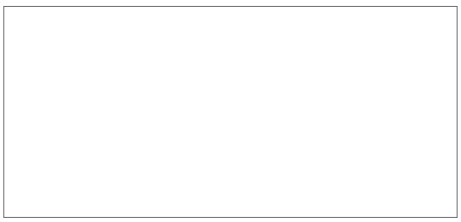

FILM PVC POLYMÈRE BLANC
Marque : ORAFOL®
Laize : 1050, 1370 et 1600 mm (50 m)
Signalétique de longue durée en extérieur. Garantie 7 ans.

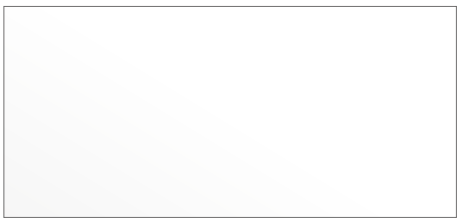

LAMINATION PVC POLYMÈRE
Marque : ORAFOL®
Laize : 1050, 1370 et 1600 mm (50 m)
Protection d'impressions numériques extérieures. Garantie 5 ans.

SOMMAIRE

SIGNALISATION DE POLICE

Nos gammes de produits ..... page 13
Règles d'implantation ..... page 14
Réglementations PMR ..... page 15
Signaux de danger ..... page 16
Intersection et priorité, prescription zonale ..... page 17
Signaux d'interdiction ..... page 18
Signaux d'obligation ..... page 19
Signaux d'indication ..... pages 20 - 21
Signaux de stationnement ..... page 22
Passages à niveau, balisage routier, divers ..... page 23
Panneaux fluviaux ..... page 24

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

Nos gammes de produits ..... page 26
Règles d'implantation ..... page 27
Panneaux directionnels, cartouches de localisation ..... page 28
Signalisation avancée, pré-signalisation ..... page 29
Signalisation complémentaire, information de sécurité routière ..... page 30
Localisation, touristiques et patrimoine, jalonnement piéton ..... page 31
Aménagements cyclables ..... page 32
Symboles routiers, idéogrammes ..... page 33

SIGNALISATION TEMPORAIRE

Nos gammes de produits ..... page 35
Règles d'implantation ..... page 36
Signalisation temporaire ..... page 37
Signaux d'indication, gamme SC'TEMPO ..... page 38
Accessoires et fixations, balisage temporaire ..... pages 39 - 40
Sécurité humaine et matérielle ..... pages 40 - 41
Signalétique temporaire ..... page 42

SIGNALISATION PLASTIQUE

Balises plastique ..... page 44
Balises souples et auto-relevables ..... pages 45 - 46
Bornes kilométriques, musoirs, produits de saison ..... pages 47 - 48

SIGNALISATION LUMINEUSE

Signalisation permanente, signalisation temporaire ..... page 50

ÉQUIPEMENTS URBAINS

Maîtrise des accès, accès parking ..... pages 52 - 53
Maîtrise de la vitesse, miroirs routiers ..... page 54
Aménagement des zones urbaines, pavoisement et matériel électoral ..... pages 55 - 56
Zone de recharge électrique, aménagements cyclables ..... page 57
Mobiliers urbains SC'PACK ..... pages 58 - 59
Exemples de réalisations et pose ..... page 60

SIGNALÉTIQUE ET ENSEIGNES

Signalétique de rue ..... page 62
Signalétique des écoles ..... page 63
La signalétique Signal Concept, exemples de réalisations ..... pages 64 - 68
Signalétique évènementielle ..... page 69

SUPPORTS ET FIXATIONS

Mâts, potences ..... page 71
Obturateurs et bouchons, brides ..... page 72
Supports et fixations ..... page 73
Systèmes d'ancrage ..... page 74

CONCLUSION

Charte fichiers et devis, nuancier RAL, récompenses, le réseaux ..... pages 76 - 79

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SIGNALISATION de police

GAMME PROFIL ALUMINIUM "PREMIUM"

Certifiés NF par l'ASCQUER,
suivant fiche technique SP912 PAN1.

L'originalité de nos panneaux réside dans leur système de fixation facile et esthétique. Ils se fixent à l'aide de brides, directement sur le mât. Le profil vient encapsuler le film sur le support et évite ainsi tout arrachage et toute incrustation d'impureté due à la pollution.

Des vis "quart de tour" s'insèrent dans le profil, pour un montage simple et rapide. Des rails de renforts sont ajoutés au dos des panneaux sur certaines tailles ou sur demande du client.

Les profils sont extrudés en aluminium. C'est à dire que le métal a été déformé pour prendre la forme souhaitée, ce qui rend nos profils plus solides que s'ils avaient été soudés ou s'ils avaient subis tout autre traitement pour obtenir leur forme. Grâce à son profil non coupant et non agressif, le panneau se manipule sans danger.

- **Matière :** Aluminium 15/10ème
- **Matière profil :** Aluminium extrudé
- **Dos panneau :** Ouvert (caissonné en option)
- **Film de revêtement :** Classe 1 ou Classe 2
- **Gamme police :** de Miniature à Exceptionnelle
- **Boulonnerie :** Vis tête marteau et écrous fournis, Inox A2

Le profil, le dos et même le mât de tous nos panneaux peuvent être laqués, permettant une parfaite intégration dans son environnement (laquage selon nuancier ral, voir page 77).

GAMME EMBOUTI AVEC RAILS AU DOS "ÉCO"

Certifiés NF par l'ASCQUER,
suivant fiche technique SP912 PAN3.

Notre gamme dite "ÉCO", en acier galvanisé embouti muni de rails de fixation au dos. Le terme galvanisé signifie que l'alliage d'acier a été recouvert d'une fine couche de zinc. Cela confère à nos panneaux une grande résistance à la corrosion ainsi qu'une bonne résistance mécanique à l'abrasion.

Les bords des panneaux sont emboutis (bordés rebordés) sécurisant ainsi la manipulation.

- **Matière :** Acier 10/10ème embouti
- **Film de revêtement :** Classe 1 ou Classe 2
- **Gamme police :** Miniature et Petite

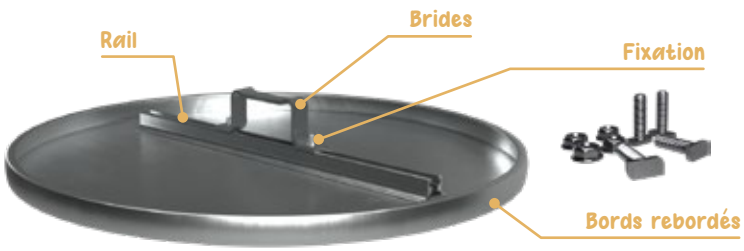

RÈGLES D'IMPLANTATION

CIRCULAIRE DU 31/01/92

Il est recommandé de changer un panneau après **8 ans** en Classe 1 et **12 ans** en Classe 2.

ARRÊTÉ DU 03/05/78 ARTICLE 1

Ne pourront être utilisés sur les routes ouvertes à la circulation publique uniquement les **équipements certifiés NF**.

PANONCEAU

La réglementation impose de mettre le **même revêtement** sur le panneau et le panonceau.

PANONCEAUX M1/M2 :

Instruction ministérielle sur la signalisation routière, ligne 1 – 1ère partie modifiée par l'arrêté du 31/07/02

La distance est arrondie :

- Au km si < à 5km
- Au 1/2 entre 2 et 5 km (ex : 3,5 km)
- Aux 100 m entre 500 et 2000 m
- Aux 50 m entre 100 et 500 m
- À 50, 75 ou 100 entre 50 et 100 m
- Aux 10 m si < à 50 m

Pour déterminer la hauteur du panneau, pensez à intégrer 500 mm dans le sol.

IMPLANTATION PRÉ-SIGNALISATION :

Instruction ministérielle sur la signalisation routière 2ème partie.

Les panneaux de danger, à l'exception du panneau A18, sont toujours implantés en signalisation avancée, avant le point ou le début de la zone à signaler.

Hors agglomération : La distance normale est comprise entre 100 et 200 m. Elle est choisie aussi proche que possible de 150 m sur route et 200 m sur autoroute.

En agglomération : La distance normale est comprise entre 0 et 50 m. Elle est choisie aussi proche que possible de 50 m.

Si les panneaux sont placés à une distance différente de la distance normale, ils sont complétés par un panonceau de distance M1.

Classe 2 obligatoire pour les panneaux de type AB en agglomération. Arrêté du 7 juin 1977, Art. 9.1/9.2/13.

ARRÊTÉ DU 07/06/77 :

Hauteur sous panneaux et la distance des panneaux par rapport à la chaussée.

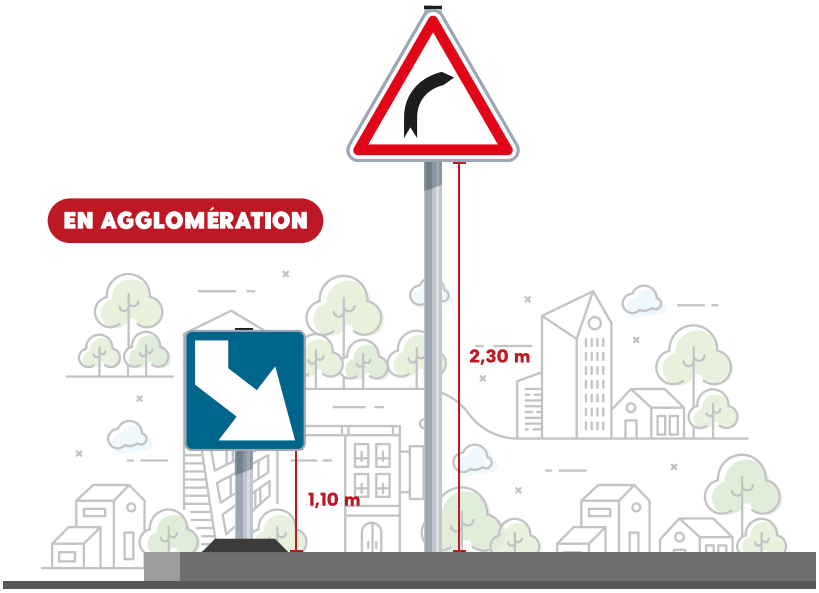

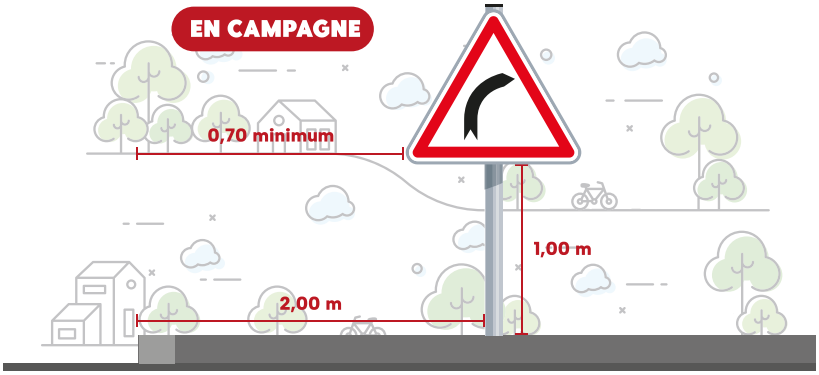

ARRÊTÉ DU 07/06/77 :

La taille des panneaux en fonction du lieu d'implantation.

Gamme ECO et PREMIUM

GAMME	▲	●	◆	■	●	EMPLOI
Miniature	500	400	350	350	450	Seulement en agglomération si difficulté d'implanter la petite gamme
Petite	700	600	500	500	650	Sur routes ou rues si difficulté d'implanter la gamme normale
Normale	1000	800	700	700	850	Règle générale
Grande	1250	1000	900	900	1050	Sur certaines RN et routes de plus de 2 voies
Très grande	1500	1200	1050	1050	1250	Sur autoroutes
Supérieure	–	–	–	1200	–	Sur autoroutes
Exceptionnelle	–	–	–	1500	–	Sur autoroutes

4° PART. « SIGNALISATION DE PRESCRIPTION » ARTICLE 55-3.C

Signalisation verticale : panneau B6d « arrêt interdit » + panonceau M6h catégorie d'usagers concernés.

7° PART. « MARQUES SUR CHAUSSÉES » ARTICLE 118-2.C

Signalisation horizontale : marquage sur chaussée blanc.
La largeur de la place doit être d'au moins 3,30 mètres.

Seul le pictogramme peint sur ou le long des limites est obligatoire (0,50 m x 0,60 m ou 0,25 m x 0,30 sur ou le long des limites). Le pictogramme au milieu du stationnement est facultatif (1 m x 1,2 m au milieu de l'emplacement, fond bleu facultatif).

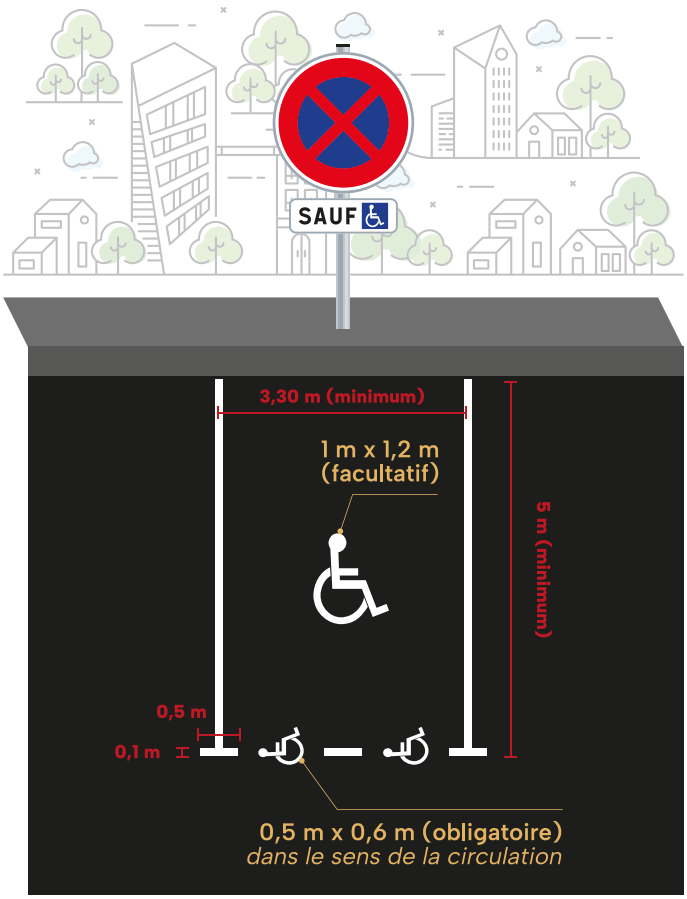

DÉCRET N°2006-1658 DU 21/12/06 ARTICLE 1

Sur le domaine public, **au moins 2% de l'ensemble des emplacements** de chaque zone de stationnement, sont accessibles et adaptés aux personnes circulant en fauteuil roulant.

Pour projet global de stationnement, **le nombre de places réservées est calculé sur la base de l'ensemble des emplacements prévus** au projet. Au delà de cinq cents places, le nombre de places aménagées est fixé par arrêté municipal sans pouvoir être inférieur à dix.

Les emplacements réservés sont librement accessibles. Leur agencement permet à toute personne de rejoindre le trottoir ou le cheminement pour piétons sans danger et sans rencontrer d'obstacle.

Les parcmètres et autres systèmes d'accès sont facilement accessibles et utilisables par les personnes handicapées physiques. Ils sont installés au plus près des emplacements réservés mentionnés.

ARRÊTÉ DU 03/02/07 ARTICLE 1

Un emplacement réservé ne peut être d'une largeur inférieure à 3,30 m et présente une pente et un dévers transversal inférieurs à 2 %. S'il n'est pas de plain-pied avec le trottoir, un passage d'une largeur au moins égale à 0,80 m permet de rejoindre le trottoir en sécurité sans emprunter la chaussée au moyen d'un abaissé aménagé conformément aux prescriptions énoncées au 4° du présent article.
Par dérogation à la règle énoncée à l'alinéa précédent, en cas de stationnement longitudinal à gauche et de plain-pied avec le trottoir, la largeur de l'emplacement prévu pour le véhicule peut être réduite à 2 m, à condition de ménager une largeur de trottoir de 1,80 m comprenant une bande latérale matérialisée de 0,80 m au droit de cet emplacement.

Les emplacements réservés sont signalés conformément à [...] l'IISR [...]. Ils sont répartis de manière homogène sur la totalité de la voirie de la commune, selon un plan de zonage élaboré après avis de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ou dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

En cas de stationnement payant, les instructions figurant sur les parcmètres ou les horodateurs sont lisibles en toute condition en position assise comme en position debout. Les commandes permettant d'actionner le dispositif de paiement sont situées entre 0,90 m et 1,30 m du sol.

SIGNAUX DE DANGER

A1a
Virage à droite

A1b
Virage à gauche

A1c
Succession de virages dont le premier est à droite

A1d
Succession de virages dont le premier est à gauche

A2a
Cassis ou dos-d'âne

A2b
Ralentisseur de type dos-d'âne

A3
Chaussée rétrécie

A3a
Chaussée rétrécie par la droite

A3b
Chaussée rétrécie par la gauche

A4
Chaussée particulièrement glissante

A6
Pont mobile

A7
Passage à niveau muni de barrières ou demi-barrières

A8
Passage à niveau sans barrières ni demi-barrières

A9a
Traversée de bus

A9b
Traversée de voies de tramways

A13a
Endroit fréquenté par les enfants

A13b
Passage pour piéton

A14
Autres dangers

A15a1 A15a2
Passage d'animaux domestiques

A15b
Passage d'animaux sauvages

A15c
Passage de cavaliers

A16
Descente dangereuse*

A17
Annonce de feux tricolores

A18
Circulation dans les deux sens

A19
Risque de chute de pierres ou présence de pierres tombées

A20
Débouché sur un quai ou une berge

A21
Débouché de cyclistes venant de droite ou de gauche

A23
Traversée d'une aire de danger aérien

A24
Vent latéral

DIMENSIONS DES SIGNAUX DE DANGER (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
Triangle △	500	700	1000	1250	1500

Disponible aussi en gamme ECO.

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX DE DANGER						
M1	100 m M1*	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M2	↑ 50m ↑ M2*	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M5	STOP 150m M5b* pour A8	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M9	M9b1 M9d pour A13b RAPPEL M9z* 1 ligne	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
	M9a pour A7 M9j1 M9j2 VERGLAS FRÉQUENT M9z*	500 x 350	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	1200 x 600

HORS CERTIFICATION

Nos panneaux et pannonceaux existent aussi en version occultable.

INTERSECTION ET PRIORITÉ

AB1
Intersection où céder le passage aux véhicules venant de droite

AB2
Intersection avec une route dont les usagers doivent céder le passage

AB25
Carrefour à sens giratoire

AB4
Arrêt à l'intersection

AB6
Indication du caractère prioritaire d'une route

AB7
Fin du caractère prioritaire d'une route

AB3a
Cédez le passage à l'intersection

AB3b
Cédez le passage à l'intersection

AB5
Arrêt à l'intersection

M12a

M12b

M12c

M12d

Autorisation conditionnelle de franchissement pour cycles
▼ 300 ou 500 mm et ■ 200 mm

DIMENSIONS DES SIGNAUX D'INTERSECTION ET PRIORITÉ (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
Triangle	500	700	1000	1250	1500
AB4	400	600	800	1000	1200
AB6 et AB7	350	500	700	900	1050

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX D'INTERSECTION ET PRIORITÉ						
M1	100 m M1*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M4	M4d1 M4d2	350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350
M5	STOP 150 m M5a* pour AB5	350 x 250	500 x 350	500 x 500	700 x 700	–
M7	Pour AB2, AB3, AB4, AB5 et AB6. * Précisez : voie prioritaire de A à H, voies secondaires de 1 à 8	350 x 350	500 x 500	700 x 700	900 x 900	1050 x 1050
M9	CÉDEZ LE PASSAGE M9c pour AB3a	350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350

PRESCRIPTION ZONALE

B30
Entrée d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h

B51
Sortie d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h

B52
Entrée d'une zone de rencontre

B53
Sortie d'une zone de rencontre

B54
Entrée d'une aire piétonne

B55
Sortie d'une aire piétonne

B56
Entrée d'une zone de circulation restreinte

B57
Sortie d'une zone de circulation restreinte

B58
Entrée d'une zone d'obligation d'équipements en période hivernale

B59
Sortie d'une zone d'obligation d'équipements en période hivernale

DIMENSIONS DES SIGNAUX DE PRESCRIPTION ZONALE (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
Carré	350	500	700	900	1050
B30, B51	–	500 x 650	700 x 900	900 x 1150	–
B56, B57, B58 et B59	–	600 x 900	1200 x 1800	1600 x 2400	–

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX DE PRESCRIPTION ZONALE						
M11	CYCLISTES AUTORISÉS M11a1 pour B54 INTERDIT DE 19 h À 9 h M11b1* LIVRAISON AUTORISÉE DE 19 h À 9 h M11b2*	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	SAUF CATÉGORIES M11d pour B56	–	500 x 300	1200 x 600	1600 x 750	–

Disponible aussi en gamme ECO.

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

SIGNAUX D'INTERDICTION

B0
Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens

B1
Sens interdit à tout véhicule

B1j
Répétition d'interdiction d'accès à contresens

B2a
Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection

B2b
Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection

B2c
Interdiction de faire demi-tour sur la route suivie

B3
Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur

B3a
Interdiction aux +3,5t de dépasser tous les véhicules à moteur

B4
Arrêt au poste de douane

B5a
Arrêt au poste de gendarmerie

B5b
Arrêt au poste de police

B5c
Arrêt au poste de péage

B7a
Accès interdit aux véhicules à moteur sauf cyclomoteurs

B7b
Accès interdit à tous les véhicules à moteur

B8
Accès interdit aux véhicules affectés aux marchandises

B9a
Accès interdit aux piétons

B9b
Accès interdit aux cycles

B9c
Accès interdit aux véhicules à traction animale

B9d
Accès interdit aux véhicules agricoles à moteur

B9e
Accès interdit aux voitures à bras

B9f
Accès interdit aux véhicules de transport en commun

B9g
Accès interdit aux cyclomoteurs

B9h
Accès interdit aux motocyclettes et motocyclettes légères

B9i
Accès interdit aux véhicules tractants une caravane ou remorque

B10a
Accès interdit aux véhicules dont la longueur est sup. à*

B11
Accès interdit aux véhicules dont la largeur est sup. à*

B12
Accès interdit aux véhicules dont la hauteur est sup. à*

B13
Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRA excède*

B13a
Accès interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus que*

B14
Limitation de vitesse*

B15
Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse

B16
Signaux sonores interdits

B17
Interdiction de circuler sans maintenir un intervalle minimum de*

B18a
Accès interdit aux marchandises explosives

B18b
Accès interdit aux marchandises polluant les eaux

B18c
Accès interdit aux marchandises dangereuses

B19
Autres interdictions*

B31
Fin de toutes les interdictions signalées

B33
Fin de limitation de vitesse*

B34
Fin d'interdiction de dépasser

B34a
Fin d'interdiction de dépasser pour les véhicules de +3.5t

B35
Fin d'interdiction de l'usage de l'avertisseur sonore

B39
Fin d'obligations dont la nature est indiquée sur le panneau*

DIMENSIONS DES SIGNAUX D'INTERDICTION ET D'OBLIGATION (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
Disque	450	650	850	1050	1250
B1j	–	–	700	900	1050

Disponible aussi en gamme ECO.

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX D'INTERDICTION ET D'OBLIGATION

Retrouvez l'ensemble des panonceaux associés sur la page de droite →

SIGNAUX D'OBLIGATION

B21-1
Obligation de tourner à droite avant le panneau

B21-2
Obligation de tourner à gauche avant le panneau

B21a1
Contournement obligatoire par la droite

B21a2
Contournement obligatoire par la gauche

B21b
Direction obligatoire à la prochaine intersection : tout droit

B21c1
Direction obligatoire à la prochaine intersection : à droite

B21c2
Direction obligatoire à la prochaine intersection : à gauche

B21d1
Directions obligatoires à la prochaine intersection

B21d2
Directions obligatoires à la prochaine intersection

B21e
Directions obligatoires à la prochaine intersection

B22a
Piste ou bande obligatoire pour les cycles à deux roues

B22b
Chemin obligatoire pour piétons et réservé aux piétons

B22c
Chemin obligatoire pour cavaliers et réservé aux cavaliers

B25
Vitesse minimale obligatoire*

B26
Chaînes à neige obligatoires sur deux roues motrices

B27a
Voie réservée aux véhicules de transport en commun

B27b
Voie réservée aux tramways

B29
Autres obligations dont la nature est mentionnée*

B40
Fin de piste ou bande obligatoire pour cycles

B41
Fin de chemin obligatoire pour piétons

B42
Fin de chemin obligatoire pour cavaliers

B43
Fin de vitesse minimale obligatoire

B44
Fin d'obligation de l'usage des chaînes à neige

B45a
Fin de voie réservée aux véhicules de transport en commun

B49
Fin d'obligations dont la nature est mentionnée*

Disponible aussi en gamme ECO.

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX D'INTERDICTION ET D'OBLIGATION						
M1	M1*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M2	M2*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M3	M3a1 M3a2	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700
	M3b1 M3b2	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350
	M3b3* M3b4*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
	M3d	-	-	500 x 350	500 x 500	700 x 700
M4	M4a M4b M4c M4d1 M4d2 M4f* M4s M4t M4u* M4w M4x	350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350
	M4g M4i M4j M4k M4l M4m M4p M4q* M4r* M4v*	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700
	M4e1*	-	-	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M4e2*	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M9	M9v1 M9v2	500 x 350	500 x 350	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M9z* 1 ligne	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
	M9z* 2 lignes texte court	500 x 200	500 x 200	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M9z* 2 lignes texte long	700 x 200	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M11	M11c1* pour B18c M11c2* pour B18c	-	-	700 x 350	900 x 500	-

SIGNAUX D'INDICATION

C1a
Lieu aménagé pour le stationnement

C1b
Lieu aménagé pour le stationnement à durée limitée par un disque

C1c
Lieu aménagé pour le stationnement payant

C4a
Vitesse conseillée*

C4b
Fin de vitesse conseillée*

C5
Station de taxis

C6
Arrêt d'autobus

C8
Emplacement d'arrêt d'urgence

C9
Station d'autopartage

C12
Circulation à sens unique

C13a
Impasse

C13b
Présignalisation d'une impasse

C13c
Impasse comportant une issue pour les piétons

C13d
Impasse avec issue pour les piétons et les cyclistes

C18
Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse

C20a
Passage pour piétons

C20b
Traversée de voie de véhicules de transport en commun

C20c
Traversée de tramways

C23
Stationnement réglementé pour les caravanes*

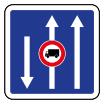

C24a ex1

C24a ex3
Conditions particulières de circulation

C24b
Voies affectées

C24c ex1

C24c ex2
Conditions particulières de circulation sur la route embranchée

C26a
Voie de détresse à droite

C26b
Voie de détresse à gauche

C27
Surélévation de chaussée

C28
Réduction du nombre de voies sur route à chaussées séparées

C29a
Présignalisation d'un créneau de dépassement

C29b
Créneau de dépassement à trois voies affectées

C29c
Section de route à trois voies affectées

C30
Fin de créneau de dépassement à trois voies affectées

C50
Indications diverses*

C51a
Présignalisation du début d'une section à vitesse régulée

C51b
Fin d'une section à vitesse régulée

C62
Présignalisation d'une borne de ticket de péage

C64a
Paiement auprès d'un péagiste

C64b
Paiement par carte bancaire ou accréditive

C64c1
Paiement automatique par pièces de monnaie

C64c2
Paiement automatique par pièces et billets

C64d
Paiement automatique par abonnement "télépéage"

C107
Route à accès réglementé**

C108
Fin de route à accès réglementé**

C111
Entrée d'un tunnel

C112
Sortie de tunnel

C113
Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles

C114
Fin d'une piste ou d'une bande cyclable réservée aux cycles

C115
Voie verte

C116
Fin de voie verte

C207
Début d'une section d'autoroute**

C208
Fin d'une section d'autoroute**

C3

C14ex1

C14ex2

C25a

C25b

C117-b21b

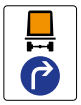

C117-b21c1

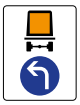

C117-b21c2

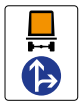

C117-b21d1

C117-b21d2

C117-b21e

DIMENSIONS DES SIGNAUX D'INDICATION (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE	SUPÉRIEURE
Carré	350	500	700	900	1050	1200
C3	-	-	600 x 800	-	-	-
C14	-	-	900 x 1300	-	-	-
C25	-	-	1600 x 2400	2400 x 3600	-	-
C117	-	-	900 x 1200	1050 x 1500	-	-

Disponible aussi en gamme ECO.

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau. ** Disponible aussi en taille "Supérieure"

SIGNAUX D'INDICATION

CE1 Poste de secours

CE2a Poste d'appel d'urgence

CE2b Cabine téléphonique publique

CE3a Informations relatives aux services ou activités touristiques

CE3b Panneau d'information service faisant partie d'un RIS*

CE4a Terrain de camping pour tentes

CE4b Terrain de camping pour caravanes et autocaravanes

CE4c Terrain de camping pour tentes et caravanes

CE5a Auberge de jeunesse

CE5b Chambre d'hôtes ou gîtes

CE6a Point de départ d'un itinéraire pédestre

CE6b Point de départ d'un circuit de ski de fond

CE7 Emplacement pour pique-nique

CE8 Gare auto / train

CE9 Parc de stationnement sous vidéoprotection

CE10 Embarcadère

CE12 Toilettes ouvertes au public

CE14 Installations accessibles aux personnes PMR

CE15a Poste de distribution de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24

CE15c Poste de distribution de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24 + GPL

CE15e Marque du poste de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24*

CE15f Marque du poste de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24 + GPL*

CE15g Poste de carburant 7j/7 et 24h/24 + recharge véhicules

CE15h Poste de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24 + GPL + recharge

CE15i Poste de recharge de véhicules électriques ouvert 7j/7 et 24h/24

CE15j Poste de recharge de véhicules élec. ouvert 7j/7 et 24h/24 + GPL

CE16 Restaurant ouvert 7 jours sur 7

CE17 Hôtel ou motel ouvert 7 jours sur 7

CE18 Débit de boissons ou établissement avec collations ouvert 7j/7

CE19 Emplacement de mise à l'eau d'embarcations légères

CE20a Gare de téléphérique

CE20b Point de départ d'un télésiège ou d'une télécabine

CE21 Point de vue

CE22 Fréquence d'émission d'une radio dédiée aux infos routières*

CE23 Jeux d'enfants

CE24 Station de vidange pour caravanes, autocaravanes et cars

CE25 Distributeur de billets de banque

CE26 Station de gonflage, hors station service, à usage gratuit

CE27 Point de détente

CE28 Poste de dépannage

CE29 Moyen de lutte contre l'incendie

CE30a Issue de secours vers la droite

CE30b Issue de secours vers la gauche

CE50 Installations ou services divers*

CE51 Point du réseau de distribution Écotaxe

CE52 Aires et/ou emplacements pour le covoiturage

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX D'INDICATION

M1	100 m M1* · 53 km M1a pour CE15*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M2	150 m M2*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	–
M3	M3a1 · M3a2	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	1200 x 400
	M3b1 · M3b2 · 50 m M3b3* · 50 m M3b4*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M4	M4a · M4b · M4c · M4d1 · M4d2 · 4,5 t M4f* · M4w · M4x	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
	M4g · M4i · M4n · M4y · M4z	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	–
M9	M9d pour C20a · RAPPEL M9z* 1 ligne	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	–
	S.O.S. M9e · S.O.S. M9f · VERGLAS FRÉQUENT M9z* 2 lignes	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	–
M10	A 75 M10a* · 19 M10b* · rocade M10c Les Flots Bleus M10z* pour C1, CE3, CE4, CE5, CE6, CE19, CE20, CE21 et C111	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M11	VÉHICULES AGRICOLES AUTORISÉS M11a2 pour C107	–	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	–
	D M11c1* pour C117 · D DE 6h À 20h M11c2* pour C117	–	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	–

SIGNAUX DE STATIONNEMENT

B6a1

Stationnement interdit

B6a2

Stationnement interdit du 1er au 15 du mois

B6a3

Stationnement interdit du 16 à la fin du mois

B6d

Arrêt et stationnement interdits

B6b1

Entrée d'une zone à stationnement interdit

B6b2

Entrée d'une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle

B6b3

Entrée d'une zone à stationnement de durée limité par un disque

B6b4

Entrée d'une zone à stationnement payant

B6b5

Entrée d'une zone unilatérale à alternance semi-mensuelle limitée par un disque

B50a

Sortie de zone à stationnement interdit

B50b

Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle

B50c

Sortie de zone à stationnement de durée limité par un disque

B50d

Sortie de zone à stationnement payant

B50e

Sortie de zone unilatérale à alternance semi-mensuelle limitée par un disque

DIMENSIONS DES SIGNAUX DE STATIONNEMENT (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
Disque ○	450	650	850	1050	1250
Carré □	-	500	700	900	1050

Disponible aussi en gamme ECO.

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX DE STATIONNEMENT						
M4	M4a M4b M4c M4d1 M4d2 M4f* M4s M4t M4u* M4w M4x	350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350
	M4g M4i M4j M4k M4l M4m M4p M4q* M4r* M4v*	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700
	M4e2*	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M6	M6a M6b M6d1 M6d2* M6f* M6h M6i M6j M6k2	500 x 150	500 x 150	500 x 150	500 x 150	-
	M6c1*	350 x 350	350 x 350	500 x 350	500 x 350	-
	M6c2*	350 x 150	350 x 150	700 x 200	700 x 200	-
	M6e1 M6e2 M6g*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	-
	M6k1	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M8	M8a M8a bis* M8b	150 x 350	200 x 500	200 x 500	200 x 500	-
	M8d M8d bis* M8e M8e bis*	350 x 150	500 x 200	500 x 200	500 x 200	-
	M8c M8c bis*	150 x 350	200 x 500	200 x 700	200 x 700	-
	M8f M8f bis*	350 x 150	500 x 200	700 x 200	700 x 200	-

PASSAGES À NIVEAU

G1	G1a	G1b	G1c
1150 x 750 mm	1150 x 950 mm	750 x 1150 mm	750 x 1550 mm

Signalisation de position des passages à niveaux sans barrière ni demi-barrière à 1 voie ou à plusieurs voies

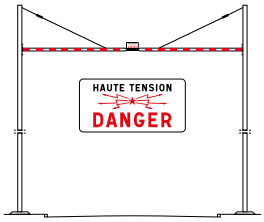

Pour les G1 et G1b bis, les G1a et G1c bis ou les G2 et G3, nous consulter.

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX DE PASSAGES À NIVEAU		
M9	HAUTE TENSION DANGER M9b2	700 x 350
	UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE M9h	900 x 500

BALISAGE ROUTIER

J4

Balisage de virages
1 chevron

J4

Balisage de virages
2 chevrons

J4

Balisage de virages
3 chevrons

J4

Balisage de virages
4 chevrons

J4

Balisage de virages
5 chevrons

J5

Signalisation des têtes d'îlots directionnels à contournement par la droite

J10

Balise pour passage à niveau côté gauche

J10

Balise pour passage à niveau côté droit

DIMENSIONS DES BALISAGES TYPE J (EN MM)	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
J4 – 1 chevrons	400 x 400	600 x 600	800 x 800	1000 x 1000	–
J4 – 2 chevrons	800 x 400	1200 x 600	1600 x 800	2000 x 1000	–
J4 – 3 chevrons	1200 x 400	1800 x 600	2400 x 800	3000 x 1000	–
J4 – 4 chevrons	1600 x 400	2400 x 600	–	–	–
J4 – 5 chevrons	2000 x 400	–	–	–	–
J5	350	500	700	900	1050
J10	–	–	200 x 1000	–	–

Les balises J10 sont vendues à l'unité ou par lot de 3. Pour les balises plastiques, voir page 44.

DIVERS

HORS CERTIFICATION

Divers visuels de panneaux en profil aluminium ou embouti. Se référer aux dimensions des gammes police. Nous consulter pour un visuel en particulier ou personnalisé.

PANNEAUX FLUVIAUX

A1 Interdiction de passer

A2 Interdiction de dépasser

A3 Interdiction de dépassement entre convois

A4 Interdiction de dépasser et de croiser

A5 Interdiction de stationner

A5.1 Interdiction de stationner sur la largeur indiquée*

A6 Interdiction de mettre l'ancre

A7 Interdiction de s'amarrer

A8 Interdiction de virer

A9 Interdiction de créer des remous

A10 Interdiction de passer hors de l'espace

A12 Interdiction aux bateaux à moteurs

A13 Interdiction aux bateaux de sport

A14 Interdiction de faire du ski nautique

A15 Interdiction pour les bateaux à voiles

A16 Interdiction pour les embarcations non motorisées

A17 Interdiction pour les planches à voile

A18 Interdiction pour les activités de vitesse

A19 Interdiction de mise à l'eau

A20 Interdiction aux véhicules nautiques à moteur

B1 Obligation de suivre la direction fléchée

B2a Obligation d'aller à babord

B2b Obligation d'aller à tribord

B3a Obligation de tenir à bâbord

B3b Obligation de tenir à tribord

B4a Obligation de croiser vers bâbord

B4b Obligation de croiser vers tribord

B5 Obligation de s'arrêter

B6 Obligation de respecter la vitesse*

B7 Obligation d'émettre un signal sonore

B8 Obligation d'observer une vigilance particulière

B9a **B9b** Obligation de vérifier la voie principale

B11a **B11b** Obligation d'entrer en liaison radiophonique (sur la voie indiquée)*

C1 Zone de navigation à profondeur limitée

C2 Zone de navigation à hauteur limitée

C3 Zone de navigation à largeur limitée

C4 Zone de restriction à la navigation

C5 Zone de navigation à chenal éloigné*

A1 bis Interdiction de passer (format rond)

D1a Passage dans les deux sens

D1b Passsage recommmandé dans le sens des losanges

D2 Passage recommmandé dans l'espace indiqué

D3 Recommandation de suivre le sens

E1 Autorisation de passer

E2 Croisement de câble électrique

E3 Barrage

E4a Bac ne naviguant pas librement

E4b Bac naviguant librement

E5 Autorisation de stationner

E5.1 Autorisation de stationner sur la largeur indiquée*

E6 Autorisation d'ancrer

E7 Autorisation de s'amarrer

E7.1 Aire de chargement des véhicules

E8 Aire de virage

E9a Voies affluentes

E9b Voies affluentes à droite

E9c Voies affluentes à gauche

E10a Voie affluente

E10c Voie affluente rencontrée

E11 Fin d'interdiction, fin d'obligation

E13 Prise d'eau potable

E14 Poste téléphonique batellerie

E15 Zone autorisée aux bateaux à moteurs

E16 Zone autorisée à la plaisance

E17 Zone autorisée au ski nautique

E18 Zone autorisée aux bateaux à voiles

E19 Zone autorisée aux embarcations non motorisées

E20 Zone autorisée aux planches à voile

E21 Zone autorisée aux activités nautiques de vitesse

E22 Zone autorisée à la mise à l'eau d'équipement

E23 Autorisation d'entrer en liaison radio*

E24 Zone autorisées aux véhicules nautiques à moteur

Cartouche Cartouche auxilliaire fluvial*

Flèche Flèche auxilliaire*

HORS CERTIFICATION

DIMENSIONS	RECTANGLE	RECTANGLE
Gamme 1	700 x 1050	1050 x 700
Gamme 2	1000 x 1500	1500 x 1000

DIMENSIONS	CARRÉ	CARTOUCHE
Gamme 1	700 x 700	1000 x 250
Gamme 2	1000 x 1000	1500 x 250

FLÈCHE	LOSANGE	DISQUE
500 x 1000	900	850

Pour des modèles supplémentaires ou panonceaux, nous consulter. * Précisez la distance ou mention à faire figurer.

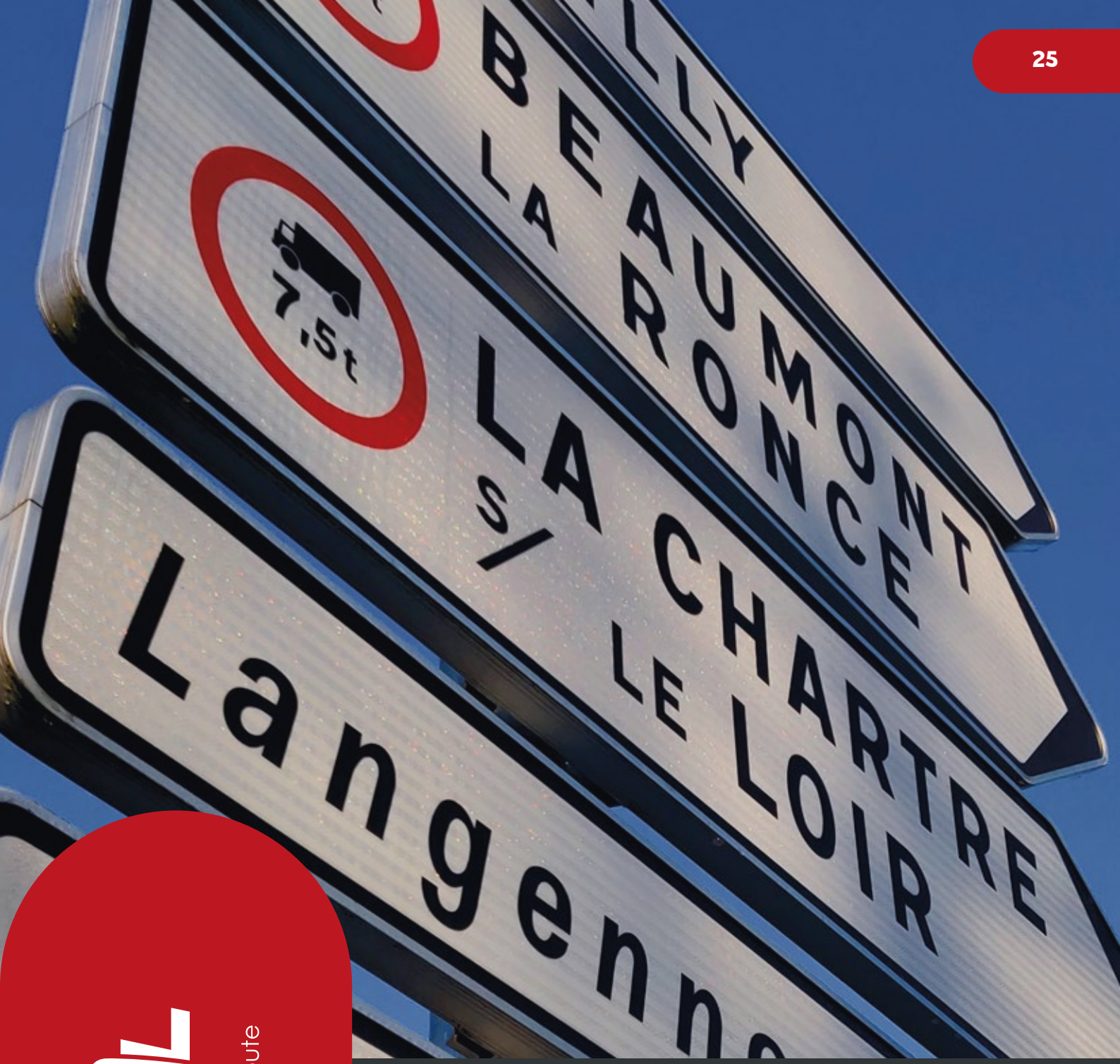

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SIGNALISATION directionnelle

NOS GAMMES DE PRODUITS

GAMME PROFIL ALUMINIUM "PREMIUM"

Certifiés NF par l'ASCQUER,
suivant fiche technique SD912 PAN2.

L'originalité de nos panneaux réside dans leur système de fixation facile et esthétique. Ils se fixent à l'aide de brides, directement sur le mât. Le profil vient encapsuler le film sur le support et évite ainsi tout arrachage et toute incrustation d'impureté due à la pollution.

Des vis "quart de tour" s'insèrent dans le profil, pour un montage simple et rapide. Des rails de renforts sont ajoutés au dos des panneaux sur certaines tailles ou sur demande du client.

Les profils sont extrudés en aluminium. C'est à dire que le métal a été déformé pour prendre la forme souhaitée, ce qui rend nos profils plus solides que s'ils avaient été soudés ou s'ils avaient subis tout autre traitement pour obtenir leur forme. Grâce à son profil non coupant et non agressif, le panneau se manipule sans danger.

- **Matière :** Aluminium 15/10ème
- **Matière profil :** Aluminium extrudé
- **Dos panneau :** Ouvert (caissonné en option)
- **Film de revêtement :** Classe 1 ou Classe 2
- **Boulonnerie :** Vis tête marteau et écrous fournis, Inox A2

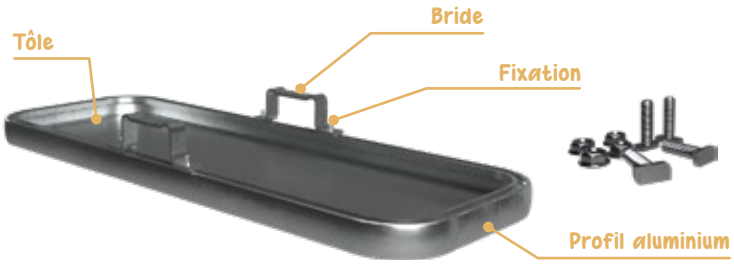

PANNEAUX D29 ET E31 PROFIL ALU		
FORMATS (EN MM)		NB. DE LETTRES HC 80
400 x 150	400 x 250	≥ 7 lettres
500 x 150	500 x 250	≥ 9 lettres
600 x 150	600 x 250	≥ 11 lettres
700 x 150	700 x 250	≥ 13 lettres
800 x 150	800 x 250	≥ 16 lettres
900 x 150	900 x 250	≥ 18 lettres
1000 x 150	1000 x 250	≥ 20 lettres
1100 x 150	1100 x 250	≥ 23 lettres
1200 x 150	1200 x 250	≥ 25 lettres
1300 x 150	1300 x 250	≥ 27 lettres
1600 x 150	1600 x 250	≥ 29 lettres

Le profil, le dos et même le mât de tous nos panneaux peuvent être laqués, permettant une parfaite intégration dans son environnement (laquage selon nuancier ral, voir page 77).

GAMME BORDS TOMBÉS "ÉCO"

Cette gamme est hors certification. HORS CERTIFICATION

Notre gamme directionnelle dite "ÉCO", fréquemment utilisée pour les panneaux de localisation et les panneaux d'aménagements cyclables. Les bords tombés diminuent les accidents liés aux chocs et le rail fixé au dos permet de fixer le panneau sur différents supports.

Les bords des panneaux sont emboutis (bordés rebordés) sécurisant ainsi la manipulation.

- **Matière :** Aluminium 15/10ème
- **Finition :** Bords tombés
- **Film de revêtement :** Classe 1 ou Classe 2
- **Fixation :** Rail au dos fourni
- **Boulonnerie :** Vis à tête hexagonale

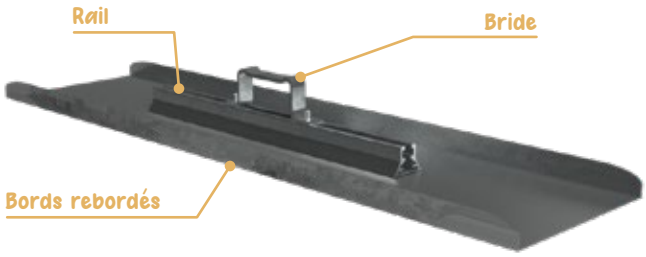

PANNEAUX D29 ET E31 BORDS TOMBÉS	
FORMATS (EN MM)	NB. DE LETTRES HC 62,5
400 x 120	≥ 7 lettres
500 x 120	≥ 9 lettres
600 x 120	≥ 11 lettres
700 x 120	≥ 13 lettres
800 x 120	≥ 16 lettres
900 x 120	≥ 18 lettres
1000 x 120	≥ 20 lettres
1100 x 120	≥ 23 lettres
1200 x 120	≥ 25 lettres
1300 x 120	≥ 27 lettres

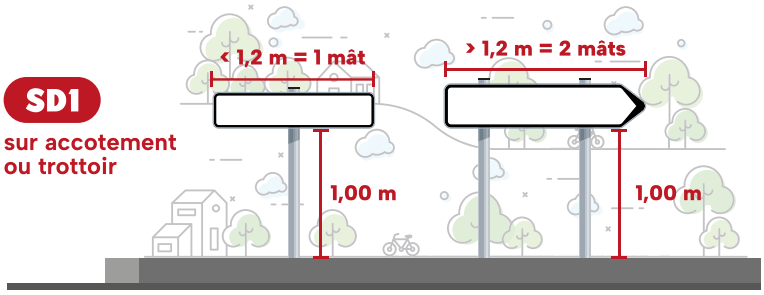

SD1	HAUTEUR PANNEAUX SD1							
	250	300	400	500	600	750	900	1200
800	×	×	×	×				
1000	×	×	×	×	×			
1300	×	×	×	×	×	×		
1600	×	×	×	×	×	×	×	
1900	×	×	×	×	×	×	×	×
2200	×	×	×	×	×	×	×	×
2500	×	×	×	×	×	×	×	×

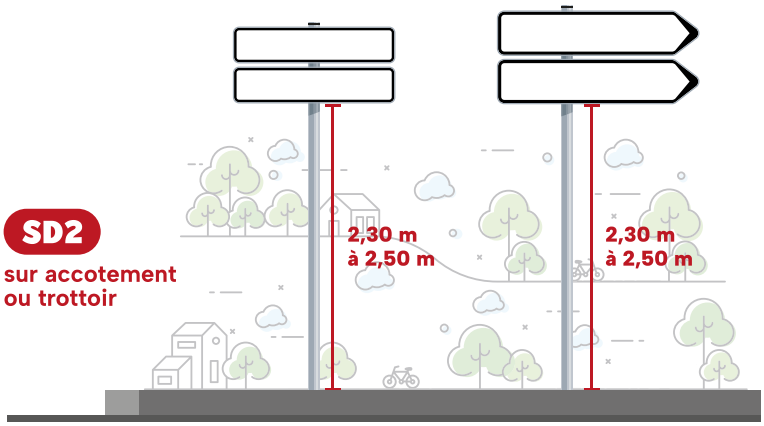

SD3	HAUTEUR PANNEAUX SD3			
	600	750	900	1200
1000	×			
1300	×	×		
1600	×	×	×	
1900	×	×	×	×
2200	×	×	×	×
2500	×	×	×	×

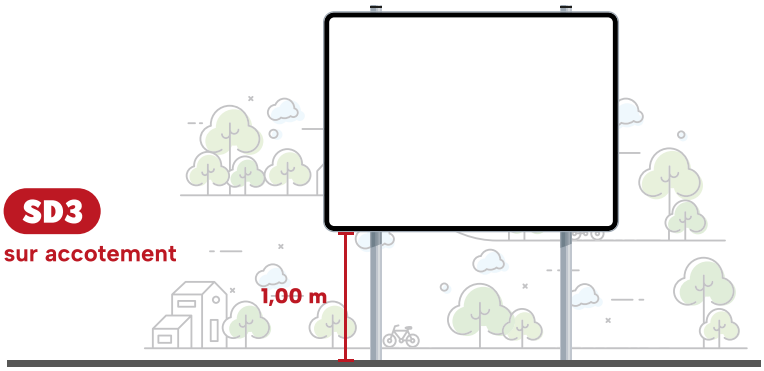

NOMBRE DE PANNEAUX

- 6 panneaux maximum sur un même mât.
- 4 panneaux d'une même couleur par direction.

ALIGNEMENT DES PANNEAUX

Alignement vertical des panneaux
*(voir **SCHÉMA 1** et **SCHÉMA 2**).*

Alignement vers le bas si deux mâts se situent l'un à côté de l'autre et indiquent deux directions opposées *(voir **SCHÉMA 3**).*

ORDRE DES PANNEAUX

On positionne de haut en bas les panneaux, **bleus, puis verts et enfin blancs** *(voir **SCHÉMA 1**).*

Si deux panneaux bleus indiquent des directions opposées et sont sur le même mât, on positionne en premier les panneaux pointant vers la droite.

Si un mât comporte un seul panneau bleu, on le positionne en premier, même si sa direction pointe vers la gauche.

Pour les panneaux fléchés blancs, on positionne en premier la direction d'en face, puis celle de droite et enfin celle de gauche *(voir **SCHÉMA 2**).*

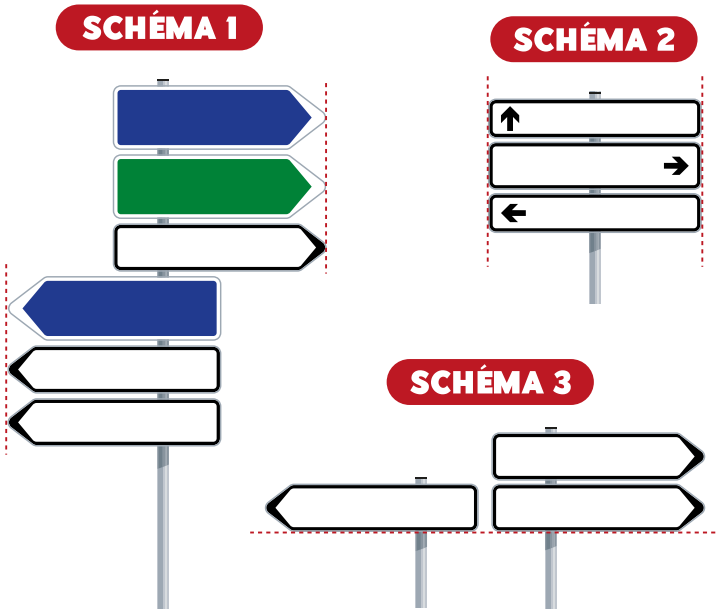

PANNEAUX DIRECTIONNELS

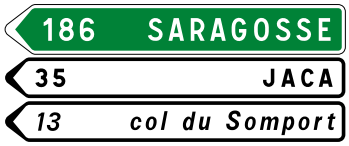

D21a

Panneau de position comportant une indication de distance***

D21b

Panneau de position ne comportant pas d'indication de distance***

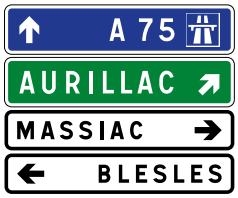

D43

Présignalisation courante des carrefours

LONGUEUR DES PANNEAUX (EN MM)	HAUTEUR DES PANNEAUX (EN MM)							
	250	300	400	500	600	750	900	1200
800 mm	×	×	×	×	–	–	–	–
1000 mm	×	×	×	×	×	–	–	–
1300 mm	×	×	×	×	×	×	–	–
1600 mm	×	×	×	×	×	×	×	–
1900 mm	×	×	×	×	×	×	×	×
2200 mm	×	×	×	×	×	×	×	×
2500 mm	×	×	×	×	×	×	×	×

DIMENSIONS DES HAUTEURS DE CARACTÈRES (EN MM)					
Vitesse maximale autorisée	**≤ 50 km/h**	**70 km/h**	**90 km/h**	**110 km/h**	**130 km/h**
Hauteur de caractères en mm sur les routes	HC 100	HC 100	HC 125	–	–
Hauteur de caractères en mm sur les autoroutes	–	HC 160	HC 200	HC 250	HC 320

× Dimensions seulement pour panneaux rectangulaires (hors D21).
Dimensions valables pour tous les panneaux directionnels des pages suivantes, sauf mention du contraire.

CARTOUCHES DE LOCALISATION

E41

Itinéraire européen

E42

Route nationale ou autoroute

E43

Route départementale

E44

Route communale

E45

Route forestière

E46

Rocade

E47

Route métropolitaine

LONGUEUR DU CARTOUCHE E40 ASSOCIÉ	HAUTEUR DU CARTOUCHE ASSOCIÉ					
	150	200	250	300	400	500
350	×	–	–	–	–	–
500	×	×	×	–	–	–
700	–	×	×	×	–	–
800	–	–	–	×	×	–
1000	–	–	–	–	×	×
1300	–	–	–	–	–	×

HAUTEUR DE CARACTÈRES DES CARTOUCHES	FORMAT DU CARTOUCHE			
	LETTRAGES + 1 CHIFFRE	LETTRAGES + 2 CHIFFRES	LETTRAGES + 3 CHIFFRES	LETTRAGES + 4 CHIFFRES
HC 100	350 x 150	350 x 150	500 x 150	500 x 150
HC 125	500 x 200	500 x 200	500 x 200	700 x 200
HC 160	500 x 250	500 x 250	700 x 250	700 x 250
HC 200	700 x 300	700 x 300	800 x 300	800 x 300
HC 250	800 x 400	800 x 400	1000 x 400	1000 x 400
HC 320	1000 x 500	1000 x 500	1300 x 500	1300 x 500

SIGNALISATION AVANCÉE

D31d

Signalisation avancée d'une sortie numérotée

D31e

Signalisation avancée d'une sortie non numérotée

D31f

Signalisation avancée d'une bifurcation autoroutière

D32a

Signalisation avancée d'une aire routière

D32b

Signalisation avancée d'une aire autoroutière

Da31a

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une sortie numérotée

Da31b

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une sortie non numérotée***

Da31c

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une bifurcation autoroutière***

Da31d

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une sortie numérotée

Da31e

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une sortie non numérotée***

Da31f

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une bifurcation autoroutière***

Da32a

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une aire routière

Da32b

Signalisation avancée d'affectation de voie d'une aire autoroutière

PRÉ-SIGNALISATION

D41a

Présignalisation d'une sortie numérotée

D41b

Présignalisation d'une sortie non numérotée

D41c

Présignalisation d'une bifurcation autoroutière

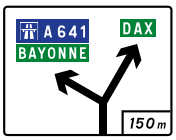

D42a

Présignalisation diagrammatique des carrefours complexes

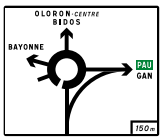

D42b

Présignalisation diagrammatique des carrefours à sens giratoires

D44

Présignalisation d'un village étape

D45

Présignalisation d'un village étape***

D46a

Présignalisation d'une aire de service ou de repos autoroutière

D46b

Présignalisation d'une aire de service ou de repos routière

D47a

Présignalisation du début d'une section routière ou autoroutière à péage

D47b

Présignalisation d'une gare de péage

D47c

Présignalisation du paiement du péage

Da41a

Présignalisation d'affectation de voie d'une sortie numérotée

Da41b

Présignalisation d'affectation de voie sortie non numérotée***

Da41c

Présignalisation d'affectation de voie d'une bifurcation autoroutière***

Da41d

Présignalisation d'affectation de voie d'une sortie numérotée

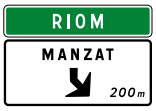

Da41e

Présignalisation d'affectation de voie sortie non numérotée***

Da41f

Présignalisation d'affectation de voie d'une bifurcation autoroutière***

*** Panneaux surmontés d'un cartouche (voir page 28).
Pour les dimensions des panneaux directionnels, voir tableau page 28.

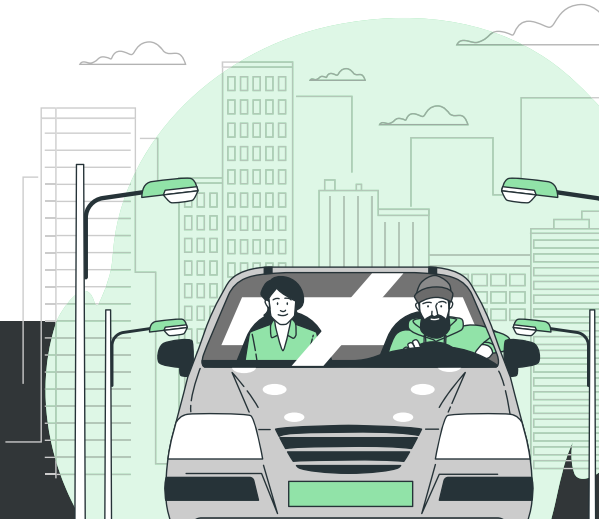

SIGNALISATION COMPLÉMENTAIRE

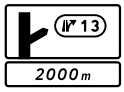

D51c

Avertissement de sortie simple

D51cr

Avertissement de sortie simple donnant accès à une aire de service ou de repos

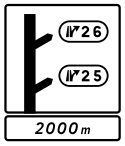

D51d

Avertissement de sorties rapprochées

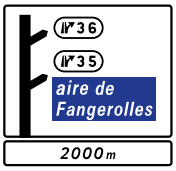

D51dr

Avertissement de sorties rapprochées dont l'une donne accès à une aire de repos

D52a

Avertissement de bifurcation autoroutière

D52b

Avertissement de bifurcation sur route à chaussées séparées

D52c

Avertissement de bifurcation autoroutière et de sorties rapprochées

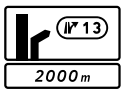

Da51b

Avertissement de sortie avec affectation de voie

Da51br

Avertissement de sortie donnant sur une aire avec affectation de voies

Da52

Avertissement de bifurcation autoroutière avec affectation de voies

Da52b

Avertissement de bifurcation sur route séparée avec affectation de voies

D61a

Confirmation courante sur route***

D61b

Confirmation courante sur autoroute***

D62a

Confirmation de filante sur route à chaussées séparées***

D62b

Confirmation de filante sur autoroute***

D62c

Confirmation de filante avec flèche d'affectation de voies verticale, sur autoroute***

D62d

Confirmation de filante avec flèche d'affectation de voies coudée, sur autoroute***

D63c

Confirmation de la prochaine sortie

D63d

Annonce de la prochaine bifurcation autoroutière

D69a

Fin d'itinéraire de substitution

D69b

Fin d'itinéraire Bis

D71

Signalisation complémentaire de sortie

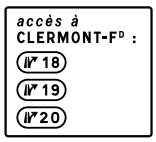

D72

Signalisation complémentaire des différentes sorties vers une agglomération

D73

Présignalisation complémentaire de sortie

D74a

Présignalisation de bifurcation autoroutière avec numéros

D74b

Présignalisation de bifurcation autoroutière sans numéros

D79a

Signalisation complémentaire d'itinéraire de substitution

D79b

Signalisation complémentaire d'itinéraire Bis

INFORMATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SR2a

SR2b

SR2c

Rappel de l'espacement à respecter entre véhicules

SR3a

SR3b

SR3c

SR3d

Annonce d'une zone où la vitesse est contrôlée par un ou plusieurs dispositifs de contrôle automatisé

SR4

Zone sous vidéo-protection

SR50

Message de sécurité routière

GAMME D'INFORMATION DE SÉCURITÉ	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
SR2	3500 x 3000			
SR3a, **SR3b** et **SR3c**	600 x 900	1200 x 1800	1600 x 2400	2400 x 3600
SR3d	800 x 800	1200 x 1200	1600 x 1600	2400 x 2400
M9 pour **SR3d** VOIE RÉSERVÉE M9k1 VOIES RÉSERVÉES M9k2 BRUIT M9l	*Dimensions à venir*			
SR4	1300 x 600			
SR50	Dimensions suivant les inscriptions et la taille des caractères, nous consulter			

SIGNALISATION DE LOCALISATION

D29a

Indication d'une direction de lieux-dits comportant une indication de distance

D29b

Indication d'une direction de lieux-dits ne comportant pas d'indication de distance

EB10

Panneau d'entrée d'agglomération***

EB20

Panneau de sortie d'agglomération***

E31

Localisation de tous les lieux traversés par la route où il n'existe pas de panneau

E32

Localisation d'un cours d'eau

E33a

Localisation d'un parc national, parc régional, d'une réserve naturelle etc...

E33b

Appartenance d'une commune à un parc national, parc régional etc...

E34a

Localisation d'une aire routière

E34b

Fin de localisation d'une aire routière***

E34c

Localisation d'une aire autoroutière

E34d

Fin de localisation d'une aire autoroutière***

E36a

Localisation d'un département

E36b

Localisation d'une région administrative

E37a

Indique le nom d'une œuvre d'art et de son auteur sur des voiries

E37b

Indique le nom de l'auteur d'une œuvre d'art sur les voiries

E38

Localisation des limites de gestion ou de concession d'un réseau autoroutier

E39

Localisation d'un État appartenant à l'Union Européenne

*** Panneaux surmontés d'un cartouche (voir page 28).
Pour les dimensions des panneaux directionnels, voir tableau page 28.

HORS CERTIFICATION

TOURISTIQUES ET PATRIMOINE

H11

Indication par message littéral

H12

Indication par message graphique

H13

Indication par message littéral et graphique

H21

Localisation d'un itinéraire touristique

H22

Présignalisation d'un itinéraire touristique

H23

Présignalisation d'un itinéraire touristique

H24

Fin d'un itinéraire touristique

H31

Indication d'une curiosité ou d'un lieu touristique, complétée par la direction à suivre

H32

Indication d'une curiosité ou d'un lieu touristique, complété par la direction et un graphique

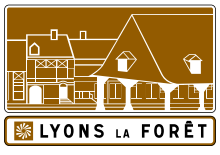

H33

Indication d'une curiosité ou d'un lieu touristique complétée par un message graphique

JALONNEMENT PIÉTONNIER

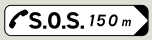

Dp1a

Jalonnement piétonnier d'un poste d'appel d'urgence vers la droite

600 x 120 mm

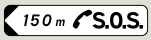

Dp1b

Jalonnement piétonnier d'un poste d'appel d'urgence vers la gauche

600 x 120 mm

Dp2a

Jalonnement piétonnier d'une issue de secours vers la droite

700 x 200 mm

Dp3a

Jalonnement piétonnier d'une issue de secours vers la gauche

700 x 200 mm

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Dv11

Cartouche d'identification d'un itinéraire cyclable

Dv12

Cartouche de dénomination d'un itinéraire cyclable

Dv21a

Indication d'une direction comportant une indication de distance

Dv21b

Indication d'une direction ne comportant pas d'indication de distance

Dv21c

Jalonnement directionnel

Dv42a

Présignalisation diagrammatique des carrefours complexes

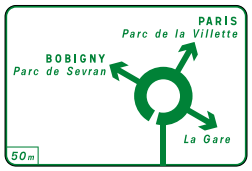

Dv42b

Présignalisation diagrammatique des carrefours à sens giratoire

Dv43a

Présignalisation comportant une destination et une distance

Dv43b

Présignalisation courante comportant une indication de destination

Dv43c

Présignalisation courante des carrefours sans indications

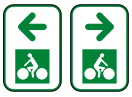

Dv43d

Présignalisation courante des carrefours sans indications

Dv44

Encart pour la présignalisation d'un itinéraire cyclable (sur panneau de type D42)

Dv61

Confirmation courante

DIMENSIONS DES PANNEAUX D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	DIMENSIONS		
Dv11	200 x 200		
Dv12	600 x 100 600 x 150 600 x 200 600 x 250	900 x 100 900 x 150 900 x 200 900 x 250	1200 x 100 1200 x 150 1200 x 200 1200 x 250
Dv21a et **Dv21b**	600 x 100 600 x 150 600 x 200 600 x 250	900 x 100 900 x 150 900 x 200 900 x 250	1200 x 100 1200 x 150 1200 x 200 1200 x 250
Dv21c	300 x 200		
Dv42a et **Dv42b**	■ 700 ■ 900 ■ 1050 ■ 1200 ■ 1500	600 x 1000 750 x 1000 750 x 1300 900 x 1300	1000 x 600 1000 x 750 1300 x 750 1300 x 900
Dv43a et **Dv43b**	600 x 100 600 x 150 600 x 200 600 x 250	900 x 100 900 x 150 900 x 200 900 x 250	1200 x 100 1200 x 150 1200 x 200 1200 x 250
Dv43c	300 x 200		
Dv43d	200 x 300		
Dv61	600 x 100 600 x 150 600 x 200 600 x 250	900 x 100 900 x 150 900 x 200 900 x 250	1200 x 100 1200 x 150 1200 x 200 1200 x 250

SYMBOLES ROUTIERS

SI1a SI1b SI2 SI3 SI4 SI5 SI6 SI7 SI8 SI9 SI10 SI11 SI12 SI13 SI14

SC1a SC1b SC2 SC3 SC4 SC5 SC6 SC7 SC8 SC9 SC10 SC11 SC12 SC13 SC14 SC15

SE2b SE2b SE2b SE2c SE3 SC17 SU1 SU2 SU3 SU4 SU5

SI1a : interdit aux véhicules affectés au transport de marchandises
SI1b : interdit aux véhicules de marchandises dont le poids total excède*
SI2 : interdit aux cycles
SI3 : interdit aux véhicules de transport en commun de personnes
SI4 : interdit aux cyclomoteurs
SI5 : interdit aux véhicules de marchandises dont la longueur est sup. à*
SI6 : interdit aux véhicules dont la largeur est supérieure à*
SI7 : interdit aux véhicules dont la hauteur est supérieure à*
SI8 : interdit aux véhicules dont le poids total autorisé excède*
SI9 : interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus que*
SI10 : interdit au transport de marchandises explosives ou inflammables
SI11 : interdit au transport de marchandises polluant les eaux
SI12 : interdit au transport de marchandises dangereuses
SI13 : interdit aux motocyclettes et motocyclettes légères
SI14 : interdit aux véhicules tractant une caravane ou remorque de +250 kg
SC1a : conseillée aux véhicules de transport de marchandises
SC1b : conseillée aux véhicules de marchandises dont le poids total sup.*
SC2 : conseillée aux cycles
SC3 : conseillée aux véhicules de transport en commun
SC4 : conseillée aux cyclomoteurs
SC5 : conseillée aux véhicules de marchandises dont la longueur sup. à*
SC6 : conseillée aux véhicules dont la largeur est supérieure à*
SC7 : conseillée aux véhicules dont la hauteur est supérieure à*
SC8 : conseillée aux véhicules dont le poids total autorisé excède*
SC9 : conseillée aux véhicules pesant sur un essieu plus que*
SC10 : conseillée au transport de marchandises explosives ou inflammables
SC11 : conseillée au transport susceptibles de polluer les eaux
SC12 : conseillée au transport de marchandises dangereuses
SC13 : conseillée aux motocyclettes et motocyclettes légères
SC14 : conseillée aux véhicules tractant une caravane ou remorque
SC15 : conseillée aux véhicules dont le PTR est inférieur à 3,5 t
SE2b : indique les sorties situées à droite
SE2c : indique les sorties situées exceptionnellement à gauche
SE3 : indique une bifurcation autoroutière
SC17 : indique le caractère autoroutier d'une partie de l'itinéraire
SU1 : identifie un itinéraire "S" dit de substitution
SU2 : signale un itinéraire Bis
SU3 : signale une autoroute
SU4 : signale une rocade
SU5 : signale un péage pour une seule mention

IDÉOGRAMMES

ID1a ID1b ID1c ID2 ID3 ID4 ID5a ID5b ID6 ID7 ID8 ID9 ID10 ID11 ID12a

ID12b ID13a ID13b ID14a ID14b ID14c ID14d ID14e ID15a ID15b ID15c ID15d ID15e ID15f ID16a ID16b

ID16c ID16d ID16e ID17 ID18 ID19 ID20a ID20b ID20c ID20d ID20e ID21a ID21b ID22 ID23 ID24

ID25 ID26a ID26b ID27 ID28 ID29 ID30 ID31 ID32 ID33a ID33b ID34a ID34b ID35 ID36 ID37

ID38 ID39

ID1a : parc de stationnement
ID1b : parc relais
ID1c : parc de stationnement sous vidéo-protection
ID2 : aéroport assurant le transport de voyageurs par lignes régulières
ID3 : hôpital ou clinique assurant les urgences
ID4 : hôpital ou clinique n'assurant pas les urgences
ID5a : poste d'appel d'urgence
ID5b : poste d'appel téléphonique
ID6 : relais d'information service
ID7 : installation accessible aux personnes à mobilité réduite
ID8 : terrain de camping pour tentes
ID9 : terrain de camping pour caravanes
ID10 : auberge de jeunesse
ID11 : emplacement pour pique-nique
ID12a : gare ferroviaire où le trafic est ≥ à 30 000 voyageurs par an
ID12b : gare de trains autos
ID13a : embarcadère pour bac ou car-ferry
ID13b : port de commerce où le trafic annuel est supérieur à 20000t
ID14a : poste de distribution de carburant
ID14b : poste de distribution de carburant, assurant le ravitaillement GPL
ID14c : garage ou poste de dépannage
ID14d : poste de recharge de véhicules électriques
ID14e : poste de recharge de véhicules électriques assurant le GPL
ID15a : parc naturel régional comportant son emblème, nous consulter*
ID15b : parc national
ID15c : réserve naturelle
ID15d : terrain du conservatoire du littoral et des rivages lacustres
ID15e : point d'accueil du public dans un espace naturel sensible
ID15f : site ayant reçu le label "Grand Site de France"
ID16a : monument historique
ID16b : site classé
ID16c : site inscrit sur la liste du patrimoine mondial
ID16d : musée ayant reçu l'appellation "musée de France"
ID16e : parc ou jardin ayant reçu le label "jardin remarquable"
ID17 : point d'accueil jeunes
ID18 : chambre d'hôtes ou gîte
ID19 : point de vue
ID20a : base de loisirs
ID20b : centre équestre, promenade, ranch, poney-club...
ID20c : piscine ou centre aquatique
ID20d : plage
ID20e : point de mise à l'eau d'embarcations légères
ID21a : point de départ d'un circuit de ski de fond
ID21b : station de ski de descente
ID22 : cimetière militaire
ID23 : point de départ d'un itinéraire d'excursions à pied
ID24 : déchetterie
ID25 : hôtel
ID26a : restaurant
ID26b : débit de boissons ou établissement proposant des collations
ID27 : maison de pays
ID28 : village étape, utilisable pour les villages ayant reçu le label
ID29 : point d'eau potable
ID30 : équipement concernant les autocaravanes
ID31 : toilettes
ID32 : distributeur automatique de billets de banque
ID33a : produits du terroir
ID33b : produits vinicoles
ID34a : itinéraire piétonnier
ID34b : itinéraire difficilement accessible pour les PMR
ID35 : zone industrielle ou parc d'activités
ID36 : centre commercial
ID37 : station pour les véhicules bénéficiant du label "auto-partage"
ID38 : point du réseau de distribution "écotaxe"
ID39 : covoiturage

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le symbole ou l'idéogramme.

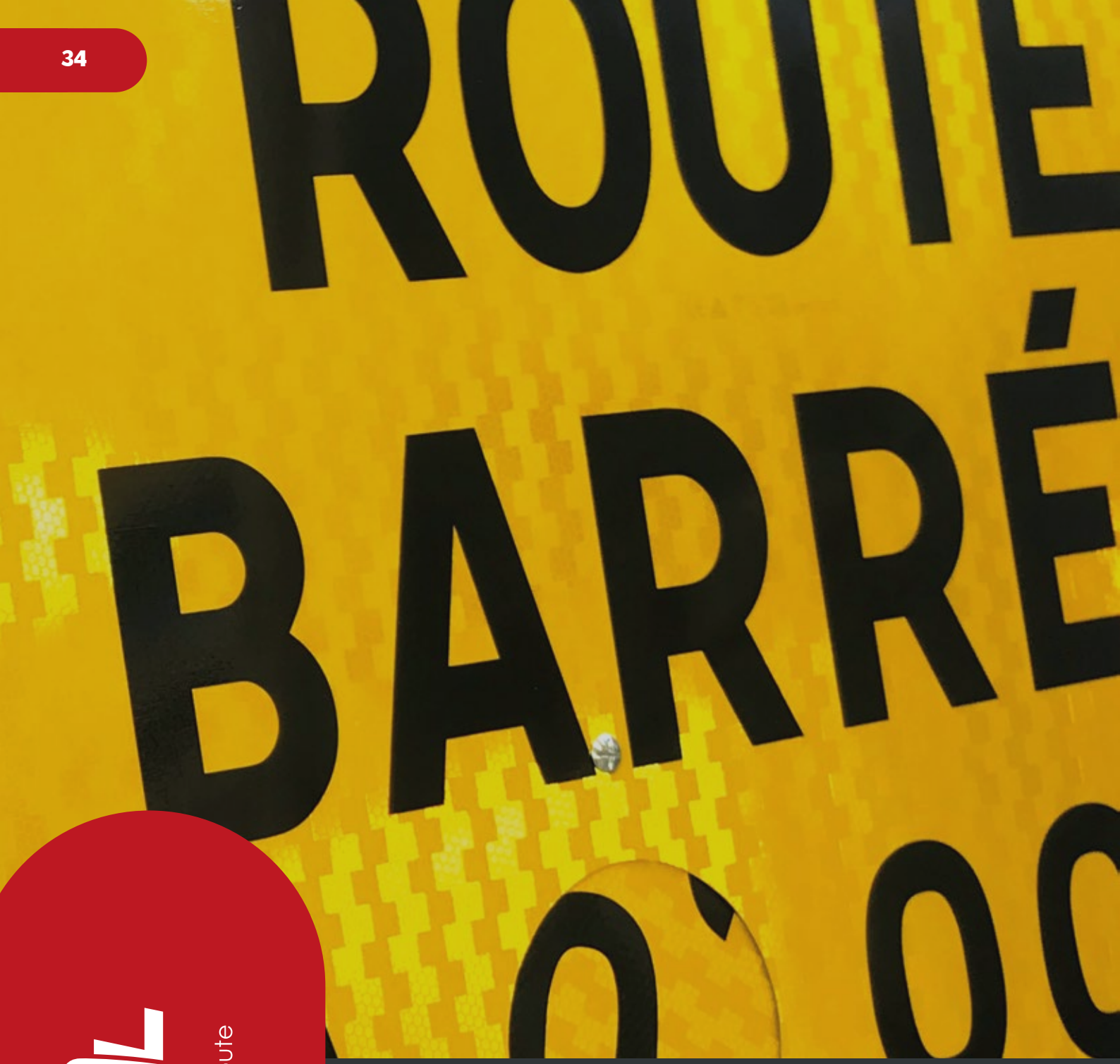

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SIGNALISATION temporaire

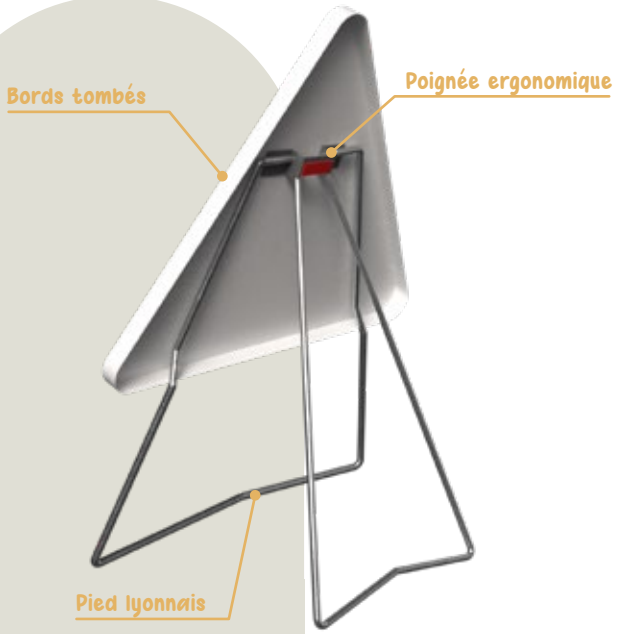

GAMME PLASTIQUE BORDS TOMBÉS (ABS)

Certifiés NF par l'ASCQUER, suivant fiche technique TSI-11.

Nos panneaux temporaires sont réalisés en ABS (plastique) 3 mm thermoformés avec bords retombés non tranchant. Ce matériau est traité contre l'agression des UV (ultra violet), ce qui renforce sa durabilité.

Présentant un aspect très brillant, très lisse et homogène, ce matériau est adapté aux contraintes extérieures, sa résistance aux produits chimiques est accrue.

- **Matière :** ABS thermoformé 3 mm
- **Finition :** Bords tombés
- **Film de revêtement :** T1, T2 ou Prismatique
- **Fixation :** Sur rail (fixé par rivets) ou pied lyonnais (fixé par rivets alu)

Nos panneaux sont homologués avec nos supports et fixations mais aussi avec nos films rétro-réfléchissants et nos décors (encres ou adhésifs).

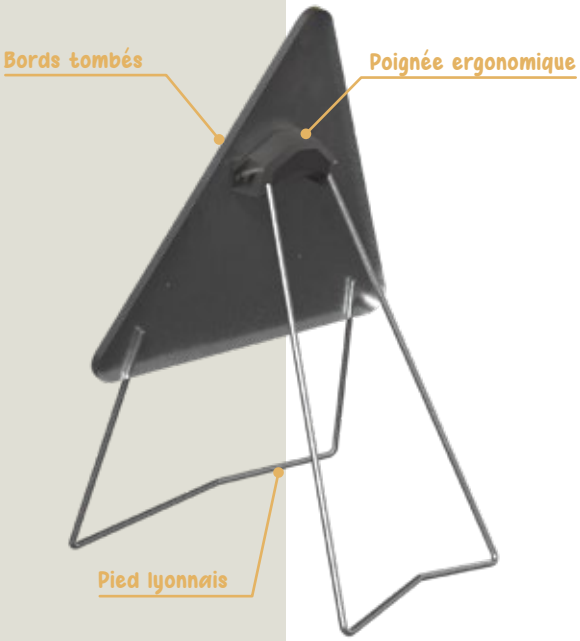

GAMME TÔLE GALVANISÉE

Certifiés NF par l'ASCQUER, suivant fiche technique TP-10.

Nos panneaux temporaires sont réalisés en tôle galvanisée à chaud de 1 mm. Un bord tombé leur assure une bonne rigidité, gage d'une utilisation pérenne et durable.

- **Matière :** Galva 10/10ème
- **Finition :** Bords tombés
- **Film de revêtement :** T1, T2 ou Prismatique
- **Fixation :** Sur rail (fixé par rivets) ou pied lyonnais (fixé par boulon 6x16)

Nos panneaux sont homologués avec nos supports et fixations mais aussi avec nos films rétro-réfléchissants et nos décors (encres ou adhésifs).

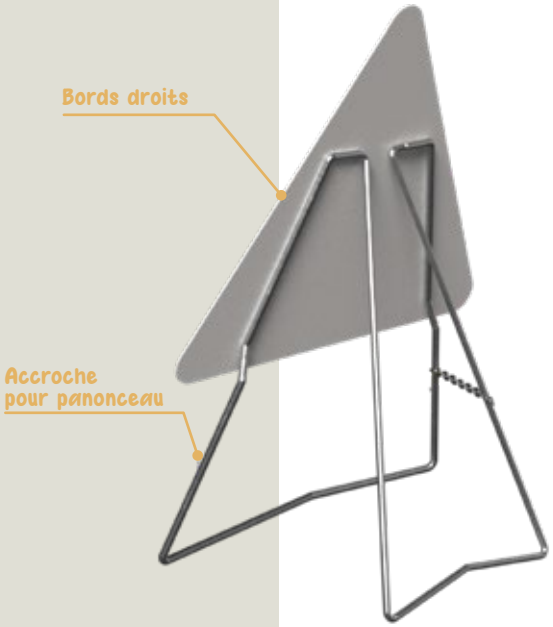

GAMME ÉCO PLASTIQUE ABS

Cette gamme est hors certification. HORS CERTIFICATION

Nos panneaux temporaires sont réalisés en ABS (plastique) plat 5 mm avec bord droit. Ce matériau est traité contre l'agression des UV (ultra violet), ce qui renforce sa durabilité.

Présentant un aspect lisse et homogène, ce matériau est adapté aux contraintes extérieures, sa résistance aux produits chimiques est accrue.

De plus l'ABS est facilement recyclable, il a donc un impact moindre sur l'environnement.

- **Matière :** ABS thermoformé 5 mm
- **Finition :** Bords droits
- **Film de revêtement :** T1, T2 ou Prismatique
- **Fixation :** Sur rail (fixé par rivets) ou pied lyonnais (fixé par vis galva 6x16)

RÈGLES D'IMPLANTATION

REVÊTEMENT DES PANNEAUX SUR ROUTES À CHAUSSÉES SÉPARÉES :

Signalisation de fin de prescription : (B31, B33, B34) tous les panneaux sont rétro-réfléchissants de Classe 2.

Signalisation de position : (K5a, K5b, K5c, K5d) tous les panneaux sont rétro-réfléchissants de classe T2 par souci d'homogénéité.

Signalisation d'approche : tous les panneaux sont rétro-réfléchissants de classe T2.

REVÊTEMENT DES PANNEAUX SUR ROUTES BIDIRECTIONNELLES :

Signalisation de fin de prescription : (B31, B33, B34) tous les panneaux sont rétro-réfléchissants.

Signalisation de position : (K5a, K5b, K5c, K5d) tous les panneaux sont rétro-réfléchissants de classe T2 si besoin d'homogénéité.

Signalisation d'approche : (B3, B14..., AK5, AK14..., KC...) tous les panneaux sont rétro-réfléchissants.

ARRÊTÉ DU 06/11/92 :

Les interdistances entre les panneaux sont déterminées en fonction de la route.

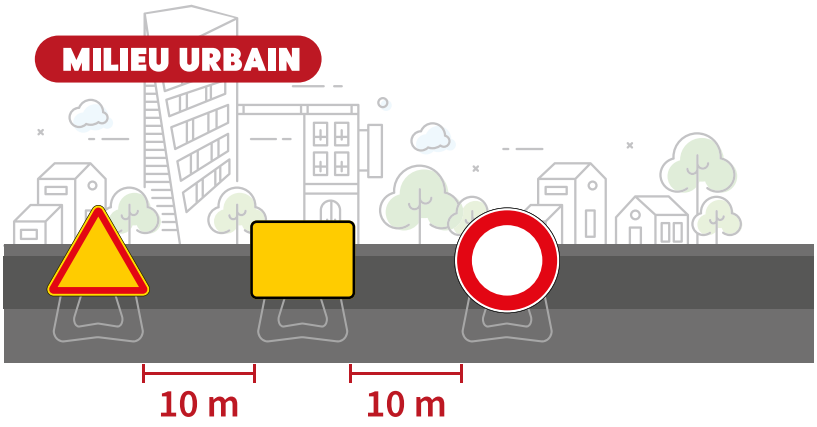

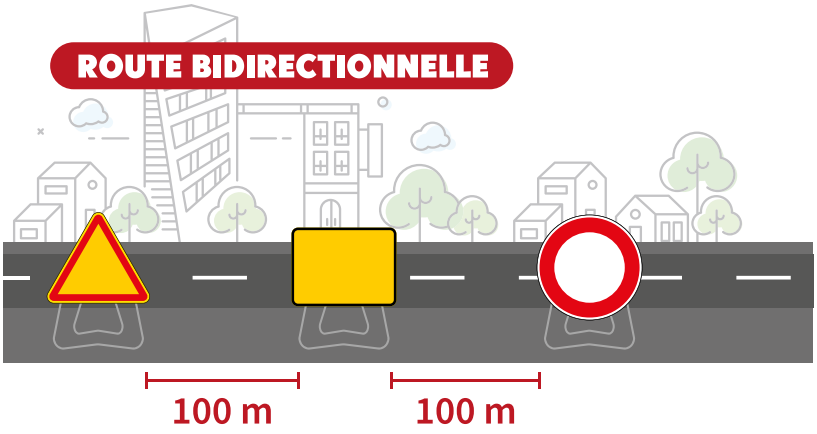

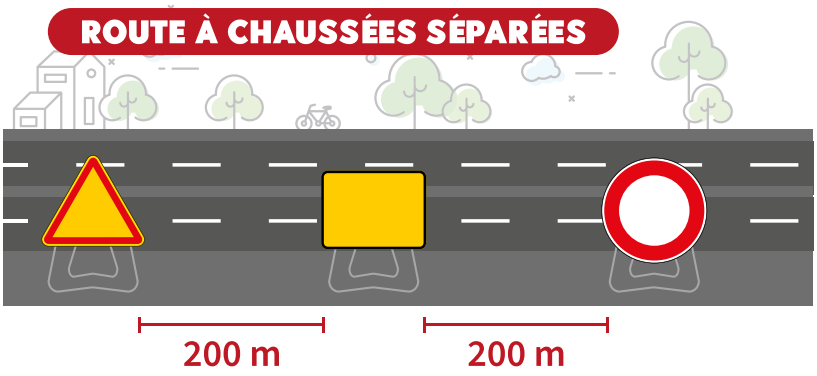

ARRÊTÉ DU 07/06/77 : La taille des panneaux en fonction du lieu d'implantation

GAMME	▲	■	●	EMPLOI
Miniature	500	-	-	Pour véhicules légers uniquement
Petite	700	500	650	Exclusivement pour rues étroites en milieu urbain, pour véhicules lourds d'intervention
Normale	1000	700	850	Routes bidirectionnelles
Grande	1250	900	1050	Chaussées séparées, bidirectionnelles où la grande gamme est employée en chaussée séparée
Très grande	1500	1050	1250	Routes à chaussées séparées

SIGNALISATION TEMPORAIRE

AK2

Cassis ou dos d'âne

AK3

Chaussée rétrécie

AK4

Chaussée glissante

AK5

Travaux

AK14

Danger dont la nature peut être précisée par un panonceau

AK17

Annonce de feux tricolores réglant une circulation alternée

AK22

Risque de projection de gravillons

AK30

Annonce d'un bouchon

AK31

Annonce d'un accident

AK32

Annonce de nappes de brouillard ou de fumées épaisses

BK0

Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens

BK1

Sens interdit à tout véhicule

BK2a

Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection

BK2b

Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection

BK3

Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur

BK3a

Interdiction de dépasser pour les véhicules + 3,5 t

BK6a1

Stationnement interdit

BK6d

Arrêt et stationnement interdits

BK11

Interdit aux véhicules dont la largeur est supérieure à*

BK12

Interdit aux véhicules dont la hauteur est supérieure à*

BK13

Accès interdit aux véhicules dont le poids total est supérieur à*

BK14

Limitation de vitesse*

BK15

Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse

BK21a1

Contournement obligatoire par la droite

BK21a2

Contournement obligatoire par la gauche

BK29

Autres obligations dont la nature est mentionnée*

BK31

Fin de toutes les interdictions signalées

BK33

Fin de limitation de vitesse*

BK34

Fin d'interdiction de dépasser

BK34a

Fin d'interdiction de dépasser pour les véhicules de + 3,5 t

CK12

Circulation à sens unique

CK13a

Impasse

CK18

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse

DIMENSIONS DES PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
Triangle	500	700	1000	1250	1500
Disque	-	650	850	1050	1250
Carré	-	500	700	900	1050

PANONCEAUX ASSOCIÉS AUX SIGNAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE					
KM	500 m KM1* 4,5 km KM2* FAUCHAGE KM9*	-	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

SIGNAUX D'INDICATION

KC1
Indication de chantier important ou de situations diverses*

KD8
Présignalisation de changement de trajectoire

KD9
Affectation de voies

KD10a
Annonce de la réduction d'une voie

KD10b
Réduction de plusieurs voies sur chaussées séparées

KD21a
Direction de déviation avec mention de la ville*

KD21b
Direction de déviation avec mention de la ville*

KD22a ex1
Direction de déviation

KD22a ex2
Direction déviation*

KD22b
Direction de déviation

KD42
Présignalisation de déviation*

KD43a ex1
Présignalisation courante

KD43a ex2
Présignalisation courante*

KD43b
Présignalisation courante

KD43c
Présignalisation courante*

KD43d
Présignalisation courante*

KD44
Encart de présignalisation d'une déviation*

KD62
Confirmation de déviation*

KD69
Fin de déviation

KD79
Signalisation complémentaire d'une déviation*

DIMENSIONS DES SIGNAUX D'INDICATIONS TEMPORAIRES	MINIATURE	PETITE	NORMALE	GRANDE	TRÈS GRANDE
KC1	–	–	800 x 600	1600 x 1200	–
KD8 et **KD10**	–	–	–	900 x 900	1050 x 1050
KD9	–	–	700 x 700	900 x 900	1050 x 1050
KD42	–	–	1600 x 1200	2200 x 1800	3000 x 2400

DIMENSIONS DES SIGNAUX DIRECTIONNELS TEMPORAIRES	DIMENSIONS
KD21	1000 x 300 — 1300 x 300 — 1600 x 300 — 1900 x 300
KD22 et **KD43**	1300 x 300 — 1300 x 400
KD62	1300 x 900 — 1600 x 900 — 1900 x 900 — 2200 x 900 — 2500 x 900 — 3000 x 900
KD69	1600 x 750
KD79	Dimensions suivant les inscriptions et la taille des caractères, nous consulter

* Précisez la distance ou mention à faire figurer sur le panneau ou panonceau.

HORS CERTIFICATION

Panneaux à flèche amovible ou panneaux avec disque de distance, nous consulter. Précisez la distance en mètres ou en kilomètres pour les type KC.

GAMME SC'TEMPO

PANNEAUX PVC DE SIGNALISATION TEMPORAIRE

Panneau de signalisation temporaire en PVC Haute Densité 6 mm. Matière anti-choc qui protège les panneaux des déformations. Facile à transporter grâce à sa poignée à l'arrière. Les bords sont arrondis et les pieds travaillés pour rester stables.

- **Dimensions :** Gamme petite et normale
- **Décor :** T1 ou T2
- **Matière :** PVC Haute Densité 6 mm
- **Fixation :** Sur pied avec poignée

SC'tempo
by signal concept

ACCESSOIRES

Équipement des panneaux avec lettres adhésives prêtes à l'emploi munies d'un transfert. Différentes polices possibles. Police de 330 lettres et/ou 70 chiffres et possibilité de vente à l'unité.

SYMBOLES POUR KD42 (DISQUES ET FIGURINES)

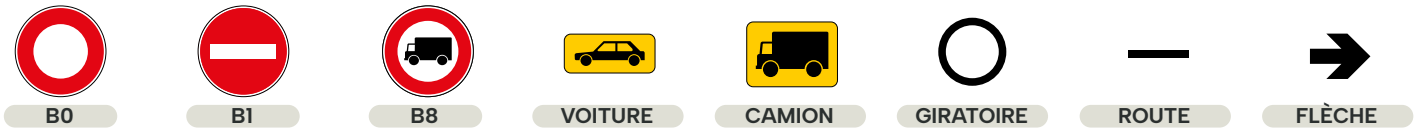

B0 B1 B8 VOITURE CAMION GIRATOIRE ROUTE FLÈCHE

FIXATIONS

3 types de fixation :

- Rail au dos
- Bi-pieds
- Pied lyonnais

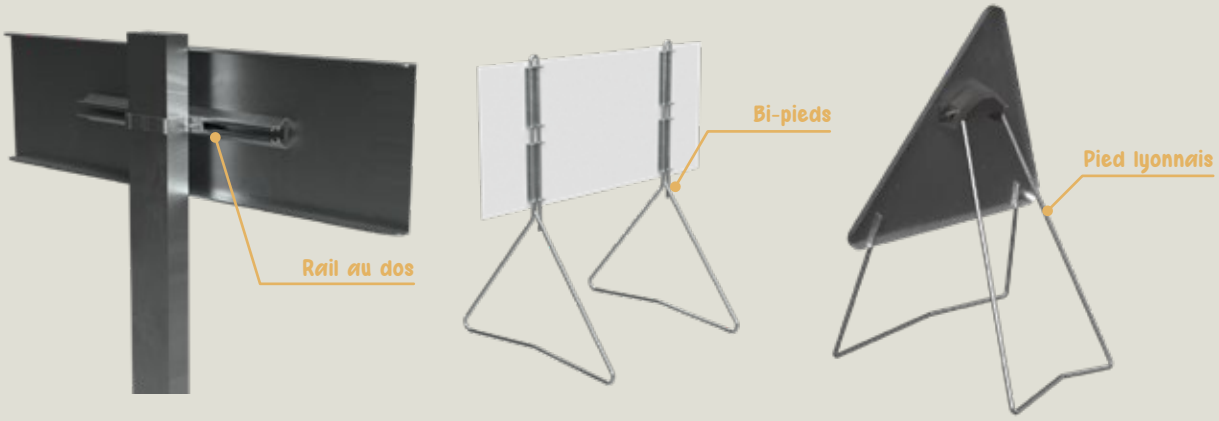

BALISAGE TEMPORAIRE

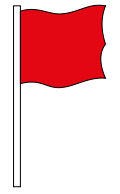

K1

Fanion

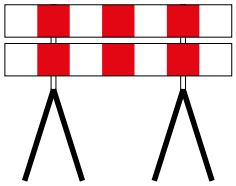

K2 K2

Signalisation de la position de travaux ou de tout autre obstacle à caractère temporaire

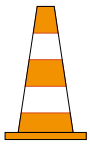

K5a

Dispositif conique

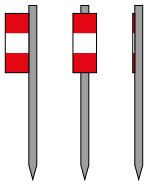

K5b

Piquet

K5c

Balise d'alignement

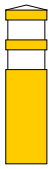

K5d

Balise de guidage

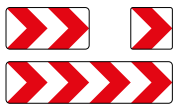

K8

Position d'une déviation ou de rétrécissement temporaire de chaussée

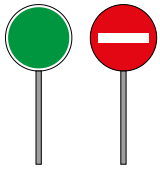

K10

Signal servant à régler manuellement la circulation

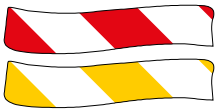

K14

Signal de délimitation de chantier ou signal de fermeture d'un passage à niveau

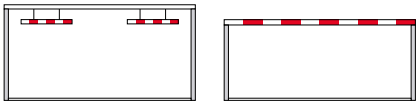

K15

Portique de présignalisation de gabarit limité

K16

Séparateur modulaire de voies

BALISAGE TEMPORAIRE

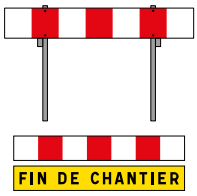

SIGNALISATION DE POSITION K2
Barre le passage aux usagers et signale des obstacles à caractère temporaire.
- **Dim. :** 1400 x 200 mm ou 1750 x 250 mm
- **Fixations :** bi-pied ou rails au dos.
- ***Option :*** *"Fin de chantier" au dos*

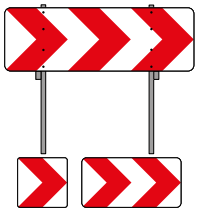

SIGNALISATION DE POSITION K8
Signale un rétrécissement ou une déviation temporaire de chaussée.
- **Dim. :** 1000, 1500, 2000 x Ht 500 mm ou 900, 2700 x Ht 900 mm
- **Fixations :** bi-pieds ou rails au dos

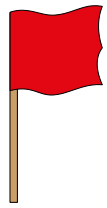

FANION K1
Le fanion sert à signaler un obstacle temporaire de faible importance.
- **Dimensions :** 500 x 400 mm
- **Matière :** Toile nylon rouge
- **Manche :** En bois de 1m de hauteur

SYSTÈME DE GUIDAGE LEITCAT
- **Coloris :** Bordures blanches et rouges

BALISES K5C
La balise d'alignement signale la position des limites d'obstacles temporaires.
- **Dimensions :** 250 x 1000 mm
- **Matière :** Polyéthylène traité anti-UV
- **Décor :** CL1, CL2 ou prismatique

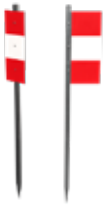

PIQUETS DE CHANTIER K5B
Installation rapide en bordure de chaussée pour balisage de chantier.
- **Dimensions :** 150 x 375 mm
- **Matière :** Galva
- **Décor :** T1 ou T2, simple ou double face

SÉCURITÉ HUMAINE ET MATÉRIELLE

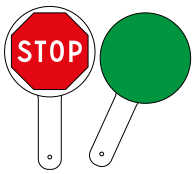

RAQUETTE STOP
- **Dimensions :** Ø300 x Ht 435 mm
- **Décor :** Classe 1

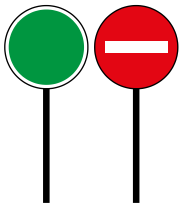

PIQUETS K10
Signal permettant une adaptation immédiate aux variations du trafic et/ou du chantier.
- **Dimensions :** Ht Ø 320 ou Ø 450 mm
- **Matière :** ABS 5 mm
- **Manche :** Acier laqué RAL noir 9005

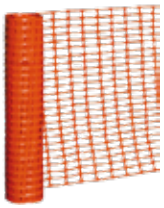

GRILLAGE DE CHANTIER
Formule très économique de balisage et de protection des chantiers.
- **Dimensions :** L 50 x Ht 1 m ou Ht 1,2 m
- **Matière :** Polypropylène traité anti UV
- **Poids/m² :** 140 g

TRACEUR DE CHANTIER
Le traceur de chantier s'utilise pour divers travaux de marquages/repérages au sol.
- **Matériel :** Aérosol 500 ml ou topomètre
- **Couleurs :** Orange, jaune, blanc, noir
- **Durée marquage :** 9 à 12 mois

RALENTISSEUR JAUNE ET NOIR
Passage de câbles rigides supportant un usage intensif, idéale pour les chantiers, les salons...
- **Dimensions :** L 290 x l 1000 x Ht 48 mm
- **Matière :** Polyuréthane
- **Passage :** 3 canaux de Ø 35 mm

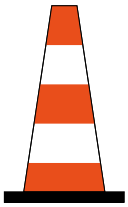

CÔNE DE SIGNALISATION K5A
Première mesure pour réguler le trafic et protéger les secours lors d'une intervention.
- **Dimensions :** De 300 à 1000 mm
- **Matière :** Corps PVC
- **Couleurs :** Orange, jaune, vert et bleu

SIGNALENROULEUR© (KIT)
KIT DE BALISAGE : 2 cônes ht 1 m (ou 750 mm) + 3 enrouleurs à sangle 9 m + support enrouleur + clip aimanté réceptacle de sangle.
- **Bande :** Rétro-réfléchissant haute densité
- **Délimitation :** 81 m²

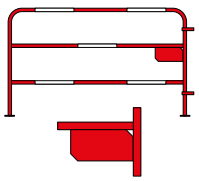

BARRIÈRE DE CHANTIER
Légère et maniable. Une plaque d'identification vous permet de valoriser votre entreprise.
- **Dimensions :** 1500 x 1000 mm, tube Ø25
- **Matière :** Acier laqué
- **Pieds :** Amovibles

SAC DE LESTAGE TISSÉ

Une fois rempli de sable, le sac est utile en cas de grands vents ou pour stabiliser des échelles.

- **Dimensions :** L 700 x Ht 500 mm
- **Matière :** Polypropylène renforcé
- **Poids lesté :** Environ 20 kilos

SAC DE LESTAGE PVC

Une fois rempli de sable, le sac est utile en cas de grands vents ou pour stabiliser des échelles.

- **Dimensions :** L 600 x Ht 400 mm
- **Matière :** PVC soudé et étanche
- **Poids lesté :** Environ 15 kilos

FILM D'OCCULTATION NOIR

Repositionnable et d'une maniabilité très simple sur support propre et sec.

- **Dimensions :** L 100 m x Ht 50, 100, 200, 300 et 600 mm (nous consulter)
- **Matière :** Polyéthylène basse densité

PLASTOBLOC

Le plastobloc noir recyclé est un socle amovible lesté pour signalisation temporaire.

- **Dimensions :** L 800 x l 400 x ép. 100 mm
- **Matière :** Caoutchouc recyclé
- **Poids :** 28 kilos

RUBAN DE CHANTIER K14

Ruban qui matérialise la délimitation d'un chantier. Ruban inétirable et colori stable.

- **Dimensions :** L 100 m x Ht 50 mm ou L 500 m x Ht 75 mm
- **Matière :** Plastique haute résistance

TRIPODE

- **Dimensions :** Selon modèle du décor
- **Matière :** Métallique galvanisée
- **Décor :** 3 faces identiques ou différentes
- ***Option :*** *Fixation d'une lampe de chantier*

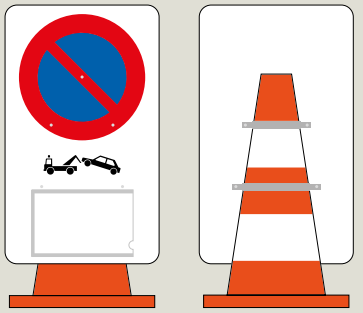

PANNEAU FIXATION SUR CÔNE

- **Dimensions panneau :** L 600 x Ht 1000 mm
- **Matière :** PVC (cône) et ABS 5 mm (panneau)
- **Décor :** B6a1, M6a et un support plexiglas pour feuille A4
- **Fixation :** Par sangle

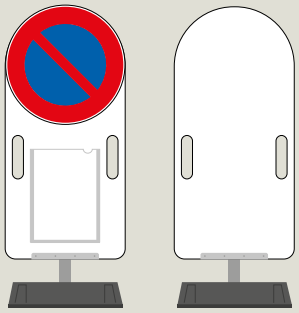

PANNEAU ABS SUR PLASTOBLOC

- **Dimensions panneau :** L 450 x Ht 950 mm
- **Matière :** Caoutchouc recyclé (plastobloc) et ABS (panneau)
- **Décor :** B6a1 et un support plexi pour A4 (possibilité en A3)
- **Fixation :** Monté sur BKS (plastobloc) et pied alu 40x40
- **Option :** Plots élastiques (silentbloc)

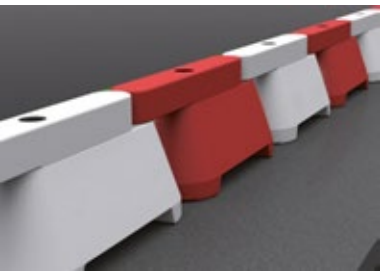

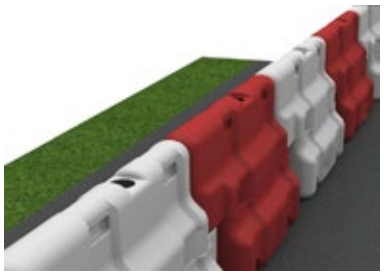

SÉPARATEUR DE VOIE LESTABLE ET EMPILABLE

Le séparateur de voie est idéal pour délimiter une zone de chantier ou constituer un dispositif de guidage. Ils sont lestables à l'eau ou avec des sacs de sable.

- **Dimensions :** Ht 500 ou Ht 800, nous consulter
- **Matière :** PEHD injecté
- **Capacité de lestage :** 50 litres à 110 litres selon les hauteurs et modèles

SIGNALÉTIQUE TEMPORAIRE

EXEMPLE DE RÉALISATIONS

Nous consulter pour tout type de panneaux de chantier en polypro, de signalétique temporaire, **SC'LOUETTE** de chantier et location de blocs béton ou plastobloc.

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SIGNALISATION plastique

BALISES PLASTIQUE

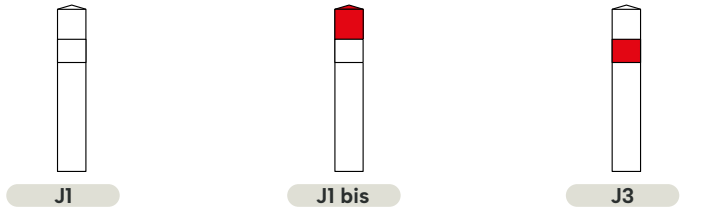

BALISES J1, J1 BIS ET J3

La balise de virage **J1** matérialise le tracé extérieur des virages dans les sections dépourvues de balises. Dans les sections fréquemment enneigées, la partie de la balise située au-dessus de la bande rétro-réfléchissante peut être de couleur rouge (**J1 bis**).

La balise d'intersection **J3** matérialise une intersection, généralement hors agglomération, quel que soit le régime de priorité établi.

- **Dimensions :** Ht 1600 mm ou Ht 1800 mm, Ø200 mm
- **Matière :** Polyéthylène haute densité traité anti-UV
- **Fabrication :** Extrusion et injection
- **Revêtement :** Classe 2 (blanc, rouge ou bleu)
- **Fixation :** non fournie
- **Socle PEHD :** Meilleure stabilité, rapidité de démontage, fauchage simplifié

DIAMÈTRE BALISE	
J1 ET J3 – HT 1600 MM	J1 ET J3 – HT 1800 MM
Ø 200 mm	Ø 200 mm

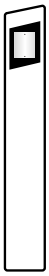

DÉLINÉATEUR J6

Un délinéateur est une balise de signalisation assurant un guidage latéral continu sur un itinéraire, en complément du marquage. Elles sont implantées des deux côtés de la chaussée.

- **Dimensions :** Ht 1300 mm ou 1600 mm (Ht 550 mm sur glissière)
- **Matière :** Polyéthylène haute densité traité anti-UV
- **Fabrication :** Extrusion soufflage
- **Catadioptre :** Rétro-réfléchissant blanc L 80 x Ht 120 mm
- **Boulonnerie :** Non fournie

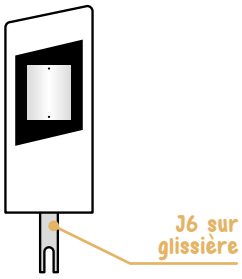

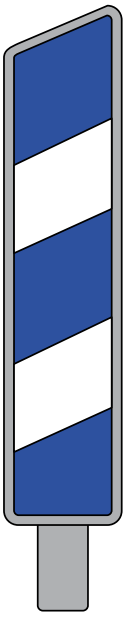

BALISE D'OBSTACLES J13

La balise de signalisation d'obstacle est utilisée pour signaler : sur des routes de largeur inférieure à 7 m, de petits ouvrages proches de la chaussée, à moins d'un mètre de la surface revêtue, et pouvant constituer des obstacles dangereux.

- **Dimensions :** L 300 x l 180 x Ht 1350 mm
- **Matière :** Polyéthylène haute densité traité anti-UV
- **Fabrication :** Extrusion soufflage
- **Revêtement :** Classe 2, en simple ou double face
- **Implantation :** Droite ou gauche
- **Boulonnerie :** Non fournie

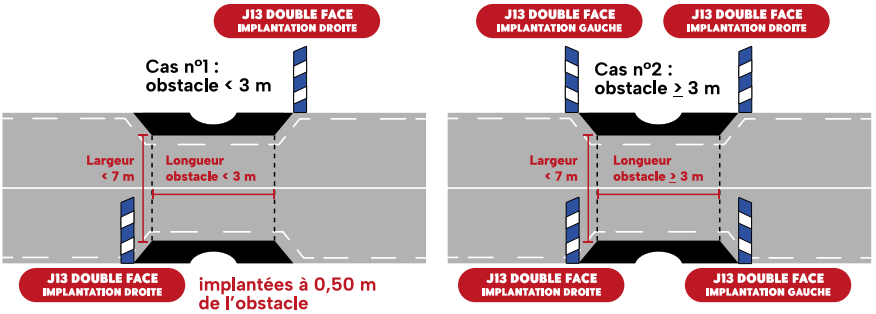

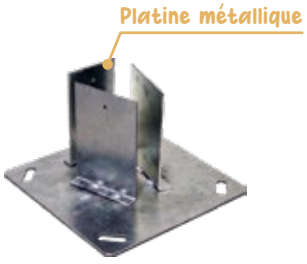

BALISES SOUPLES ET AUTO-RELEVABLES

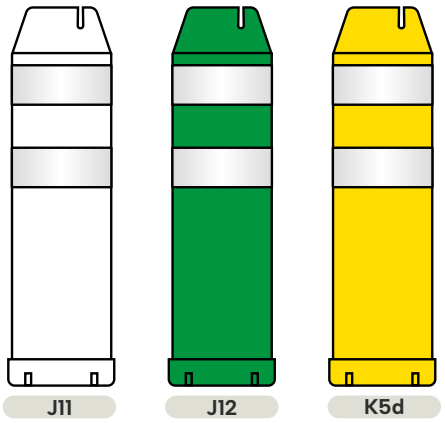

BALISES J11, J12 ET K5D

J11 : Balise de renforcement permanent d'un marquage. **J12 :** Balise de renforcement d'un marquage en divergent. **K5d :** Signalisation de position des limites d'obstacles temporaires.

- **Dimensions :** Ht 750 mm x Ø 200 mm
- **Matière :** EVA (matière plastique très souple)
- **Fabrication :** Soufflage et rotomoulage
- **Revêtement :** Classe 1 ou Classe 2
- **Fixation :** Platine métallique fournie (douille M12 non fournie)

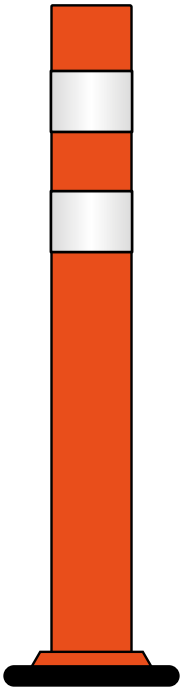

BALISE ARTICULÉE DE JALONNEMENT

Balise articulée à 360° pour le jalonnement. Elle se positionne en 1/4 de tour pour un balisage temporaire ou permanent. Elle peut se plier et reprendre sa forme verticale après le passage d'un véhicule.

- **Dimensions :** Ø 100 x Ht 500, 750 ou 1000 mm
- **Matière :** Polyéthylène
- **Décor :** 2 bandes rétro-réfléchissantes
- **Base :** Ø 300 mm, en caoutchouc (vendue avec ou sans)
- **Fixation :** Fixation du corps par 1/4 de tour dans la base
- **Coloris :** Blanc, jaune, orange, vert et bleu

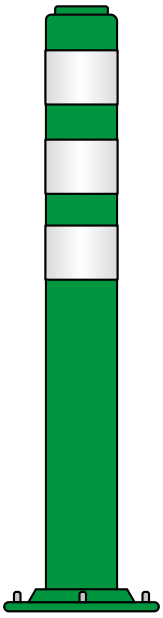

BALISE AUTO-RELEVABLE 3 POINTS

Flexible et résistante, design renforcé pour garantir une plus longue durée de vie. 3 coloris disponibles.

- **Dimensions :** Ø 80 x Ht 750 mm
- **Matière :** 100% thermoplastiques élastomères
- **Fixation :** 3 points de fixation (fixations incluses)
- **Coloris :** Blanc, noir et vert (couleurs résistantes aux UV)

BALISES SOUPLES ET AUTO-RELEVABLES

Ces balises auto-relevables résistent aux chocs et se relèvent après le passage des roues du véhicule. Les balises sont réalisées de différentes manières et en différentes matières, permettant ainsi de s'adapter à tous les types de situations rencontrées sur vos routes ou parking.

Toutes nos balises auto-relevables proposées sont compatibles et adaptables à toutes celles déjà présentes sur les routes. L'ensemble de nos produits sont datés afin de permettre une meilleure traçabilité pour vos services.

J4

J5

B21a1

J14

Visuels les plus fréquents, gamme miniature à normale (nous consulter).

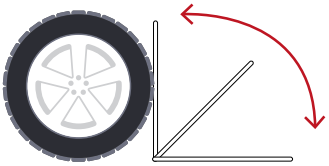
Reprend sa position

BALISE AUTO-RELEVABLE SC'FLEX

Panneau auto-relevable sur embase en polyuréthane. Pour les endroits exposés aux passages de véhicules, ces balises s'effacent sous le choc et reprennent leur position initiale. Facile à poser (sans massif), la balise SC'FLEX vous fait réaliser une économie sur le temps de pose. Le remplacement de la face peut s'opérer facilement à moindre coût. *Une version murale existe également pour les faces type AB4 par exemple (nous consulter).*

- **Matière :** Polyuréthane (RAL 7015)
- **Dimensions visuels :** gamme miniature, petite ou normale
- **Revêtement :** Classe 2 (double face en option)
- **Fixation :** Au sol en direct (kit de fixation en option)
- **Variantes :** Sur fourreau ou en fixation murale (nous consulter)

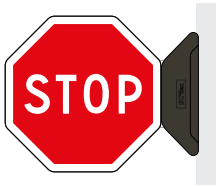

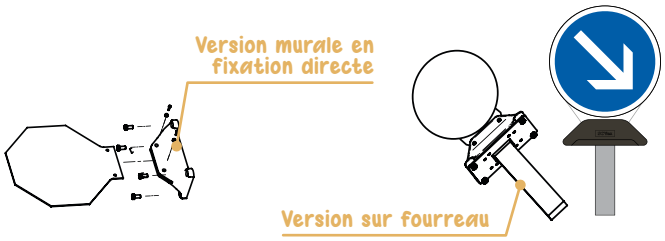

POLE CONE SC'FLEX

Poteau de sécurité flexible à base de polyuréthane à mémoire de forme de couleur noir, il ressemble au poteau traditionnel en acier ou en fonte. De nuit, les billes de verre réfléchissantes assurent une visibilité au conducteur. Haute résistance contre le sel, le chlore et autres agents chimiques.

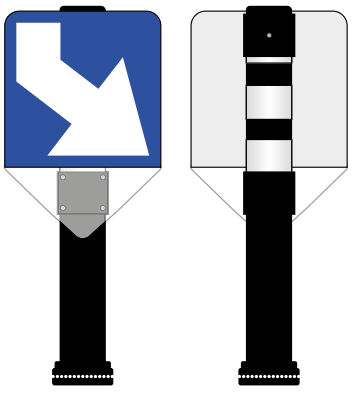

- **Dimensions :** Ht 800 mm hors sol Ø 80 mm
- **Matière :** Polyuréthane (aspect mât et rugueux)
- **Dimensions visuel :** Gamme miniature ou petite
- **Revêtement :** Classe 2
- **Fixation :** Par forage de Ø 60 mm et de profondeur 150 mm

BALISE SOUPLE

Balises anti-choc , auto-relevables, ces produits souples constituent un gain indéniable en terme de sécurité, ils s'escamotent au passage des véhicules. Plus de panneau déformé et de support tordu.

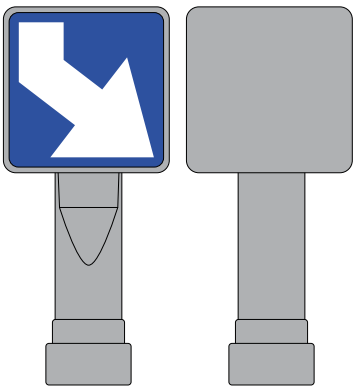

- **Matière :** EVA gris teinté dans la masse
- **Type de fabrication :** Rotomoulage
- **Dimensions visuel :** Gamme miniature, petite ou normale
- **Revêtement :** Classe 1, Classe 2 ou Prismatique
- **Fixation :** Douille M12 et platine fournie

BORNES KILOMÉTRIQUES

Les bornes dressées au bord des routes, sont espacées d'un kilomètre, pour indiquer la distance depuis l'origine de la route, et accessoirement la proximité de villes et villages sur ce trajet.

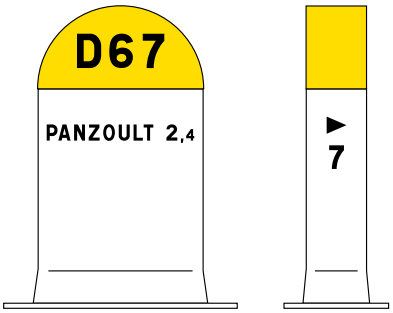

BORNE KILOMÉTRIQUE TRADITIONNELLE (SUR SOCLE)

- **Dimensions :** Ht 630 x l 470 x L 380 mm
- **Matière :** Polyuréthane teinté dans la masse
- **Traitement :** Anti-UV
- **Fabrication :** Rotomoulage
- **Texte sur borne :** Adhésif collé
- **Couleur chapeau :** Jaune ou rouge (selon routes)
- **Fixation :** Sur socle par vis (non fournie)

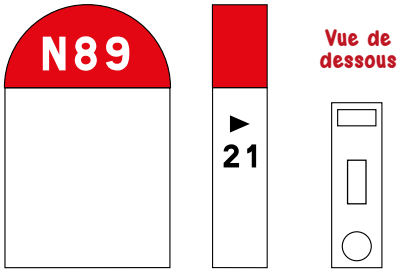

BORNE KILOMÉTRIQUE DRAPEAU (SUR MÂT)

- **Dimensions :** Ht 600 x l 330 x L 110 mm
- **Matière :** Polyuréthane teinté dans la masse
- **Traitement :** Anti-UV
- **Fabrication :** Rotomoulage
- **Texte sur borne :** Adhésif collé
- **Couleur chapeau :** Jaune ou rouge (selon routes)
- **Fixation :** Mât galva 80x40 mm ou Ø 60 mm (boulonnerie non fournie)

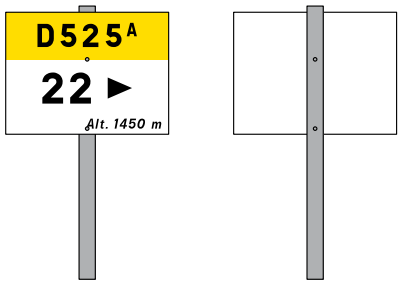

PLAQUETTE KILOMÉTRIQUE

- **Dimensions plaquette :** Ht 250 x L 350 mm
- **Matière :** ABS 5 mm
- **Fabrication :** Thermoformage
- **Texte sur borne :** Adhésif collé
- **Fixation :** Mât galva 40x40 mm avec 2 rivets (fournis fixés)

MUSOIRS

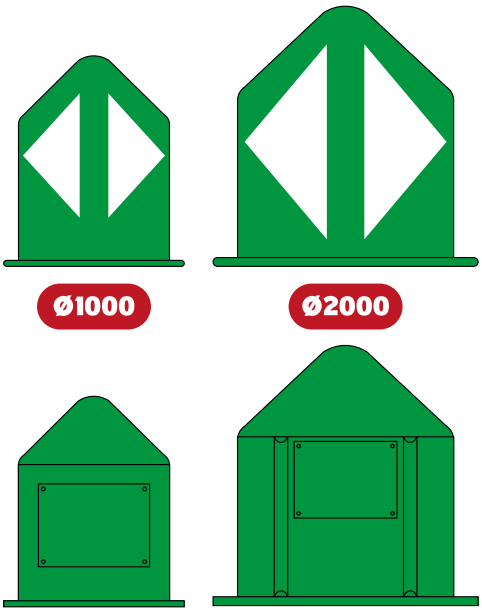

MUSOIR MONOBLOC J14A

La balise J14a est constituée d'un élément en forme de demi-cercle. Elle est implantée sur la zone peinte en hachure matérialisant la proximité de la divergence des voies. En cas de difficulté d'implantation, elle peut être remplacée ou complétée par des balises J12.

- **Matière :** Polyéthylène haute densité traité anti-UV
- **Fabrication :** Rotomoulage avec couleur teintée dans la masse
- **Décor :** Flèches en Classe 2
- **Lestage :** Par la trappe au dos
- **Fixation :** Par ancrage (douille M12 non fournie)

DIMENSIONS MUSOIR MONOBLOC J14A			
DIAMÈTRE	HAUTEUR	LONGUEUR	LARGEUR
Ø 1000 mm	1350 mm	1200 mm	710 mm
Ø 2000 mm	1630 mm	2000 mm	1200 mm

MUSOIRS

ID DE LA PALE	HAUTEUR DES PALES J14B
A	950 - 1200 mm
B	1200 - 1450 mm
C	1450 - 1700 mm
D	1700 - 1950 mm
E	1950 - 2200 mm
F	2200 mm
G	2200 mm
H	1950 - 2200 mm
I	1700 - 1950 mm
J	1450 - 1700 mm
K	1200 - 1450 mm
L	950 - 1200 mm

MUSOIR À PALES J14B

La balise J14b est constituée d'une succession paire d'éléments (6 à 12) implantés symétriquement et en forme de V pour suggérer les deux courants de circulation. Elle est utilisée dans la signalisation des bifurcations, en particulier lorsqu'il existe une différence de niveau entre les chaussées.

- **Matière :** Composite polyester
- **Fabrication :** Moulage compact avec couleur teintée dans la masse
- **Décor :** Flèches en Classe 2
- **Finition :** Dos ouvert ou fermé
- **Fixation :** Par fourreau galvanisé (non fourni)

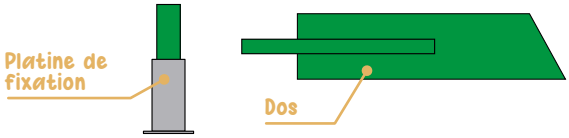

PLOTS À ANCRER ET À COLLER, NOUS CONSULTER.

PRODUITS DE SAISON

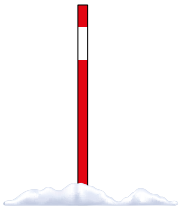

PIQUET NEIGE

Les piquets neige offrent un jalonnement efficace des axes enneigés.

- **Dim. :** Ø 25 x 2100 ou Ø 44 x 2500 mm
- **Matière :** PVC rouge traité anti-UV
- **Décor :** Classe 2

BAC À SEL ET BAC À SABLE

Pour éviter les dérapages des véhicules et les chutes des piétons, placez ces coffres aux endroits à risques.

- **Capacité :** 50, 100, 150 ou 300 litres
- **Matière :** Polyéthylène jaune anti-UV

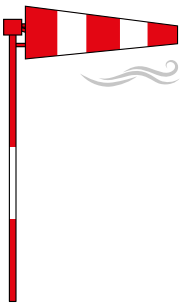

MANCHE À AIR J7

- **Dimensions :** L 1200 mm : Ø 300 de base et Ø 150 de pointe, L 2250 mm : Ø 500 de base et Ø 130 de pointe, L 2400 mm : Ø 600 de base et Ø 300 de pointe, L 4500 mm : Ø 1000 de base et Ø 250 de pointe
- **Matière :** Maille 100% polyester
- **Coloris :** 3 anneaux rouges et 2 blanc
- **Fixation :** Drisse de fixation (à monter)

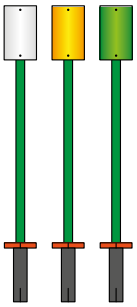

RÉFLECTEURS J16

Jalonneur réflecteur destiné au guidage latéral continu, de nuit, en complément de la signalisation horizontale permanente.

- **Dimensions tube :** L 18 x 18 Ht 120 mm
- **Matière :** Tube en PVC vert anti-UV
- **Décor :** Simple ou double face
- **Coloris :** Blanc, orange ou vert
- **Fixation :** Fourreau en polypropylène

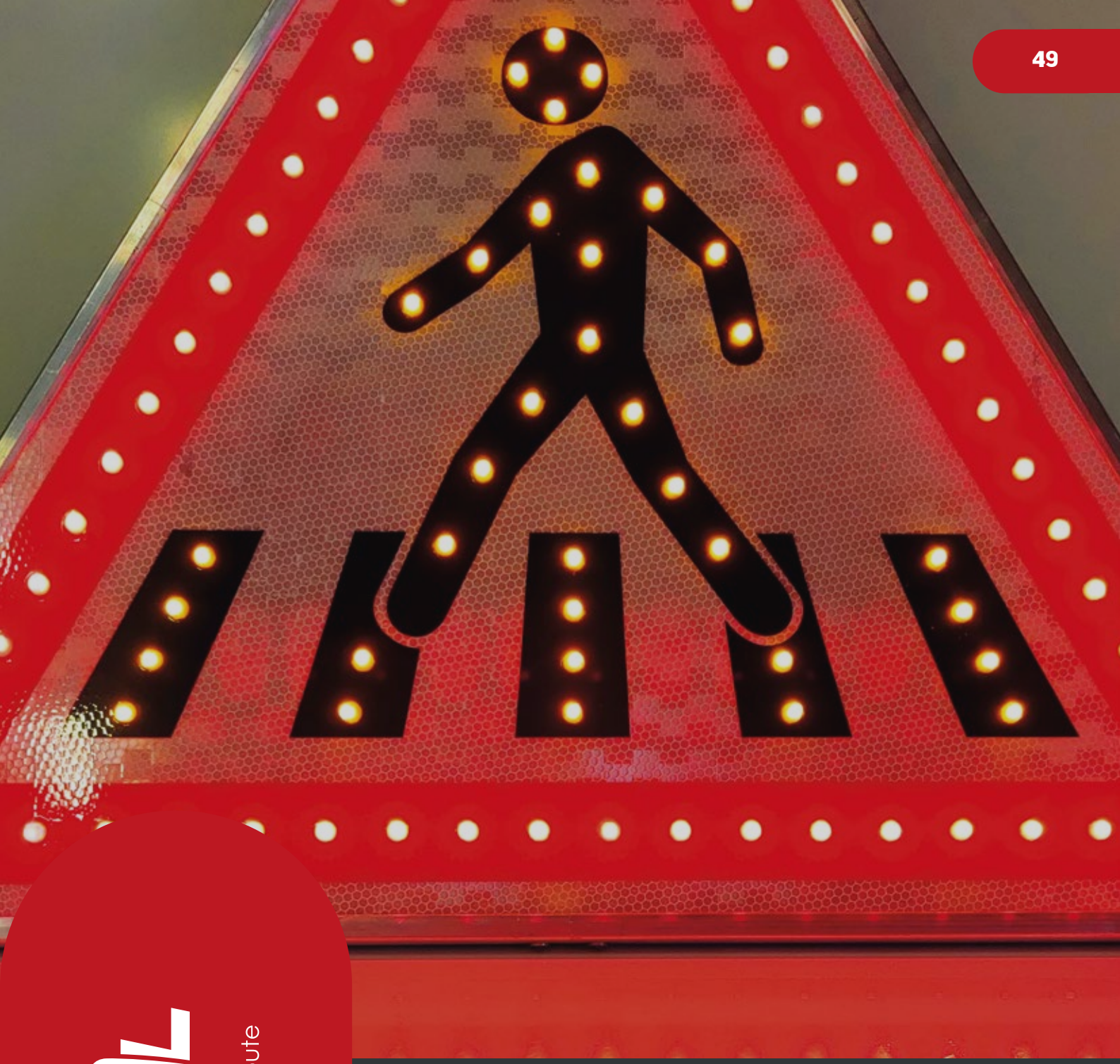

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SIGNALISATION lumineuse

SIGNALISATION PERMANENTE

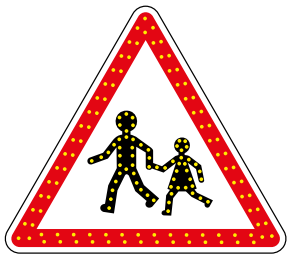

PANNEAU RENFORCÉ À LED

Le système lumineux à LED garantit une grande visibilité des panneaux et prévient ainsi de jour comme de nuit du risque de danger pour les usagers. Nos panneaux sont fixés sur un mât.

- **Alimentation :** Éclairage public ou solaire (nous consulter)
- **Fonctionnement :** LED clignotantes
- **Décors :** Type A, type B ou type C
- **Fixation :** Sur mât galva ou alu cannelé avec rails au dos

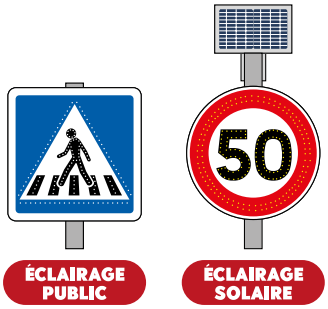

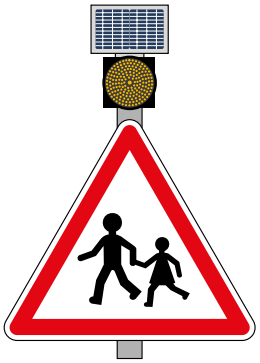

KIT SOLAIRE AUTONOME Ø 200

Dispositif à énergie photovoltaïque créé pour signaler les situations dangereuses et mettre en évidence la signalisation verticale. Il est réalisé avec des optiques certifiés selon la norme européenne EN 12352 et avec un agrément ministériel.

- **Optique :** Ø 200 mm (possible Ø 300 mm, nous consulter)
- **Dimensions :** 210 x 210 x 120 mm
- **Fonctionnement :** LED clignotantes
- **Fixation :** Sur mât Ø 60 (autres mâts, nous consulter)

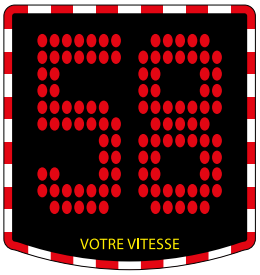

RADARS PÉDAGOGIQUES

Le radar pédagogique est un équipement implanté en bordure de chaussée pour indiquer à l'usager la vitesse à laquelle il circule aux abords du dispositif, et/ou un message d'alerte si sa vitesse est supérieure à celle qui est autorisée. Cette indication se fait de façon instantanée.
Pour les différents modèles, nous consulter

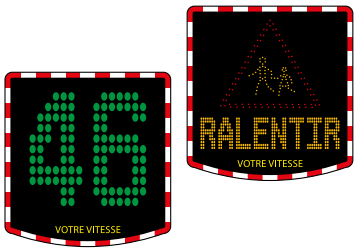

SIGNALISATION TEMPORAIRE

PANNEAU AVEC 3 FEUX À LED

Le système lumineux à LED garantit une grande visibilité des panneaux de chantier et prévient ainsi de jour comme de nuit du risque de danger temporaire pour les usagers.

- **Alimentation :** 2 piles 4R25
- **Éclairage :** 3 feux à LED Ø 110 mm
- **Décors :** Type AK 500, 700 ou 1000 (nous consulter)
- **Matière :** Panneau en ABS ou en galva

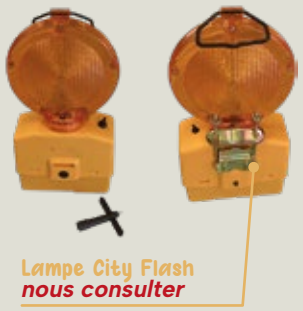

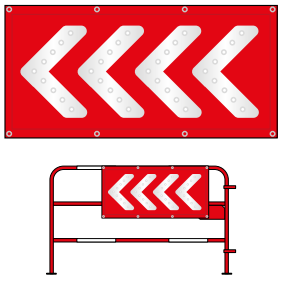

CHEVRON K8 À LEDS

Signale une déviation ou un rétrécissement temporaire de chaussée.

- **Dimensions :** L 880 x l 470 mm
- **Matière :** Toile plastifiée PVC rouge
- **Décors :** 4 chevrons rétro-réfléchissants + 9 diodes défilantes
- **Autonomie :** 5 jours / 5 nuits
- **Alimentation :** 2 piles LR6
- **Fixation :** 8 œillets et 8 aimants au dos

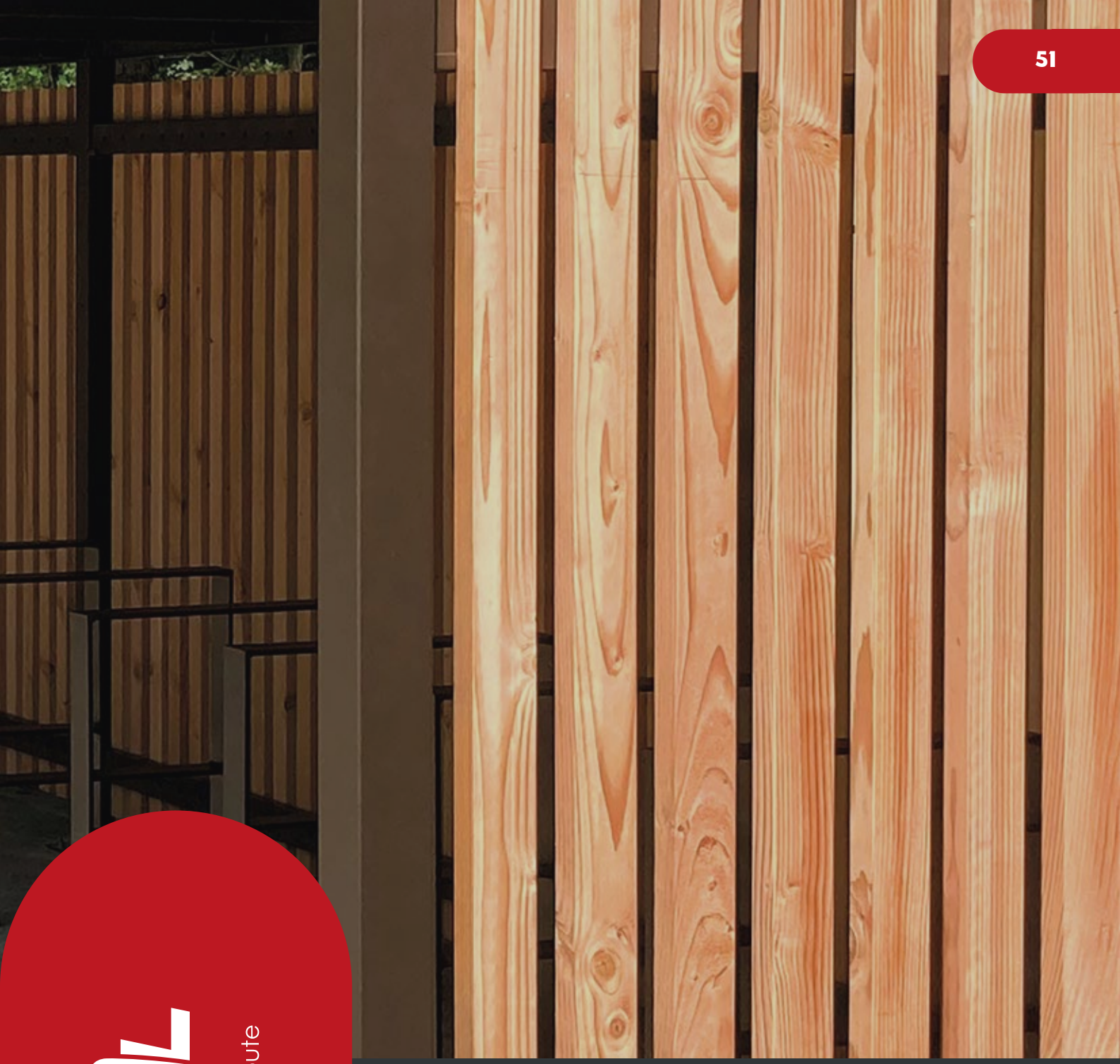

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

ÉQUIPEMENTS urbains

POLE CÔNE CITY - BORNE TÊTE BOMBÉE OU BOULE

Poteau de sécurité flexible utilisé pour séparer les zones piétonnes et les zones circulables. À base de polyuréthane à mémoire de forme pour la partie centrale et dur pour la base et le sommet. De coloris gris, il ressemble au poteau traditionnel en acier ou en fonte. De nuit, les bandes blanches et les billes de verre réfléchissantes assurent une visibilité au conducteur.

- **Dimensions :** Ht 800 mm hors sol Ø 80 mm ou Ø 130 mm
- **Matière :** Polyuréthane thermo-recyclable
- **Coloris :** Gris RAL 7022 ou vert RAL 6007
- **Décor :** 2 bandes blanches rétro-réfléchissantes + billes de verres
- **Structure :** Souple ou renforcée
- **Fixation :** Forage par douille NSE ou NS selon structure

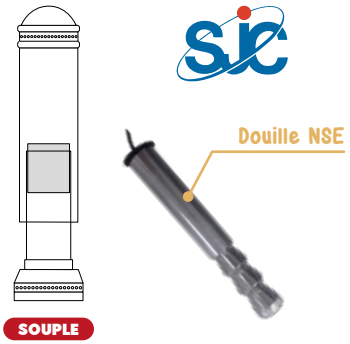

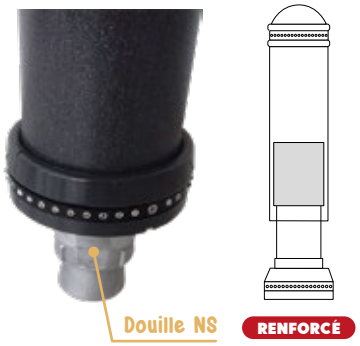

BORNE SC'FLEXI

La borne SC'Flexi est un produit conçu pour la signalisation routière qui peut être utilisé pour les routes, les parkings et les pistes cyclables. Elle a un effet dissuasif, réduisant considérablement les accidents de la route. Grâce à sa méthode de fabrication et son matériau de haute qualité, la borne SC'Flexi est très résistante et flexible, retrouvant sa forme d'origine après impact, tout en restant en bon état.

- **Dimensions :** Ht 800 mm hors sol Ø 80 mm
- **Matière :** Polyuréthane hautement flexible
- **Coloris :** Gris, blanc ou noir
- **Décor :** 3 bandes blanches rétro-réfléchissantes
- **Fixation :** Forage par douille

X-last

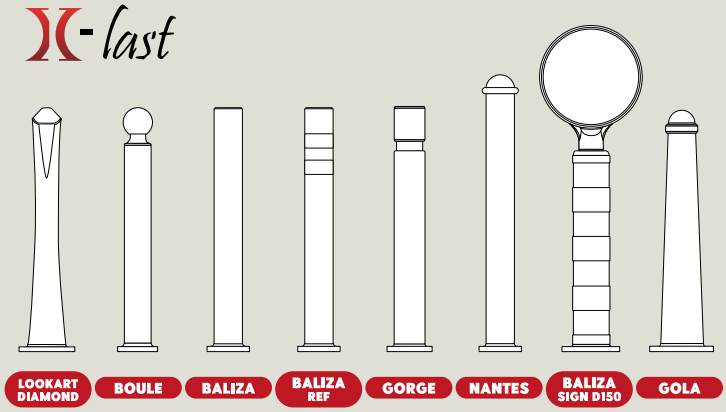

POTELETS À MÉMOIRE DE FORME X'LAST®

Le potelet X-last® offre une résistance et une flexibilité maximale. Grâce à sa rigidité, il empêche le passage de véhicules en zones interdites ; mais c'est sa flexibilité qui en fait un produit pratiquement incassable, puisqu'après avoir reçu un impact, il reprend sa forme et sa position initiale. Il ne casse pas, ne se bosselle pas et ne s'oxyde pas.

Non seulement ils minimisent les dégâts lors d'impacts, mais compte tenu de leur flexibilité et résistance, ils permettent également aux véhicules de secours (exemple : camion de pompier) de rouler dessus sans pour autant être obligé de les retirer avant ou de les changer après intervention. Ils sont compatibles avec le système de socle d'amovibilité qui permet de retirer le potelet tout en maintenant le socle fermé grâce à son couvercle escamotable.

Nous consulter pour découvrir notre gamme.

POTELETS DE VILLE MÉTALLIQUES

Potelet pour le cheminement des piétons ou poteau de guidage ou encore potelet urbain anti-stationnement, le potelet de ville est un élément phare du mobilier urbain et de l'équipement pour aménager la voirie et les trottoirs. Au-delà de ses fonctionnalités et de sa robustesse, le potelet extérieur a aussi pour vocation de baliser la ville et d'embellir le paysage urbain. C'est pourquoi, un large choix de finitions, styles, et couleurs RAL sont à votre disposition. ***Nous consulter pour découvrir notre gamme.***

BORNES URBAINES

La borne urbaine ou borne de voirie a une vocation sécuritaire de protection des piétons sur les cheminements et trottoirs, contre d'éventuels accidents automobiles sur les voies de circulation. ***Nous consulter pour découvrir notre gamme.***

BARRIÈRES DE VILLE

La barrière de rue permet de gérer les flux de piétons, d'éviter le stationnement sur les trottoirs ou parking sauvage et donc de sécuriser les voiries et espaces extérieurs , comme les sorties d'écoles. ***Nous consulter pour découvrir notre gamme.***

ACCÈS PARKING

Nous consulter pour découvrir nos différents équipements.

MAÎTRISE DE LA VITESSE

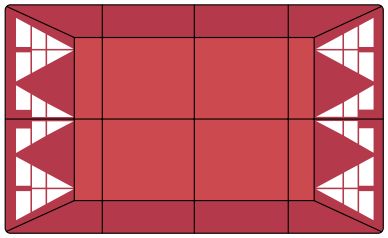

COUSSIN BERLINOIS (RALENTISSEUR DE VITESSE)

Ce dispositif de sécurité routière en caoutchouc rouge est très massif et visuel, d'autant s'il est accompagné de panneaux de signalisation. Il permet ainsi de faire ralentir et de réduire la vitesse des véhicules sur les voies de circulation dans les zones à vitesse réduite, comme les abords d'écoles, passages piétons et autres espaces urbains à fort trafic.

- **Dimensions :** L 1800 x l 3000 x Ht 65 mm (autres tailles, nous consulter)
- **Matière :** Caoutchouc flexible recyclé avec aspect sablé anti-glissement
- **Poids :** Élément central 52 kilos, angle 47 kilos
- **Composition :** 2 angles droits / 2 angles gauches / 2 éléments centraux
- **Flèches :** 3 "dents de requin" avant et arrière rétro-réfléchissantes blanches
- **Fixation :** Tirefonds, chevilles plastiques, rondelles et connexions des éléments fournis

RALENTISSEURS JAUNE ET NOIR

La meilleure alternative pour limiter la vitesse des véhicules légers dans les zones privées (zone de livraison, parking, drive etc...). ***Nous consulter.***

SÉPARATEURS DE VOIES

Le séparateur de voie est l'équipement idéal pour aménager, en balisage temporaire ou permanent, différentes voies ou sens de circulation sur la chaussée. ***Nous consulter.***

MIROIRS ROUTIERS

MIROIR D'AGGLOMÉRATION

Les miroirs d'agglomération avec cadre noir et blanc apportent un maximum de visibilité à des endroits stratégiques du milieu urbain : carrefours dangereux et intersections, afin de réduire les risques d'accidents. ***Nous consulter.***

MIROIR MULTI-USAGES (CADRES COLORÉS)

Les miroirs multi-usages avec différents cadres de couleur, discrets, sobres et élégants, s'intégreront parfaitement à tous les environnements extérieurs et intérieurs (sorties de garages ou de parkings, magasins, entrepôts, usines...). ***Nous consulter.***

BARRIÈRE DE SÉCURITÉ

La barrière mobile est l'équipement de sécurité et de balisage indispensable pour la canalisation temporaire des flux de piétons ou d'automobilistes. Elle peut être utilisée dans les espaces publics ou privés. ***Nous consulter.***

ÉTRIER OU ÉPINGLE DE PROTECTION

Ces équipements sont parfaits pour l'entourage des poteaux, parcmètres, bouches d'incendie etc... Ils sont recouverts d'une couche de peinture, pour plus de résistance à la corrosion, gage de longévité et durabilité. ***Nous consulter.***

NOS SOLUTIONS POUR LES VÉLOS ET MOTOS

Les mentalités des citadins évoluent et se développe une nouvelle tendance de mobilité urbaine dite "douce" ou active avec comme seul moyen de locomotion la force musculaire, tels que la marche à pied, la bicyclette, les rollers ou la trottinette. Nous vous proposons donc un choix d'installations multifonctionnelles modulaires et surtout extensibles en nombre de places pour répondre à l'usage en forte progression du vélo et du "scooter électrique" (ou trottinette). ***Nous consulter pour découvrir nos gammes.***

NOS SOLUTIONS POUR LES FUMEURS

L'espace fumeurs, un équipement devenu obligatoire à l'extérieur de votre entreprise. Avec la mise en place de la réglementation anti-tabac (loi Évin de 1991), toutes les entreprises recevant du public ou non doivent réaliser des aménagements d'un lieu destiné aux fumeurs. ***Nous consulter pour découvrir nos gammes.***

AMÉNAGEMENT DES ZONES URBAINES

VITRINE ET AFFICHAGE INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

La diffusion de certaines informations sur le règlement intérieur, la sécurité, la santé ou encore la protection, est obligatoire pour les entreprises ou collectivités. La signalisation de ces informations doit être affichée de manière lisible et accessible à tous, dans une vitrine d'affichage ou sur un panneau d'affichage. Cette signalétique permet d'être en conformité avec la réglementation et évite certaines sanctions. ***Nous consulter pour découvrir nos gammes.***

Vitrine extérieure ou intérieure avec clés

Vitrine sur poteaux

Vitrine thématique

STATION D'ABRIS BUS

Nos abris bus sont fabriqués en aluminium et/ou structure acier pour offrir une très grande robustesse. Ils se déclinent en différentes finitions, couleurs et designs modernes ou contemporains, compatibles avec du mobilier ou équipement urbain déjà en place dans votre commune, ou en harmonie avec nos collections de mobiliers urbains pour collectivités.
Nous consulter pour découvrir nos gammes.

PAVOISEMENT ET MATÉRIEL ÉLECTORAL

Nous consulter pour découvrir nos différents équipements.

DRAPEAUX ET PAVILLONS

ISOLOIR ÉLECTORAL STANDARD OU P.M.R.

PANNEAUX ÉLECTORAUX

URNES ÉLECTORALES

ZONE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

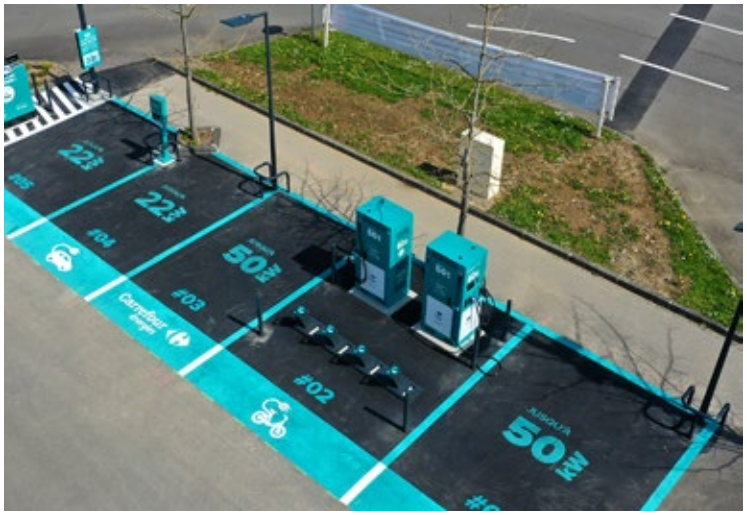

Lorsque vous installez une zone de stationnement pour recharger les véhicules électriques, il est important de la signaler et de la sécuriser. Nous proposons différentes solutions, dont la fourniture et la pose de la signalisation verticale et horizontale, ainsi que l'installation d'aménagement de sécurité.

- **Marquage au sol ou pochoirs**
- **Aménagements de sécurité**
- **Signalisation verticale**

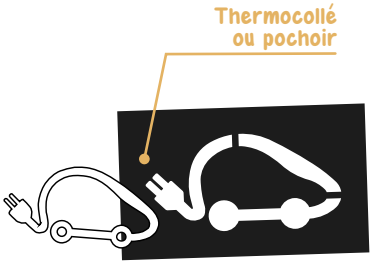

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Voies vertes, bandes ou pistes cyclables, toutes ont besoin d'une signalisation appropriée, d'un marquage visible et de protection.

Nous proposons des solutions complètes pour la mise en oeuvre d'aménagements des voies dédiées aux cyclistes. Barrières, marquage ou encore pictogramme, nous allions nos différents métiers et expertises, du projet à la pose !

- **Marquage au sol ou pochoirs**
- **Aménagements de sécurité**
- **Signalisation verticale**

Exemple de panneau d'information

LES CHAUCIDOU

Le terme "Chaucidou" est une contraction de l'expression **Chaussée pour les Circulations Douces**. Il s'agit d'une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements.

En plus de proposer le marquage et l'aménagement de ces voies, nous pouvons aussi faire des panneaux d'informations ou de sécurité routière.

NOTRE GAMME DE MOBILIER " VILLANDRY "

Design moderne bois type Douglas et acier laqué RAL 7016, il s'accompagne d'arceaux de la même teinte. Déclinable en différentes longueurs, il saura se fondre dans le décor de votre espace public ou privé.

Disponible également en abris-bus, cache-conteneur etc... nous consulter pour découvrir la gamme complète.

MOBILIERS URBAINS SC'PACK

sc'pack
mobilier urbain recyclé

Afin de poursuivre l'engagement écologique instauré au sein de notre société, nous avons mis en place sur le marché, depuis 2014, notre gamme de mobiliers urbains **SC'PACK** en PolyAl (Polyéthylène et Aluminium) issue du recyclage de briques alimentaires françaises. **Cette gamme est 100% recyclée, 100% recyclable et s'inscrit totalement dans une économie circulaire.**

Tout notre mobilier **SC'PACK** est fabriqué dans notre atelier de Notre Dame d'Oé (37), d'abord conçu par notre bureau d'étude puis réalisé par notre menuisier dédié à la gamme. Notre équipe saura répondre à vos demandes standards ou sur-mesure pour votre collectivité ou entreprise.

Pour le descriptif de la gamme, voir page 6 du catalogue. Plus d'informations, visitez le site www.sc-pack.fr.

SE REPOSER

Notre sélection de bancs et banquettes pour l'aménagement du paysage urbain afin de permettre aux citadins de se reposer et se détendre mais également pour les parcs publics ou l'espace détente de votre entreprise. Nous concevons aussi des tables de jardin et ensembles de pique-nique qui peuvent être adaptés aux personnes à mobilité réduite.

ASSIS-DEBOUT | BANCS | BANQUETTES | TABLES | TABLES DE PIQUE-NIQUE | MANGE-DEBOUT

RECYCLER

Notre large gamme de corbeilles et poubelles, rondes ou carrées, avec possibilité de personnalisation par gravage ou panneau dibond. Afin d'habiller le paysage, nous faisons également les caches-conteneurs en lames plus ou moins larges selon l'environnement d'implantation. Depuis 2021, nous proposons aussi des bacs à marée pour la propreté des bords de mer ainsi que des collecteurs de mégots avec un système de question illustrée.

CACHES-CONTENEURS | CORBEILLES | COMPOSTEURS | COLLECTEURS DE MÉGOTS

JARDINER

Pour habiller une place ou proposer une activité au sein d'une école, nos jardinières sont adaptables en hauteur et contenance. Personnalisables, nous sommes en mesure de graver le logo de votre commune ou d'y apposer des motifs ou panneaux à caractères pédagogiques. Nous pouvons également vous proposer des abris et cabanons de jardin avec simple ou double porte.

BACS À FLEURS | JARDINIÈRES PÉDAGOGIQUES | ABRIS DE JARDIN

SE DIVERTIR

Nous vous proposons une large sélection de boites à livres de différentes formes et couleurs pour vos collectivités ou groupes scolaires. Nous faisons également les tables de ping-pong avec le plateau laqué RAL 5015 et des supports vélo pour sécuriser l'attache de votre deux-roues.

BOÎTES À LIVRES | TABLES DE PING-PONG | ARCEAUX VÉLO | CABANE POUR ENFANTS

S'ORIENTER

Nous concevons des RIS et pupitres avec incrustation d'un panneau dibond imprimé du visuel de votre choix. ***Le plus Signal Concept*** : nous pouvons réaliser votre graphisme en interne et ainsi vous accompagner tout au long du projet jusqu'à la pose.

RELAIS D'INFORMATION SERVICE | PUPITRES

Golf de Touraine
SC'pack

Etang

VERRES

CONSIGNES DECHETERIES
3,5t
20

LE POTAGER
DE LOIRE

JARDIN

EXEMPLES DE RÉALISATIONS ET POSE

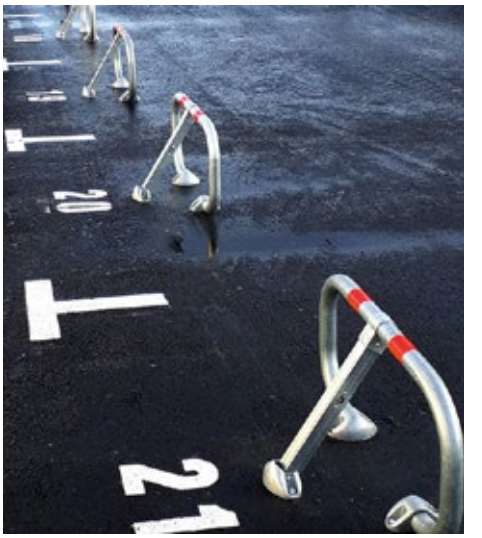

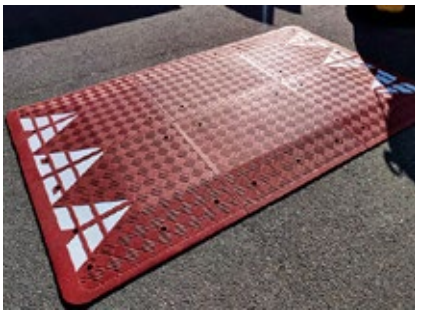

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SIGNALÉTIQUE
et enseignes

SIGNALÉTIQUE DE RUE

Pourquoi faire de l'adressage ? La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées sur la commune. Pour permettre la commercialisation de la fibre optique par les fournisseurs d'accès internet, il est indispensable que chaque habitation puisse être référencée par un code Hexaclé. L'opération d'adressage est aussi utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS, les interventions des services d'urgence ou encore l'optimisation de divers services : livraisons, collectes des déchets, services à la personne etc... (*Source Val de Loire Numérique*).

FORMAT DES PANNEAUX DE RUE
400 x 250 mm
450 x 250 mm
400 x 300 mm
500 x 300 mm
600 x 400 mm

Format standard et ECO

PANNEAUX DE RUE

Nos panneaux de rue sont composés sur le même modèle que notre gamme "profil aluminium" (voir page 13 pour plus de détails). Le visuel peut-être de fond bleu équivalent RAL 5002 avec simple liseré et lettrage blanc ou bien adopter une couleur différente et un laquage du profil selon l'identité graphique de votre commune. Nous pouvons y incorporer le logo ou blason de votre ville (selon fichier transmis).

- **Matière :** Profil aluminium
- **Revêtement :** Classe 1, Classe 2 ou non-réfléchissant
- **Dos panneau :** Dos ouvert ou fermé caissonné
- **Laquage :** En option, suivant nuancier RAL, profil et/ou dos

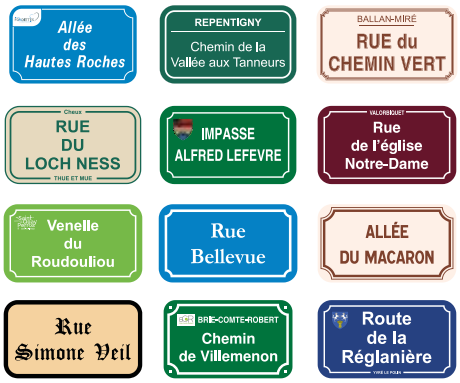

Exemples de réalisations

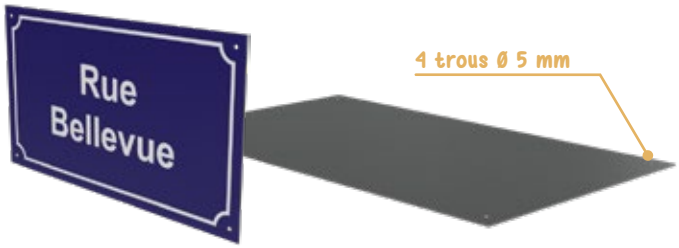

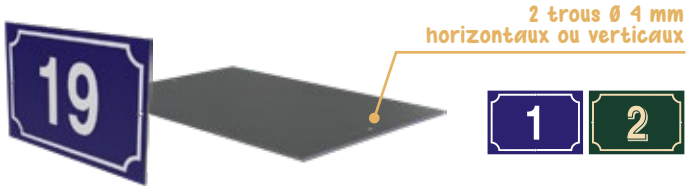

PLAQUES DE RUE

Plaque en aluminium pré-percée de 4 trous dans les coins. Visuel personnalisable.

- **Matière :** Aluminium

Format standard

FORMAT DES PLAQUES DE RUE
450 x 250 mm
500 x 300 mm
600 x 400 mm

NUMÉRO DE RUE

Plaque en aluminium pré-percée de 2 trous horizontaux ou verticaux. Visuel personnalisable.

- **Matière :** Aluminium

Format standard

FORMAT DES NUMÉROS DE RUE
150 x 100 mm
200 x 150 mm

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

PANNEAUX VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le panneau de signalisation "Ville fleurie" peut avoir entre une et quatre fleurs. Les fleurs représentent l'implication d'une ville ou d'un village dans le fleurissement et la préservation des végétaux. Merci de nous indiquer le nombre de fleurs souhaitées. Nous pouvons aussi les faire à l'unité.

- **Dimensions :** 1000 x 400 ou 1300 x 400 mm
- **Matière :** Profil aluminium
- **Revêtement :** Classe 1 ou non-réfléchissant

PANNEAUX D'AVERTISSEMENT PIÉTONS

Nous concevons nos panneaux piétons spécial école en aluprofil sur films de type Classe 1 ou Classe 2, fond blanc ou jaune, avec lamination anti UV. Nous pouvons vous proposer différentes tailles en format carré ou rectangulaire. Tous nos visuels sont personnalisables, les textes et fonds peuvent être modifiés sur demande. Les photos et vecteurs sont libres de droits.

FORMAT RECTANGULAIRE	FORMAT CARRÉ
300 x 500 mm	350 x 350 mm
600 x 400 mm	500 x 500 mm
-	700 x 700 mm

Visuels spécial adolescents

SILHOUETTES DE DISSUASION SC'LOUETTE

Nos silhouettes en forme d'enfant sont réalisées en dibond épaisseur 6 mm double face avec film rétro-réfléchissant et d'une hauteur de 1m30 à fixer en scellement direct ou bien sur plastobloc. Elles permettent un impact visuel qui force les automobilistes à ralentir à l'approche d'une école. Possibilité de rehausse avec feu et panneau solaire ou panneau lumineux C20a. Personnalisation possible avec ajout d'un logo selon fichier transmis par vos soins.

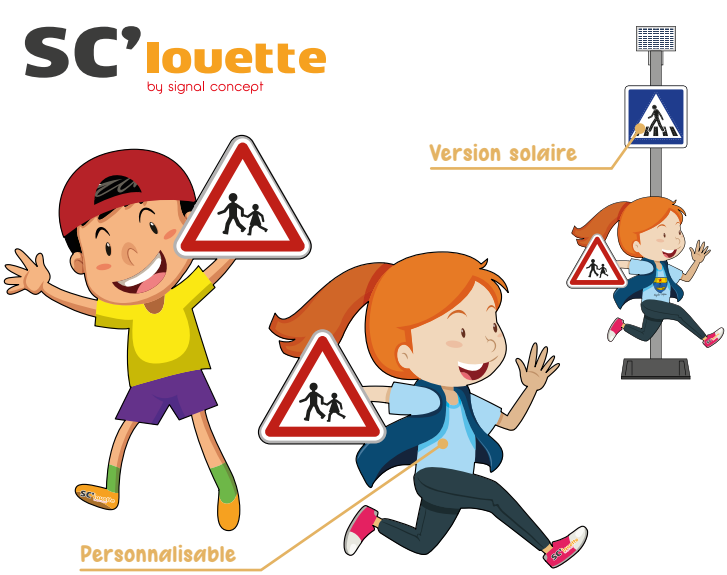

Nos autres modèles

Déclinaison en silhouettes de chantier, cyclistes et spécial "passage de cavaliers". Disponibles sur demande.

TOTEMS CRAYON

Permet d'attirer l'attention des conducteurs, ce totem crayon incite naturellement à la prudence et à ralentir. Il contribue à une meilleure prévention et protection des enfants aux abords de toutes les écoles, notamment lors de la traversée de passages protégés.

- **Dimensions :** Ht 3000 mm ∅ 140 (+ panneau de 600 x 400 mm)
- **Matière :** Acier (+ panneau en aluminium)
- **Revêtement :** Lettres et chiffres en film rétro-réfléchissant
- **Coloris :** Laquage selon nuancier RAL

LA SIGNALÉTIQUE SIGNAL CONCEPT

VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE ?

Chez **Signal Concept**, nous vous accompagnons tout au long de votre projet de signalétique. Qu'il soit pour une zone industrielle et/ou commerciale, l'intérieur de vos locaux d'entreprise, un jardin public ou bien la flotte véhicule de votre collectivité, notre bureau d'étude et notre studio graphique sont présents pour vous proposer des ensembles adaptés à vos besoins et durables dans le temps.

Nous fabriquons la plupart de nos produits dans notre atelier de Notre Dame d'Oé (37), ce qui nous permet de répondre aux demandes les plus atypiques et de vous proposer du sur-mesure. Nos graphistes sont également disponibles pour mettre en forme vos projets selon votre charte graphique ou créer de A à Z une communication à votre image.

Nous avons également mis en place des solutions afin d'actualiser facilement vos informations, que ce soit sur des bi-mâts, totems ou encore vitrophanie et covering afin d'éviter de changer tout un ensemble de communication.

À la suite de la création de votre projet, et de sa fabrication, nous pouvons également vous envoyer notre équipe de pose afin d'effectuer les fouilles, massifs, collage, montage et dépose éventuelle sur place. Une nacelle est disponible pour les projets en hauteurs de type enseigne.

Les pages suivantes sont données à titre d'exemples de projets que nous avons réalisés pour des collectivités ou professionnels. Vous pouvez également retrouver nos dernières réalisations sur nos réseaux sociaux et notre site internet. ***Nous consulter pour découvrir nos différentes solutions pour votre signalétique extérieure ou intérieure.***

Exemples de maquettes pour signalétiques

RELAIS INFORMATIONS SERVICES

TOTEMS

PUPITRES

SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE

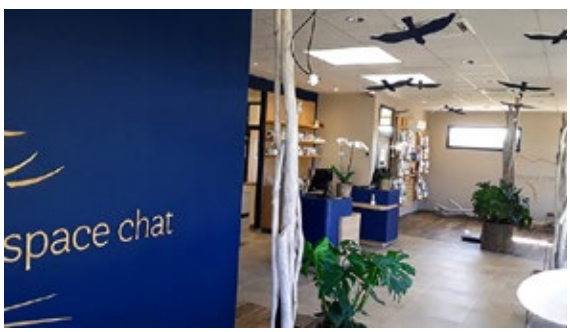

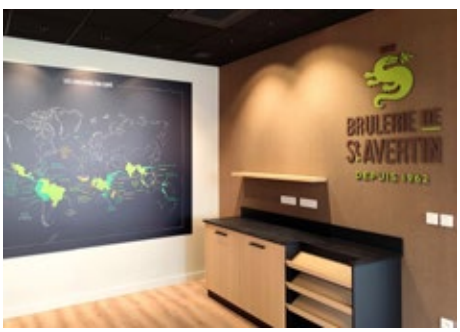

VITROPHANIE

COVERING

SIGNALÉTIQUE ÉVÈNEMENTIELLE

Une sélection de produits pour vos salons, inaugurations ou évènements. **Pour plus de modèles, nous consulter.**

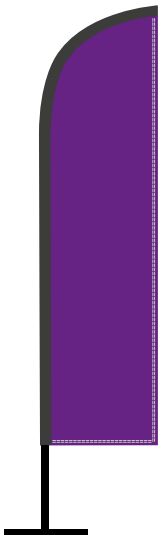

FLAMMES

Cousues double piqûre, finition ourlet et caoutchouc noir. Visuel en recto/verso par traversée de l'encre. Utilisables en intérieur comme en extérieur. ***Pour les différentes tailles et modèles, nous consulter.***

ROLL UP

Structure et socle en aluminium avec pieds stabilisateurs. Sac de transport en nylon inclus. Utilisable en intérieur comme en extérieur. ***Pour les différentes tailles et modèles, nous consulter.***

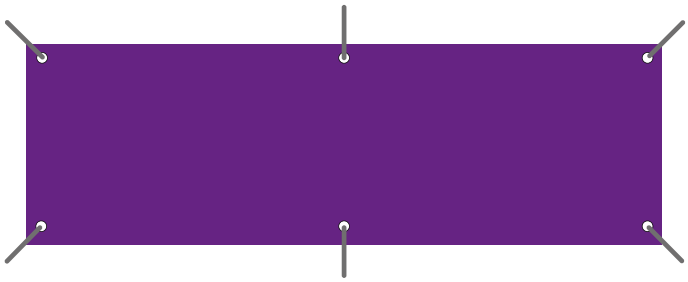

BÂCHE AVEC ŒILLETS

Support de communication horizontal idéal pour votre communication événementielle. Elle peut être accrochée en extérieur comme en intérieur. Résistante à la moisissure, l'humidité, les UV ainsi que les intempéries, notre bâche est indéchirable et classée M1. ***Pour les différentes tailles et grammage, nous consulter.***

SUPPORTS KAKEMONO

En aluminium anodisé naturel, les kakemonos sont réglables à tout niveau sur la hauteur du piétement. Un ou deux visuels. Quatre largeurs de kakemonos disponibles, hauteur maximale de 1800 mm. ***Pour les différentes tailles, nous consulter.***

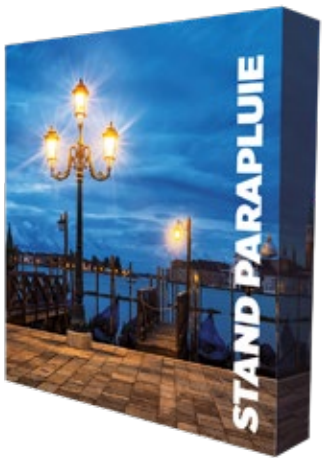

STAND PARAPLUIE

Stand droit en tissu avec impression numérique sur la face et les retours latéraux. Fixé sur une structure aluminium, le visuel reste en place lors du repli du stand. Sac de transport à roulettes inclus. ***Pour les différentes tailles, nous consulter.***

GUIRLANDES

Tissu 100% polyester, assortiment de couleurs possible, plusieurs formes : flammes, pavillons, écussons... ***Pour les différentes tailles et modèles, nous consulter.***

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

SUPPORTS
et fixations

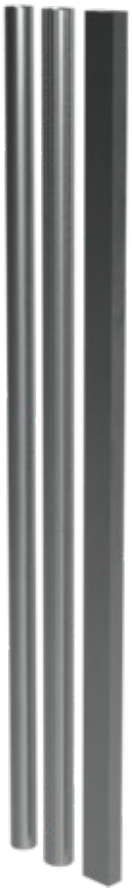

MÂT ACIER GALVANISÉ

L'acier est un matériau d'utilisation courante en raison de sa longévité et de ses caractéristiques mécaniques, et une fois galvanisé, celui-ci résiste à la corrosion et garantit une tenue dans le temps inégalée.

- **Dimensions rectangulaire :** 40 x 40 mm (ép. 1,5 mm), 80 x 40 mm (ép. 2 mm), 80 x 80 mm (ép. 2 ou 3 mm)
- **Dimensions ronde :** Ø 60 mm (ép. 2,5 mm) ou Ø 76 mm (ép. 3 mm)
- **Matière :** Acier galvanisé
- **Hauteur :** En fonction du besoin

MÂT ALUMINIUM CANNELÉ

Des lignes harmonieuses pour l'embellissement de votre environnement. L'alu cannelé combine de bonnes propriétés mécaniques à une grande durée de vie sans dégradation. Ces mâts ont subi une anodisation qui leur confère une grande résistance contre l'oxydation.

- **Dimensions ronde :** Ø 60 mm (ép. 3,5 mm) ou Ø 76 mm (ép. 5 mm)
- **Matière :** Aluminium cannelé
- **Hauteur :** En fonction du besoin

Option de laquage selon nuancier RAL (page 77), nous consulter.

POTENCES

POTENCE

Permet de fixer les panneaux de façon déporté.

- **Matière :** Acier galvanisé ou aluminium cannelé

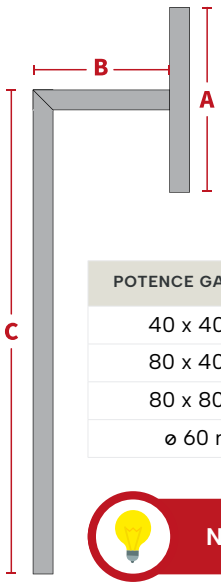

A = Dimensions du panneau
B = Dimensions du déport
C = Hauteur du mât scellé

POTENCE GALVANISÉE	POTENCE ALU CANNELÉ
40 x 40 mm	-
80 x 40 mm	ø 60 mm
80 x 80 mm	ø 76 mm
ø 60 mm	-

Nous préciser les dimensions A, B et C.

FIXATION MONTAGE POTENCE

Fixation sur un mât existant ou sur un nouveau mât pour potence sur mesure (adaptée à la largeur du déport et du retour souhaité avec du tube 80x40 ou 80x80). ***Existe aussi pour mat Ø60.***
Visserie fournie pour assembler les deux pièces. ***Nous consulter.***

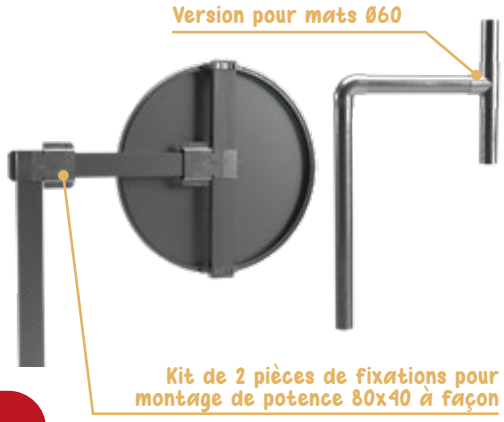

OBTURATEURS ET BOUCHONS

Toute une gamme de bouchons et d'obturateurs pour éviter l'infiltration de l'eau dans les mâts et offrir un design irréprochable à votre signalisation. S'adapte sur tous nos mâts présentés page 71. Laquage en option suivant le nuancier RAL (voir page 77).

OBTURATEURS

- **Dimensions rectangulaire :** 40 x 40 mm, 80 x 40 mm, 80 x 80 mm
- **Dimensions ronde :** Ø 60 mm ou Ø 76 mm
- **Matière :** PELD

BOUCHONS

- **Dimensions rectangulaire :** 40 x 40 mm, 80 x 40 mm, 80 x 80 mm
- **Dimensions ronde :** Ø 60 mm ou Ø 76 mm
- **Matière :** Aluminium ou PVC

BRIDES

Bride simple ou double face pour fixation de nos panneaux homologués sur nos différents mâts. Bride simple pour fixer un panneau sur un mât, bride double pour fixer 2 panneaux dos à dos sur un même mât. Laquage en option suivant le nuancier RAL. Boulonnerie non fournie.

- **Matière brides simples :** Aluminium extrudé
- **Matière brides doubles :** Aluminium extrudé et soudé
- **Finition :** Toutes les brides sont disponibles en simple ou double face

FORMATS DES BRIDES	
BRIDES SIMPLES	BRIDES DOUBLES
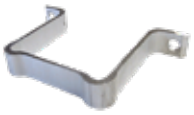 80 x 80 mm	80 x 80 mm
80 x 40 mm	80 x 40 mm
40 x 40 mm	40 x 40 mm
40 x 27 mm	40 x 27 mm
Ø 60 mm	Ø 60 mm
Ø 76 mm	Ø 76 mm

COLLIER HI-TORQUE

Collier de serrage haute résistance Hi-torque. Prêt à l'emploi pour fixation simple et rapide de panneaux indicateurs, panneaux de signalisation, panneaux publicitaires, poubelles, décorations de fin d'année etc... Adaptable sur tous types de mât ou poteaux EDF. Facilité de fixation à l'aide d'une bride feuillard (voir ci-dessous), contrairement au montage feuillard inox.

- **Dimensions :** Ø 54 à 105 mm, Ø 102 à 156 mm, Ø 156 à 232 mm ou Ø 229 à 384 mm
- **Matière :** Acier inoxydable A2
- **Serrage :** Vis de sécurité hexagonale fendue 8 mm
- **Fixation :** Serrage des colliers par clé de serrage 6 ou 7 pans (non fournie)

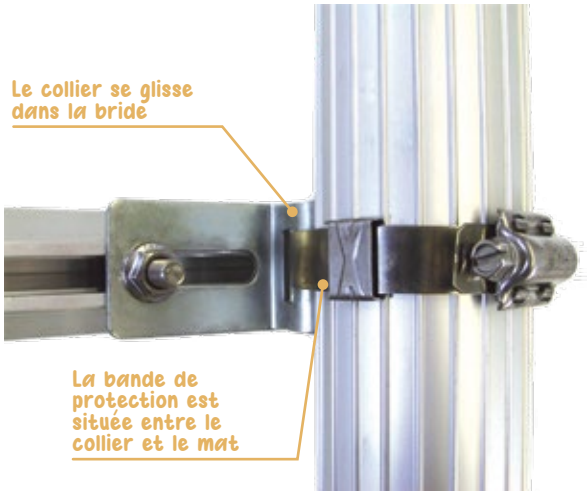

BRIDE POUR FEUILLARD

- **Dimensions :** L 40 x l 145 x Ht 3 mm
- **Matière :** Acier galvanisé 30/10ème

BANDE DE PROTECTION EN CAOUTCHOUC

Sert de protection sur certains mâts, laqués par exemple, sous le collier Hi-torque.

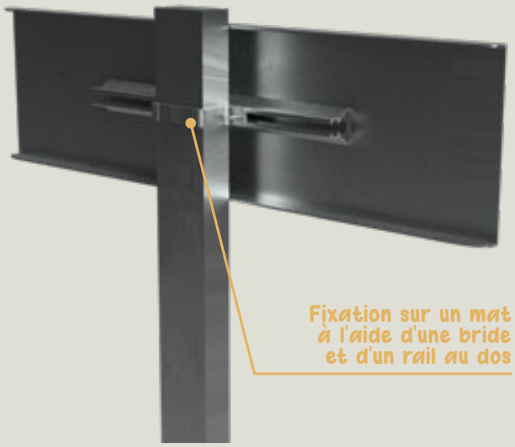

GLISSIÈRE RAIL

Permet de fixer les panneaux sur plusieurs types de supports. Permet de déporter le panneau au besoin grâce à la glissière du rail.

- **Matière :** Aluminium
- **Fixation :** À fixer ou à coller
- **Option :** Double face

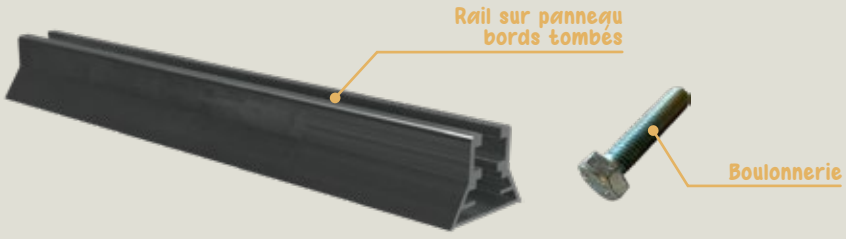

ATTACHE MURALE

Attache murale maintenue dans le profil permettant la fixation des panneaux aux murs. Maintien par le haut et le bas du panneau.

- **Dimensions :** L 60 x l 50 x ép. 12 mm
- **Matière :** Tôle galvanisée 12/10ème
- **Fixation :** 1 trou
- **Option :** Laquage suivant nuancier RAL

Exemple de réalisation

SYSTÈMES D'ANCRAGE

SABOTS, CROSSES D'ANCRAGE ET GABARIT

Permet de fixer les mâts.

- **Matière :** Fonte aciérée
- **Accessoire :** Tiges filetées, boulons de liaison

DIMENSIONS MÂTS
Ø 60 et 76 mm
Ø 90 mm
Ø 114 mm
Ø 140 mm

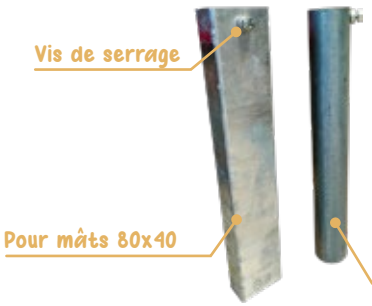

FOURREAUX GALVANISÉS

Permet d'insérer les mâts pour les rendre amovibles. Fournis avec vis de serrage.

- **Matière :** Acier galvanisé
- **Dimensions :** Ht. 500 mm
- **Dimensions des mâts :** 80 x 40 mm, 80 x 80 mm, Ø 60 mm et Ø 76 mm

Également disponibles en fonte pour mâts Ø 60 mm et Ø 76 mm

PIEUX D'ANCRAGE

Système d'ancrage rapide et écologique pour tous les terrains. Qu'il s'agisse d'un sol en enrobé, en dalles de pierre, en béton ou en terre naturelle.

- **Matière :** Acier galvanisé
- **Fixation :** Sans béton
- **Pose :** Rapide

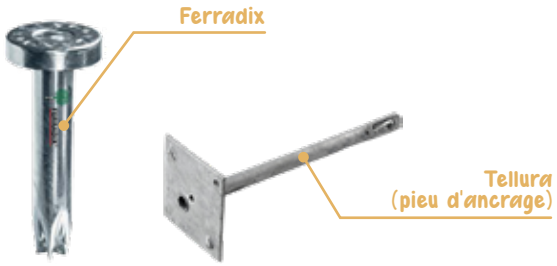

Cette technique a plusieurs avantages :

- Pas de temps de séchage puisque pas de béton à couler donc le délai d'intervention est très court.
- Le temps de pose de ce type d'ancrage est d'environ 15 minutes tout compris.
- Rien n'est ajouté, hormis l'ancrage qui, dans le temps, pourra être retirer facilement sans dénaturer le sol.
- Un fourreau est ajouté dans le sol (système FERRADIX) ou hors du sol (système TELLURA) et sert de base au maintien du mât.
- En cas d'accident, il suffit de remplacer le mat sans pour autant changer l'ancrage contrairement à un massif classique à refaire entièrement.

Comparaison des fourreaux en fontes coulés dans le béton face aux pieux d'ancrage FERRADIX

Principe de montage des pieux d'ancrage TELLURA

SIGNAL CONCEPT
Un **fabricant** à votre écoute

CONCLUSION

CHARTE DES FICHIERS

FORMATS DES LOGOS

Fichiers en AI ou EPS ou PDF vectorisés uniquement. Les images JPG, PNG, GIF et autres formats (word, powerpoint etc...) sont à exclure ! Nous ne pourrons garantir la qualité d'impression si le fichier est fourni en pixel et non en vectoriel.

VOS TEXTES DOIVENT ÊTRE VECTORISÉS !
ou nous envoyer le nom et fichier de la typographie utilisée.

PHOTOS ET COULEURS

Fichier en CMJN avec des images en qualité d'impression 300 dpi (120/150 dpi pour les grands formats). Attention, elles doivent vous appartenir ou être libres de droit. Nous pouvons vous fournir une image HD approchante issue de notre base Adobe Stock.

LES IMAGES DOIVENT ÊTRE HD ET LIÉES AU FICHIER !
ou nous envoyer les images à part pour les associer au fichier.

DIMENSIONS DES FICHIERS

Fichiers à l'échelle 1/1 ou au 1/10. Les mesures seront exprimées en **mm** sur nos maquettes et Bon À Tirer, en longueur par hauteur. Nous mettons le fichier à l'échelle 1 au moment de l'impression. Nous ne pouvons garantir l'absence de bordure blanche en cas de non respect des proportions.

VOS FICHIERS DOIVENT ÊTRE AUX BONNES DIMENSIONS !
ou nous autoriser à modifier les éléments pour les adapter.

Si vous souhaitez une création de visuel, merci de nous fournir vos demandes et tous les éléments souhaités **en bonne qualité** si ceux-ci sont en votre possession (images HD, logos en vectoriel, typographies souhaitées...).

Vérifiez toujours vos textes avant l'envoi du fichier et de la validation du BAT (faute de frappe, orthographe, typo etc...).

N'oubliez pas que la qualité de l'impression dépend de la qualité de vos fichiers !

Un surplus graphique peut vous être facturé en cas de non respect de la charte des fichiers.

DEMANDE DE DEVIS

Afin de traiter efficacement votre demande de devis, merci de nous fournir les éléments suivants par mail :

- **Nom de société + adresse postale de celle-ci.**
- **Coordonnées du contact, son adresse mail et son numéro de tel.**

Sans ces éléments, nous ne pourrons établir rapidement de devis. *Une fiche de renseignement peut vous être envoyée en complément.*

POUR TOUTE 1ÈRE COMMANDE PASSÉE CHEZ NOUS,
nous vous demandons un paiement à la commande.

NOUS NE PRENONS PAS LES CARTES BANCAIRES.
paiements par chèque ou virement uniquement.

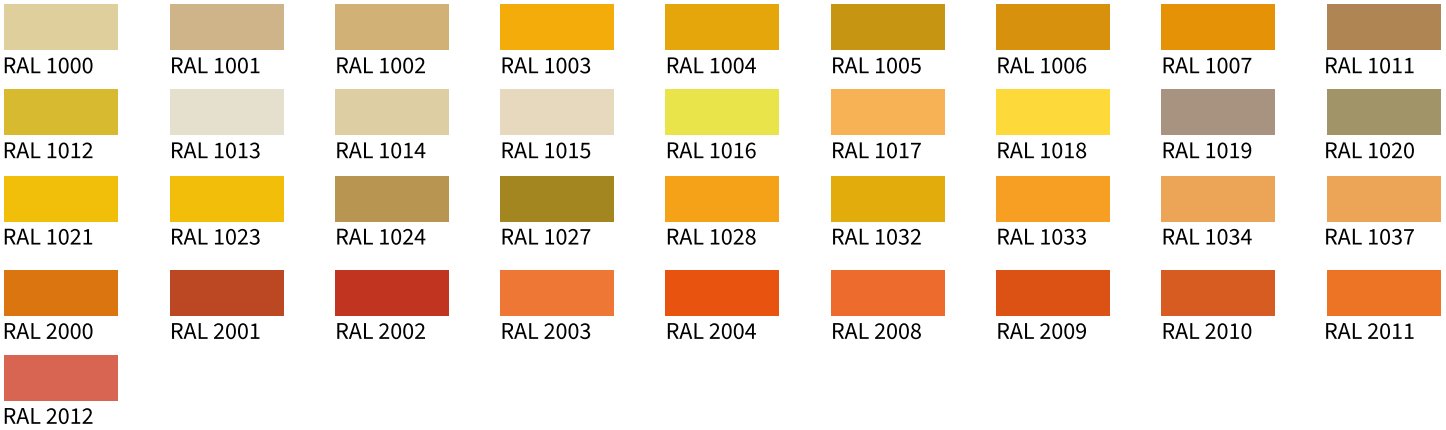
RAL 1000
RAL 1001
RAL 1002
RAL 1003
RAL 1004
RAL 1005
RAL 1006
RAL 1007
RAL 1011
RAL 1012
RAL 1013
RAL 1014
RAL 1015
RAL 1016
RAL 1017
RAL 1018
RAL 1019
RAL 1020
RAL 1021
RAL 1023
RAL 1024
RAL 1027
RAL 1028
RAL 1032
RAL 1033
RAL 1034
RAL 1037
RAL 2000
RAL 2001
RAL 2002
RAL 2003
RAL 2004
RAL 2008
RAL 2009
RAL 2010
RAL 2011
RAL 2012

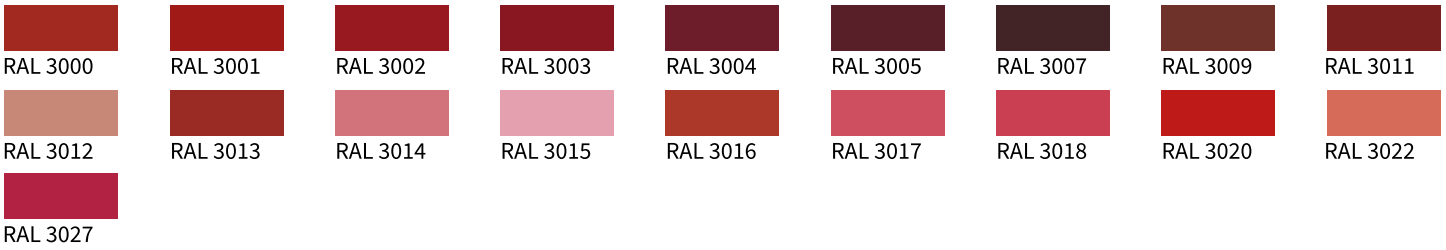
RAL 3000
RAL 3001
RAL 3002
RAL 3003
RAL 3004
RAL 3005
RAL 3007
RAL 3009
RAL 3011
RAL 3012
RAL 3013
RAL 3014
RAL 3015
RAL 3016
RAL 3017
RAL 3018
RAL 3020
RAL 3022
RAL 3027

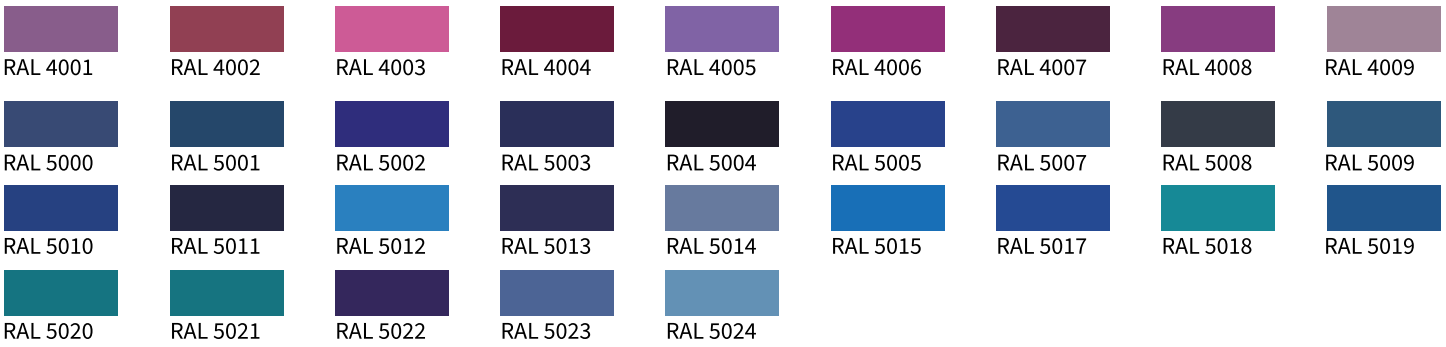
RAL 4001
RAL 4002
RAL 4003
RAL 4004
RAL 4005
RAL 4006
RAL 4007
RAL 4008
RAL 4009
RAL 5000
RAL 5001
RAL 5002
RAL 5003
RAL 5004
RAL 5005
RAL 5007
RAL 5008
RAL 5009
RAL 5010
RAL 5011
RAL 5012
RAL 5013
RAL 5014
RAL 5015
RAL 5017
RAL 5018
RAL 5019
RAL 5020
RAL 5021
RAL 5022
RAL 5023
RAL 5024

RAL 6000
RAL 6001
RAL 6002
RAL 6003
RAL 6004
RAL 6005
RAL 6006
RAL 6007
RAL 6008
RAL 6009
RAL 6010
RAL 6011
RAL 6012
RAL 6013
RAL 6014
RAL 6015
RAL 6016
RAL 6017
RAL 6018
RAL 6019
RAL 6020
RAL 6021
RAL 6022
RAL 6024
RAL 6025
RAL 6026
RAL 6027
RAL 6028
RAL 6029
RAL 6032
RAL 6033
RAL 6034

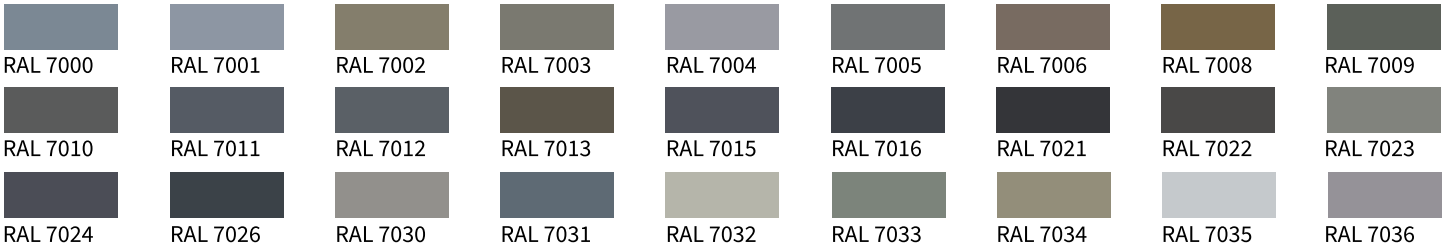
RAL 7000
RAL 7001
RAL 7002
RAL 7003
RAL 7004
RAL 7005
RAL 7006
RAL 7008
RAL 7009
RAL 7010
RAL 7011
RAL 7012
RAL 7013
RAL 7015
RAL 7016
RAL 7021
RAL 7022
RAL 7023
RAL 7024
RAL 7026
RAL 7030
RAL 7031
RAL 7032
RAL 7033
RAL 7034
RAL 7035
RAL 7036
RAL 7037
RAL 7038
RAL 7039
RAL 7040
RAL 7042
RAL 7043

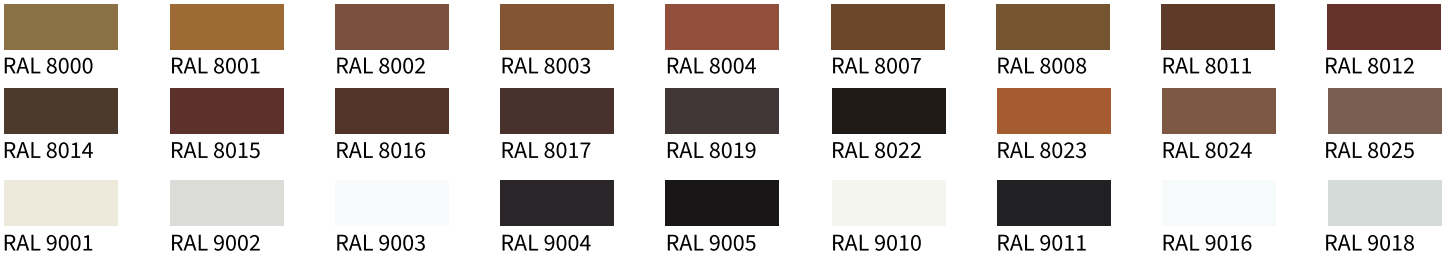
RAL 8000
RAL 8001
RAL 8002
RAL 8003
RAL 8004
RAL 8007
RAL 8008
RAL 8011
RAL 8012
RAL 8014
RAL 8015
RAL 8016
RAL 8017
RAL 8019
RAL 8022
RAL 8023
RAL 8024
RAL 8025

RAL 9001
RAL 9002
RAL 9003
RAL 9004
RAL 9005
RAL 9010
RAL 9011
RAL 9016
RAL 9018

top des entreprises

67

PRIX SPÉCIAL MÉTROPOLE | SIGNAL CONCEPT

DES INNOVATIONS
TRÈS FLÉCHÉES

À Notre-Dame-d'Oé, Signal Concept est spécialiste du balisage et de la signalétique routière. L'entreprise s'attaque au marché 3.0.

Jean-Christophe Aracil et ses équipes font, en quelque sorte, figures de bergers. Ensemble, ils veillent à notre sécurité sur les routes, notre confort dans les espaces publics et notre mobilité d'un point A à un point B. Barrières, miroirs, plots de chaussée, bornes, panneaux directionnels ou de limitation de vitesse, ralentisseurs, séparateurs de voies, abribus, supports et range-vélos, arceaux de sécurité, aménagements de parking, poubelles publiques, mobiliers urbains recyclés : voilà résumées les activités de Signal Concept.

DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À CELLE DU DIGITAL

L'italien d'une maîtrise de gestion, Jean-Christophe Aracil a fait ses premières armes dans une entreprise familiale déjà dédiée aux équipements routiers. Par besoin d'indépendance, il revient à Tours pour y produire des éléments de balisage. Il s'attaque à la fabrication de panneaux routiers en 2008, mais tarde à obtenir la double certification NF-CE en 2006, juste au moment où le marché s'écroule. Il lance alors une gamme de signalisations temporaires à Notre-Dame-d'Oé où il s'est installé (2003). « Nous avons donc développé des retours pour les zones d'activités économiques. Nous nous sommes également diversifiés avec de la fabrication d'enseignes pour le commerce et l'industrie », se souvient Jean-Christophe Aracil.

En 2014, Signal Concept propose une gamme de produits « mobilier urbain » réalisés à partir de recyclage et plonge dans l'économie circulaire. « Nous mettons au point la transformation de briques alimentaires (tétra pack) en ne gardant que le polyéthylène et l'aluminium, le PolyAl. Et grâce à cet amalgame, nous fabriquons des produits finis : tables extérieures, boîtes à livres dont la première a été réalisée pour la commune de Notre-Dame-d'Oé, à la demande de son maire Jean-Luc Gaillot, par ailleurs président de Touraine Propre. Les chutes de copeaux et autres résidus de l'usinage repartent chez notre fabricant de matières. Traidlik dans le Cher. La production est nationale ! »

Jean-Christophe Aracil fait connaissance avec Bertrand Senée, le dirigeant de Lifting Signalisation, une société basée en Nouvelle Aquitaine. Il va déposer un brevet de resurfaçage de panneaux routiers, lequel sera expérimenté dans le Sud-Ouest. Pas de démontage, mais un film apposé sur de la tôle. Et donc, beaucoup moins cher qu'un remplacement complet. Alors président du conseil départemental du Loir-et-Cher, Maurice Leroy fait commander 200 faces pour des panneaux drômés en forêt de Sologne. Le détail de cette expérience sera rendu courant 2020.

Autre innovation commune : le logiciel diagnostic Optisig. Cette solution digitale permet aux collectivités de recenser et gérer leur patrimoine routier, par géolocalisation, signalement de leur état de surfaçage. Cet outil sert déjà à Savonnières. En décernant son Top à Signal Concept, Tours Métropole s'y intéresse.

B. P.

SIGNAL CONCEPT

TOP DES ENTREPRISES | INDRE-ET-LOIRE | DÉCEMBRE 2019

LE RÉSEAUX AZ DÉVELOPPEMENT

L'ensemble de nos filiales vous offre une solution complète (voir page 8) :

- **Études de vos signalisations et conseils d'implantations.**
- **Fabrication et mise en œuvre de vos équipements routiers homologués, signalétique et mobiliers urbains.**
- **Études de location et maintenance de votre signalisation temporaire.**
- **Réalisation de vos marquages au sol, aménagements urbains et décoratifs.**

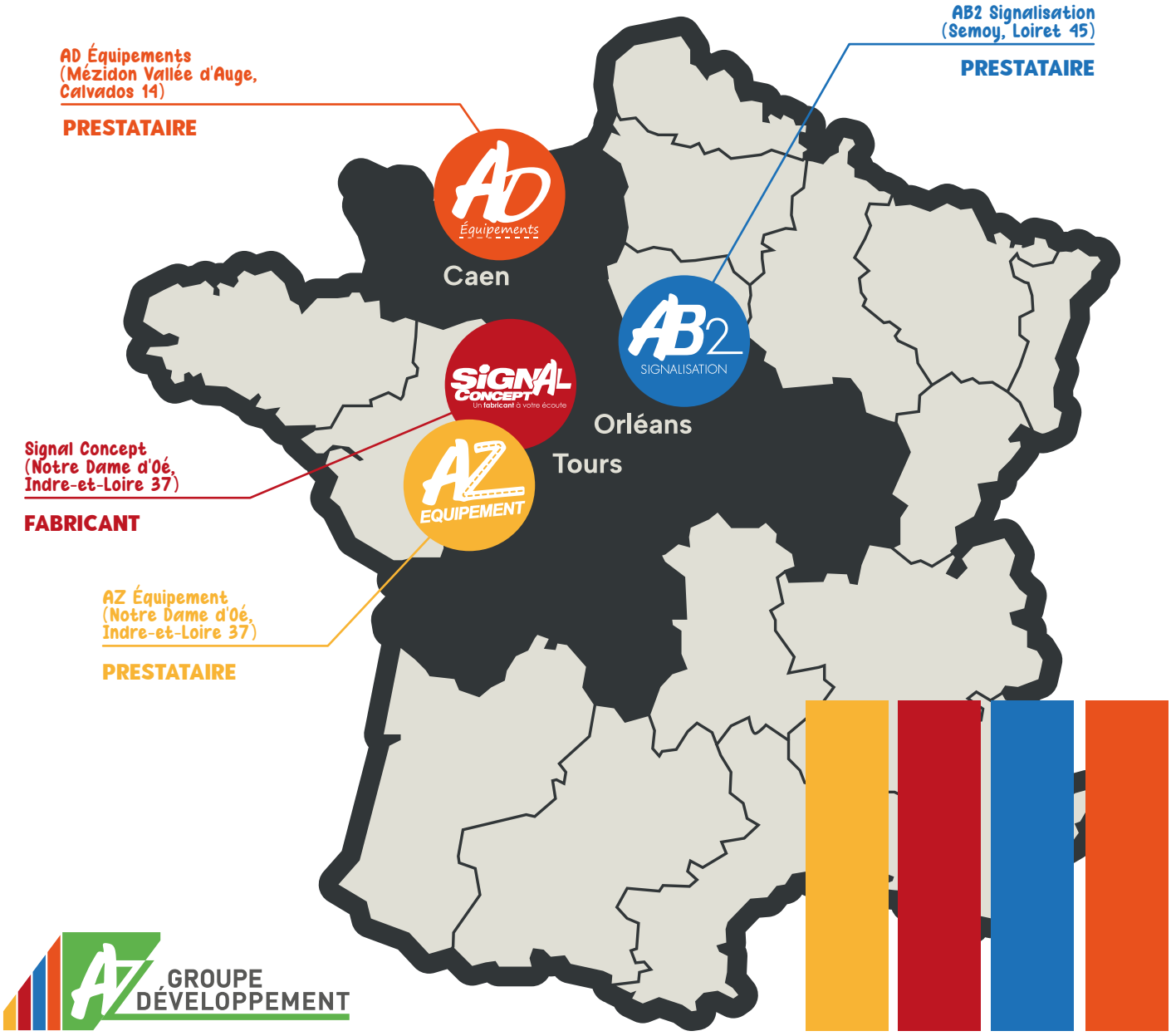

AZ ÉQUIPEMENT (INDRE-ET-LOIRE, 37)
8 rue Robert Schumann,
37390 Notre-Dame-d'Oé
02 47 49 06 06
secretariat@azequipement.fr
www.az-equipement.fr

SIGNAL CONCEPT (INDRE-ET-LOIRE, 37)
6 rue Robert Schumann,
37390 Notre-Dame-d'Oé
02 47 40 75 50
contact@signalconcept.fr
www.signalconcept.fr

AB2 SIGNALISATION (LOIRET, 45)
290 rue Marigny,
45400 Semoy
02 38 86 82 60
secretariat@ab2signalisation.fr
www.ab2-signalisation.fr

AD ÉQUIPEMENTS (CALVADOS, 14)
6 rue Alfred Zuckerman,
14270 Mézidon Vallée d'Auge
02 31 20 70 62
secretariat@adequipements.fr
www.ad-equipements.com

SIGNAL CONCEPT

Un **fabricant** à votre écoute

SIGNAL CONCEPT (INDRE-ET-LOIRE, 37)
6 rue Robert Schumann,
37390 Notre-Dame-d'Oé
02 47 40 75 50
contact@signalconcept.fr
www.signalconcept.fr

2025